



Aujourd'hui: le temps restera ensoleillé. Des cumulus se développeront l'après-midi en montagne. Averses isolées.

Demain: ensoleillé malgré quelques passages nuageux vendredi. Est: partiellement ensoleillé et modérément doux.

Lac des Brenets 746,93 m				Lever 5 h 50	Coucher 21 h 25
Lac de Neuchâtel 429,40 m	26°	14°	3700 m	17 h 00	1 : 07

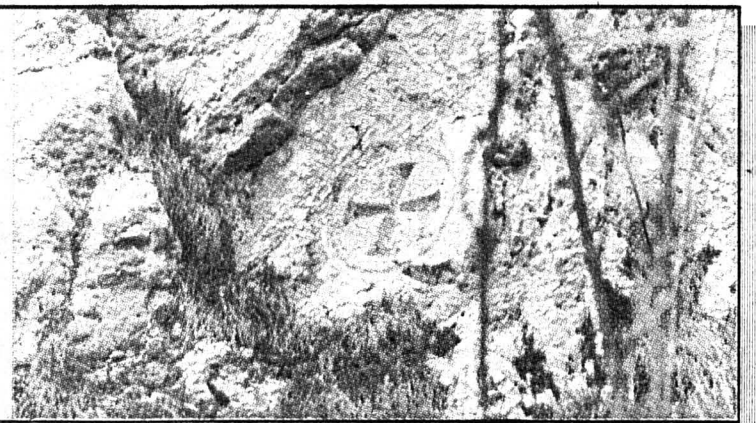
Fête à souhaiter jeudi 13 juillet: Henri

Mystère dans La Clusette

Le Val-de-Travers se découvre une énigme. De mystérieuses croix pattées gravées dans le rocher, découvertes à la Clusette, défient toute explication.

(Photo Schelling)

► 15



L'Impartial

OPINION

Les nouveaux ghettos

Ghettos.
Pour les personnes âgées, ils commencent à pulluler.
Primitivement, il n'y avait pas volonté délibérée de les créer. Sauf peut-être dans certains partis politiques, où tout en respectant les monstres sacrés et les pères Eternels, on écartait les «vieux» et les «vieilles» du processus de décision.
Pour masquer la manœuvre, on entonnait de puissants «place aux jeunes» dont l'effet majeur était d'assourdir le bruit des luttes des ambitions naissantes.
L'évolution des mœurs et de la démographie, les progrès de la technologie ont transformé cette tendance en un courant violent.
Devant les automates de toutes sortes, face au développement forcené de l'individualisme, les personnes âgées, tarabustées, d'autre part, par la bureaucratie, se recroquevillent sur elles-mêmes, s'enferment dans un monde différent de l'actuel. Et, de jour en jour, elles éprouvent le sentiment d'être plus isolées, plus mises à l'écart. Pour ne pas dire au débaras.
L'élimination des déchets toxiques est à l'ordre du jour. Demain, ce sera leur tour. Quand les médias auront besoin d'un autre sujet.
Consciente du péril, Mme Trude Unruh, présidente des «Panthers grises» ouest-allemande et engagée jusqu'ici dans le groupe parlementaire des Verts, entend fonder un parti qui défend réellement les personnes âgées et ne se contente pas de belles envolées lyriques.
L'âge moyen des membres d'un tel mouvement sera certainement un handicap. Mais entre les sexagénaires et les septuagénaires, en nombre croissant, il ne devrait pas être difficile de trouver des cadres en bonne santé, pouvant remplacer aisément les vides éventuels.
D'autre part, retraités pour la plupart, ils auraient davantage de temps à consacrer à leur cause et à la consolidation de leurs structures que les autres partis.
En tous cas, le «Handelsblatt» de Dusseldorf prend très au sérieux l'initiative de Mme Unruh. Il écrit: «Une association d'électeurs du troisième âge pourrait modifier les rapports de majorité à Bonn et dans les Länder».
Prévision judicieuse? — Quoi qu'il en soit, les projets de la panthère grise devraient inciter les partis traditionnels à se soucier davantage des «vieux». Et pas uniquement en Allemagne.

Willy BRANDT

Besançon: massacre

Un forcené abat une quinzaine de personnes

Un forcené a tué 15 personnes et en a blessé neuf autres hier en début d'après-midi à Luxirol, un petit hameau de 128 habitants situé à une quarantaine de kilomètres de Besançon (Doubs).
Pour des raisons encore inconnues, Christian Dornier s'est emparé du fusil de chasse de son père et a tué les trois personnes qui se trouvaient avec lui dans la ferme familiale: sa mère (contrairement à ce qu'on a cru tout d'abord, elle n'a pas été épargnée et ce n'est pas elle qui a prévenu la gendarmerie), sa soeur (qui s'était mariée samedi) et un vétérinaire venu travailler chez les Dornier.

MAÎTRISÉ

Il a ensuite sauté dans sa voiture, une Golf noire, et a sillonné le hameau en tirant sur tous les gens qu'il rencontrait: trois enfants figurent parmi ses victimes. Puis, il a emprunté la route d'Autechaux, a abattu un automobiliste qui le croisait et deux autres arrêtés à un stop. Il a été maîtrisé dans le village de Vernes dix minutes exactement après le coup de téléphone qui a alerté les gendarmes.

«Nous avons eu de la chance de tomber tout de suite sur lui»

confie un gendarme. «On a trouvé des corps tout l'après-midi». Quatorze personnes ont été tuées sur place et un blessé est décédé en arrivant à l'hôpital».

Personne n'explique pour l'instant ce qui a pu pousser ce jeune homme à massacrer ainsi 15 personnes. Selon l'oncle du forcené, Georges Dornier joint par téléphone, qui est arrivé sur les lieux de la tuerie peu après le drame, le forcené «était légèrement dépressif». Il l'avait vu le matin et l'avait trouvé «très calme».

VIOLENT

A la gendarmerie de Besançon, on affirme qu'il «n'était pas connu défavorablement des services de police». Pourtant, dans le village, Christian Dornier n'était guère apprécié et avait la réputation d'être violent. «Il était un peu bizarre», raconte sa voisine d'en face, Marie-Thérèse Barraud dont le mari est à l'hôpital après avoir reçu une décharge de plomb dans les jambes. «Il ne disait jamais bonjour. Un jour, il a tiré sur mon mari, nos voisins nous avaient conseillé de ne plus aller dans notre jardin».

(ap)

«Le rideau de fer a commencé à se déchirer»

George Bush en visite en Hongrie



Le premier ministre hongrois Miklos Nemeth (au centre) a offert au président Bush et au secrétaire d'Etat James Baker un morceau du rideau de fer démantelé à la frontière austro-hongroise.

En visite officielle en Hongrie, le président américain George Bush a déclaré hier que «le rideau de fer a commencé à se déchirer», et a promis d'offrir rapidement à la Hongrie un accès illimité au marché américain et d'envoyer pour la première fois dans un pays communiste des volontaires du «Peace Corps».

Il a également annoncé qu'il demanderait au Congrès américain de voter deux enveloppes en faveur de Budapest. La première, de 25 millions de dollars (environ 40 millions de francs), servira à créer un fonds destiné à favoriser le secteur privé qui, bien que limité, est le plus important de tous les Etats communistes. La seconde, de cinq millions de dollars (8 millions de francs) permettra de créer à Budapest un centre régional de recherches sur la sécurité nucléaire et d'autres problèmes énergétiques.

VOLONTAIRES

Quant aux volontaires du Peace Corps, ils viendront enseigner l'anglais, «une de nos meilleures exportations», selon M. Bush.

Le président a salué les réformes économiques et politiques actuellement en cours dans le pays et souligné: «On ne peut se tromper sur le fait que la

Hongrie est à la veille d'un grand changement historique».

«Pour la première fois, le rideau de fer a commencé de se déchirer et la Hongrie -votre grand pays- montre la voie».

Les propos de M. Bush, prononcés à l'université Karl Marx devant un parterre de plusieurs centaines de professeurs et d'étudiants et retransmis en direct à la télévision, a provoqué un tonnerre d'applaudissements.

Comme il l'avait dit aux Polonais, M. Bush a déclaré aux Hongrois que les Etats-unis «seront vos partenaires» si la Hongrie veut instituer des libertés économiques.

Mais, contrairement à son discours de Varsovie, il n'a pas lié l'aide américaine à la moindre demande d'austérité.

RIEN À PERDRE

Le président américain a aussi noté que l'URSS avait retiré récemment certains contingents de Hongrie, et assuré les dirigeants soviétiques qu'ils n'ont «rien à perdre ni à craindre de changements pacifiques». Il a ajouté qu'il serait «ravi» si les Soviétiques se retiraient entièrement de Hongrie, mais son porte-parole a ensuite affirmé qu'il ne s'agissait que d'un sou-

hait «philosophique», sans arrière-pensée.

Avant de se rendre à l'université Karl Marx, le président avait reçu du premier ministre hongrois Miklos Nemeth une boîte contenant un morceau de fil de fer.

Sur une plaque jointe, on pouvait lire: «Ce morceau de fil de fer barbelé est un morceau du Rideau de Fer qui séparait l'Autriche de la Hongrie. C'est la preuve palpable de la division de l'Europe en deux moitiés. Sa destruction a été rendue possible par la volonté du peuple hongrois en reconnaissance de la coexistence pacifique et de l'interdépendance mutuelle. Nous pensons que tous les murs qui existent encore de par le monde tomberont un jour».

SYMBOLE

«C'est un merveilleux symbole de cette visite», a commenté George Bush. En revanche, le cadeau devrait déplaire aux dirigeants conservateurs tchécoslovaques et surtout à l'Allemand de l'Est Erich Honecker en raison de l'allusion claire au mur de Berlin, contenue dans le texte.

Le président Bush devait arriver en France jeudi pour assister au sommet des Sept pays les plus industrialisés. (ap)

L'eau à la bouche

Un FCC prometteur à La Charrière



Face à Partizan de Belgrade, Pascal Vallat et les jaunes et bleus ont mis l'eau à la bouche des 900 spectateurs présents à La Charrière.

(Henry-a)

SPORTS 13 - 14

ÉVÉNEMENT

Sans odeur, mais juteux

Business is business. Tel doit être le dicton que suivent les personnes chargées de liquider les restes d'IG Farben.

Avant et pendant la deuxième guerre mondiale, cet empire de la chimie allemande, entièrement dévoué au régime hitlérien, avait utilisé les prisonniers des camps de concentration dans ses secteurs de production. Les forçant à produire pour lui. Même le gaz «Zyklon B» de sinistre mémoire.

A la fin du conflit, les biens allemands du géant pro-nazi ont été partagés entre BASF, Hoechst et Bayer. Restait à s'occuper des avoirs étrangers. Quelques hommes d'affaires alléchés ont vite compris l'avantage qu'il y avait à s'en occuper.

En 1953 est créée la société IG Farben en liquidation. Le but: récupérer les avoirs étrangers. Cotée en bourse, l'affaire devient vite juteuse. En tentant, contre vents et marées, de récupérer les avoirs étrangers de la firme, les administrateurs ont donné aux actions de la firme une valeur spéculative. Toute personne en possession d'un de ces titres aura droit à une part du gâteau lors de la dissolution finale d'IG Farben. Ce qui devrait arriver dans moins de cinq ans.

Les chiffres sont éloquent. En 1987, le bénéfice net de l'affaire s'élevait à environ 90 millions de francs suisses. En vendant le principal de leurs avoirs, les liquidateurs vont encaisser cette année 117 millions de francs. Voilà qui satisfiera les boursicoteurs qui ont misé sur cette affaire.

Les mécontents, et on les comprend, ce sont les victimes du nazisme. Les six mille esclaves d'IG Farben. Eux, ils risquent de se retrouver bredouilles.

En 1960, les tribunaux allemands leur ont refusé le droit à une indemnisation. Ils n'ont plus d'autre solution que de manifester leur indignation et espérer un geste des actionnaires d'IG Farben.

L'argent n'a pas d'odeur, dit-on souvent. Ceux qui vont bénéficier d'un peu de «blé» dans cette affaire ne risquent pas de mourir étouffés par les relents gazeux qui pourraient en émaner.

Dans les magouilles de ce type, comme dans le trafic de drogue, les bénéficiaires ont souvent de la chance. On revient difficilement d'outre-tombe pour réclamer son dû.

Daniel DROZ

Les Gris

Un nouveau parti en Allemagne de l'Ouest

La palette politique ouest-allemande, où le vert est très présent, s'est enrichie hier d'une nouvelle nuance: le gris.

Le Parti des Gris, officiellement fondé dans la grande brasserie munichoise du Hofbreuhaus, s'est donné pour objectifs la défense des droits des personnes âgées et la paix dans le monde. Il résulte d'une scission, les membres du Groupe de défense des citoyens âgés ayant décidé de ne plus soutenir les Verts, qui ne s'occupent selon eux pas assez des vieux.

Trude Unruh, dirigeante à 64 ans du nouveau parti, a déclaré que celui-ci ferait aussi appel aux suffrages des jeunes, qui ne sont après tout, selon ses termes, que «les vieux de demain».

Mme Unruh a été élue au Bundestag avec le soutien des Verts. Ceux-ci ont immédiatement demandé sa démission.

(ats, reuter)

France: Cory Aquino ravie

«La démocratie s'est renforcée aux Philippines»

C'est une Corazon Aquino visiblement ravie qui s'est présentée hier devant les journalistes au terme de sa visite d'Etat de deux jours en France.

La présidente des Philippines, vêtue d'un tailleur gris rayé de blanc - faisant ainsi mentir son surnom de «dame en jaune» - a dit toute sa satisfaction après deux jours bien remplis à Paris. Cette visite «m'a permis de faire savoir à mes interlocuteurs que la démocratie aux Philippines s'est renforcée». Elle leur a donc demandé d'aider son pays à «préserver et à renforcer» cette démocratie.

Pas question en tout cas pour Cory «d'évaluer sa visite en marks ou en francs français». Elle n'aime d'ailleurs pas beaucoup parler d'argent et laisse cette tâche à son secrétaire d'Etat aux finances, M. Vicente Jayme. Ce dernier précise qu'un échange de lettres sur un protocole d'aide française aux Philippines sera signé mercredi soir. Ce document, qui complètera

un premier protocole signé en avril 1988, devrait porter sur un montant de 100 à 200 millions de FF.

Les deux jours parisiens de Mme Aquino lui ont également donné l'occasion d'essayer de «trouver de nouveaux marchés» mais surtout de tenter de convaincre la France, mais aussi la RFA où elle a passé près de deux jours, d'apporter leur soutien à l'allègement de la dette extérieure du pays. Celle-ci atteint quelque 28 milliards de dollars (environ 46 milliards de frs). Le dette des pays du tiers monde - et donc celle des Philippines - devrait, notamment sous la houlette de François Mitterrand, faire l'objet d'un accord global lors du sommet des Sept.

DES CONTACTS TRÈS FRUCTUEUX

Mme Aquino, accompagnée d'une vingtaine d'hommes d'affaires philippins, a précisé avoir noué des contacts très fructueux avec des patrons français lors

d'un petit déjeuner mercredi matin et d'un déjeuner organisé par le CNPF.

Elle a par ailleurs rencontré mercredi le maire de Paris, Jacques Chirac, et s'est dite «très contente de (ses) commentaires» sur son pays.

SUR L'AGENDA

Aujourd'hui, la présidente des Philippines gagnera la Belgique pour quelques heures avant de revenir à Paris où elle a été invitée par la France pour les cérémonies du Bicentenaire de la Révolution. Elle compte bien continuer à mettre à profit ces nouvelles heures françaises pour rencontrer plusieurs des chefs d'Etat ou de gouvernement invités. Sont notamment notés sur son agenda, le président égyptien Hosni Mubarak, le premier ministre indien Rajiv Gandhi, le président mexicain Carlos Salinas de Gortari, le premier ministre japonais Sousuke Uno ainsi que le président de la Commission européenne, Jacques Delors. (ap)



Mme Aquino (à gauche) s'est dite très contente des commentaires de Jacques Chirac sur son pays. (Bélino AP)

Défense de l'environnement en Italie

Fiat annonce un programme de 1,4 milliard de francs

Le géant de l'automobile italien Fiat a signé hier à Rome avec le ministère italien de l'Environnement un accord-cadre, prévoyant 1200 milliards de lire (environ 1,4 milliard de frs) d'investissements en faveur de la lutte contre la pollution automobile, et l'installation de pots d'échappement catalytiques sur toutes ses nouvelles voitures.

L'accord, signé par Cesare Romiti, administrateur délégué de Fiat, et Giorgio Ruffolo, ministre de l'Environnement, prévoit notamment que «Fiat installera des pots d'échappements catalytiques sur tous ses modèles en production suivant le calendrier fixé par les directives de la CEE». Il annonce en outre «le

développement de la production d'automobiles de moyenne cylindrée capables de respecter les normes plus sévères déjà adoptées aux Etats-Unis».

Fiat, qui produit actuellement 250.000 unités par an dotées de pots catalytiques, sur une production totale de 2,2 millions d'automobiles, devra aussi selon l'accord commercialiser du matériel permettant le remplacement des pots d'échappement sur les véhicules déjà en circulation.

Le ministère de l'Environnement imposera des contrôles annuels des normes acoustiques et de rejet de gaz pour les véhicules diesels, et des contrôles tous les deux ans pour les autres véhicules. Jusqu'à présent, les

automobiles italiennes ne doivent subir des contrôles que 10 ans après leur première immatriculation.

AUTOBUS MOINS POLLUANTS

Fiat participera d'autre part à la modernisation du parc des véhicules publics, notamment avec la construction par Iveco, filiale du groupe de Turin, d'autobus munis de systèmes de dépollution, et la mise au point d'un nouveau moteur à méthane à basse émission gazeuse. Une grande partie des autobus italiens sont en effet dotés de moteurs à méthane, particulièrement polluants.

«En consacrant à la défense de l'environnement ces 1200

milliards de lire d'investissements, Fiat montre qu'elle considère que l'industrie ne peut pas se désintéresser de l'écologie. Au contraire, nous croyons que c'est sur le terrain de l'environnement que se jouera la concurrence entre grandes firmes dans les prochaines années», a assuré M. Romiti.

Récemment, le groupe Ferruzzi, traditionnellement cible des mouvements écologistes italiens pour ses activités chimiques, avait annoncé la mise sur pied d'une matière plastique bio-dégradable.

DAVANTAGE D'ESSENCE SANS PLOMB

De son côté, le ministre de l'Environnement s'est engagé à fa-

voriser la diffusion en Italie de l'essence sans plomb.

Un deuxième accord, signé avec l'Union des Industries Pétrolières prévoit un programme de recherche et de surveillance de la composition de l'essence sans plomb en Italie.

La société pétrolière Agip, qui dispose actuellement de 4000 distributeurs d'essence sans plomb s'est déclaré prête à en installer 2000 autres au cours des prochains mois.

Mais l'objectif essentiel de cet accord, a précisé Gianmarco Moratti, président de l'Union des industries pétrolières, reste la défiscalisation de l'essence verte.

(ats, afp)

George Bush dans les Pays de l'Est: réactions mitigées aux USA

Les Etats-Unis avaient toujours fait du respect des Droits de l'homme et du rétablissement des libertés démocratiques les préalables indispensables à toute aide économique dont la Pologne et la Hongrie ont le plus urgent besoin.

De notre envoyé à Washington
Claude FROIDEVAUX

Au moment où Solidarité, le syndicat longtemps interdit, retrouvait droit de cité en même temps que Varsovie admettait le principe du multipartisme pour les dernières élections, ces deux conditions étaient manifestement satisfaites, ou à tout le moins en voie de l'être. Budapest de son côté s'employait activement à purger l'état-major de son parti communiste des éléments les plus conservateurs qui y siégeaient; la disgrâce de Janos Kadar, le 9 mai dernier, en avait

été le signe le plus évident. George Bush l'avait alors admis, qui s'était félicité du profond changement qui avait cours à l'Est. C'est dire si les Polonais et les Hongrois attendaient sa venue avec l'impatience que l'on devine, curieux de savoir à quel régime l'Occident allait les aider à soigner leurs économies, malades de l'inflation, d'un manque de productivité endémique, d'un service de la dette exorbitant et d'une absence quasi totale de compétitivité.

AMÉRICAINS DÉÇUS

Les Américains eux-mêmes sont déçus des propositions faites par leur président, et ils le disent; les dettes cumulées de Budapest et de Varsovie dépassent les 60 milliards de dollars, et les millions offerts par George Bush n'y feront rien ou presque. C'est la première réaction que l'on en-

registre outre-Atlantique, et qui domine incontestablement toutes les autres: «Le message a bien passé; les dollars, malheureusement, n'ont pas suivi!»

Avec un peu plus de recul, d'autres milieux se font entendre, qui saluent l'habileté de Washington, son refus de faire état de suffisance et de jouer les grands seigneurs, au moment où le bloc soviétique traverse une profonde crise économique. Ces mêmes milieux rappellent les propos de George Bush à la veille de son départ, qui se refusait à être à lui seul le Deus ex machina des maux dont souffrent les économies hongroise et polonaise, et qui se faisait l'avocat d'une solution globale, communément admise par les sept partenaires du prochain sommet de Paris. C'est au terme de cette rencontre seulement qu'on devrait y voir un peu plus clair.

C. F.

USA: amende record pour un journal

Un quotidien américain, le Pittsburgh Post-Gazette (Pennsylvanie) a dû déboursier mardi la plus importante somme jamais versée par un journal dans une affaire de diffamation: 2,7 millions de dollars (environ 4,3 millions de frs).

L'organe de presse avait été condamné en 1985 pour diffamation pour son compte-rendu d'un procès en 1979 portant sur le testament controversé du milliardaire Paul Ciaffoni. Cet arti-

cle était fondé sur des documents judiciaires, selon lesquels l'homme de loi du milliardaire, Richard DiSalle, aurait altéré le contenu du testament, du fait de sa relation avec sa plus jeune fille.

La juridiction de Pennsylvanie protège théoriquement des poursuites la publication de documents judiciaires, même s'ils ont un caractère diffamatoire. Mais, le tribunal du comté de Westmoreland avait néanmoins

donné gain de cause au plaignant, en soulignant que le compte-rendu du journal n'était pas objectif. La Cour Suprême américaine avait refusé de se saisir du cas.

Pour l'ensemble des médias, c'est le réseau de télévision CBS qui détient depuis l'an dernier le «record» de dommages-intérêts pour diffamation, avec une condamnation à payer 3 millions de dollars.

(ats, afp)

LE MONDE EN BREF

ARIANE. - Les techniciens ont procédé au lancement de la dernière version du lanceur européen Ariane-3, avec la mise sur orbite du satellite expérimental de télécommunications Olympus-1.

LENINGRAD. - Iouri Soloviov, membre suppléant du Bureau Politique du Parti communiste soviétique et chef du parti à Leningrad a démissionné de son poste à la tête de la seconde ville d'URSS pendant une réunion du Comité du Parti de Leningrad à laquelle assistait Gorbatchev.

LONDRES. - Le conflit dans les chemins de fer britanniques est à nouveau dans l'impasse, après la rupture des négociations entre British Rail (BR) et les syndicats.

ITALIE. - Marzio Perini, l'otage dont les ravisseurs avaient envoyé une oreille coupée à la famille par la poste, a été libéré après quelque 200 jours de détention.

COLOMBIE. - Le gouvernement colombien et le mouvement guérillero d'extrême-gauche M-19 qui négocie son retour à la vie civile sont convenus des propositions à soumettre au Congrès national à compter du 20 juillet, date à laquelle s'ouvrira la session parlementaire 1989.

IRAK. - L'Irak a accusé les autorités iraniennes d'infliger aux prisonniers de guerre irakiens des tortures «physiques et morales» avant de les relâcher.

ULSTER. - Au lendemain d'une nuit d'émeutes sporadiques, quelque 100.000 protestants ont envahi les rues des villes nord-irlandaises pour commémorer, comme chaque année, la victoire de Guillaume d'Orange sur les troupes catholiques en 1690 à Boyne, petite ville de l'actuelle République d'Irlande.

POLOGNE. - La Pologne et la RFA sont parvenues à un nouvel accord de rééchelonnement de la dette publique polonaise, portant sur sept milliards de marks (6 milliards de francs suisses).

CGT. - La dernière «grande» manifestation de la CGT, le 1er mai, était plutôt bon enfant. Mercredi, l'imposant cortège - 40.000 personnes selon les organisateurs, 5000 selon la police - avait adopté un ton nettement plus combatif.

SIBÉRIE. - Les mineurs de charbon d'une ville proche de Novosibirsk, en Sibérie soviétique, ont cessé le travail et organisé un sit-in devant le siège du PC local pour demander un meilleur approvisionnement en nourriture et davantage de jours de congé.

KOSOVO. - Les mesures d'urgence décrétées le 27 février dans la province yougoslave du Kosovo à la suite de manifestations de la population de souche albanaise ont été sensiblement allégées par la présidence collégiale de Yougoslavie.

coop Informations Coop!



Prix choc

Serviettes en papier «Contessa» 2.-
triple épaisseur, 37 x 37 cm, divers coloris, paquet de 50

Coop hits «week-end»

du jeudi 13 au samedi 15 juillet 1989

Pêches d'Italie 1.70 le kg

Kiwi 5.50 le kg

Coop hits hebdo

du 12 au 18 juillet 1989

Tous les blocs de crème glacée Gold Star de 400 g
- .60 de moins

p. ex.: bloc de crème glacée vanille de 400 g 3.- 2.40

Condiment liquide Maggi 2.30
la bouteille de 250 g 3.10

Müsli Coop -.65
5 sortes, le pot de 150 g -.85

Côtes du Rhône 1986 4.50
Domaine de la Renjarde, la bouteille de 70 cl 5.90
Disponible dans les Centres Coop

Pommes Duchesse Gold Star 2.30
surgelées, le paquet de 370 g 2.95

Bel Paese 1.60
fromage fondu d'Italie, 2 x 56 g duo 2.10

Salami Alfredo 4.20
Tipo Milano, pièce de 300 g 5.40

Shampooing Beldam 3.90
pour tous les types de cheveux, 2 x 250 ml duo 5.20

Rexona Spray 3.50
Déodorant Sport ou Élégance, 115 ml 4.25

Rexona Roll-on-Sport 3.20
Déodorant 45 ml 3.95

Rexona Vapo Prestige 4.20
Déodorant 75 ml 4.90

Stick déodorant Sure 4.20
Cool Blue ou Sport, 50 g 4.95

Crème déodorante La Fram 4.20
Gentle, 50 ml 4.90
Disponible dans les Centres Coop

Bac Stick Classic 3.-
Déodorant, 50 ml 3.70

Mum Roll-on 3.20
Blue Heather, déodorant, 40 ml 3.90

Vapo Naturelle 2.70
Déodorant, 100 ml 3.40

Boissons froides

Coca-Cola light (+ consigne) -.90
la bouteille de 1 litre 1.25

Coop Citro Eau de table, (+ consigne) -.50
bouteille de 1 litre -.65

Eau minérale Coop naturelle (+ consigne) -.40
gazéifiée ou «légère», la bouteille d'un litre -.50

Coop Hit *weekend* Boucherie

Dans nos boucheries,
jusqu'au samedi 15 juillet

Goulasch de boeuf
1er choix

100g

1.40

au lieu de 1.80

Tendrons de veau
1er choix

100g

1.70

au lieu de 2.10

Cuisses de poulet fraîches
1er choix

le kg

8.90

au lieu de 12.-

Offres régionales

Tomates du pays



le kg

2.90

Cervelas 2 paires



400g

2.60

au lieu de 3.60

Niveau sonore trop élevé

Concert de rock: l'ouïe atteinte

Les amateurs ne devraient pas assister à un concert de rock sans avoir en poche - et au besoin enfoncés dans les oreilles - de la ouate ou des tampons auriculaires. La «mégalomanie acoustique» de nombreux orchestres peut en effet conduire à des troubles sérieux voire irréversibles de l'ouïe, comme l'indique la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accident (CNA) dans son bulletin publié à Lucerne.

Selon la CNA, le niveau sonore des concerts ne devrait d'ailleurs pas dépasser 100 décibels. Dans les discothèques, ce niveau devrait être limité à 90 décibels. Jusqu'ici, les organisateurs et agences spécialisées se sont opposés à toute limitation du niveau sonore des concerts: ils craignent que les musiciens ne se mettent à bouder la Suisse.

L'année dernière, selon la CNA, huit cas d'atteinte à l'ouïe subie lors d'un concert de rock ont été annoncés. En réalité, leur nombre est beaucoup plus élevé et il augmentera encore - si des mesures ne sont pas prises. La puissance des amplificateurs utilisés lors des concerts n'a cessé



Les Rolling Stones: trop durs pour notre ouïe?

(Bélino AP)

de s'augmenter et la puissance dissipée par les haut-parleurs de certains chanteurs atteint 50.000 watts. Les ingénieurs du son poussent d'ailleurs souvent les

potentiomètres au maximum. Or, si à 120 décibels les haut-parleurs tiennent encore le coup, les oreilles, elles, lâchent. A noter qu'un casque branché sur

une chaîne haute fidélité peut atteindre lui aussi 110 décibels. «La musique de Mozart peut donc, elle aussi, nuire à notre santé», écrit la CNA. (ap)

14 juillet: le cinéma - roi

L'été de toutes les manifestations (!) à Zurich

Un écran géant tendu sur les eaux du lac. A Zurich, le cinéma d'une nuit d'été se prolongera durant 6 semaines. Première de ces projections «révolutionnaires», le... 14 juillet. Une toile de 250 m², un film différent chaque soir, mille fauteuils installés sur la rive. Et ce n'est que la partie émergée d'un été culturel zurichois survolté.

- par Patrick FISCHER -

Tout le mois de juin - et la Limmat avec lui - a été traversé par un formidable souffle de glasnost. La ville a déboulé un crédit record de 2 millions de francs pour faire de ses traditionnelles Juni-Festwochen le plus grand «happening» soviétique organisé à l'ouest. Plus de 1200 artistes invités. Un kaléidoscope de

toutes les formes de l'art russe et soviétique.

UN VIEUX MARTEAU

Certaines «installations» sont allées si loin dans la critique expiatoire que leurs auteurs se sont fait peur. «Nous sommes nés dans un pays où l'art a toujours été considéré comme dangereux», disent les peintres Gorokhovski et Sobolev, de la nouvelle avant-garde. Leur portrait de Staline en taches de sang est signé à visage découvert.

Où l'exorcisme fait jeu égal avec le prestige! La Präsidialabteilung, la présidence de la ville, se profile au travers des ambitions de sa politique culturelle. Sans se compromettre pour autant.

L'affiche des Juni-Festwochen ne montre qu'un marteau (un vieux marteau d'avant 1917,

pas encore marié avec la faucille).

La fenêtre soviétique à peine fermée, les salles obscures ouvraient leurs portes pour une nuit du cinéma de... 4 jours, le «Kino Spektakel», avec 150 films offerts au prix minimum admis par les distributeurs: 7.70 francs, retour en tram compris.

C'était la participation de la ville - ses transports publics, mobilisés pour 2 rondes continues de 24 heures. Au passage, elle encaisse la taxe sur les spectacles. Léger baume sur une trésorerie durement éprouvée par le bastringue zuricho-soviétique.

Réalisateurs du «Kino Spektakel», les exploitants de salles eux-mêmes. Ils pensent - et le démontrent - qu'une bonne programmation peut faire revenir le public au cinéma. C'est la

tendance depuis quelques années à Zurich.

COMME A NOËL

«Début juillet, c'était comme à Noël. Deux reprises seulement dans toute la ville», se réjouit This Brunner, responsable de la programmation dans une dizaine de salles. Son vœu: «Le public est devenu paresseux. Nous aimerions lui faire découvrir le jeune cinéma, les films qui ne déclenchent pas les avalanches médiatiques».

Dès le 14 juillet, on sera plutôt dans la superproduction en trois dimensions: le bain de pied à la belle étoile. L'événement s'appelle «sea you». L'écran y sera plus grand qu'à Locarno. On perçoit comme une envie de tirer un peu à Zurich la toile des festivals de cinéma.

P.F.

Les demandes affluent

Prêts hypothécaires de la Caisse fédérale d'assurance

Le service des immeubles de l'administration fédérale des finances croule, ces jours, sous les demandes de prêts hypothécaires auprès de la Caisse fédérale d'assurance (CFA). Quelques jours seulement après la distribution d'une circulaire relative à l'octroi de prêts par la CFA - prêts destinés à l'acquisition d'un logement ou à la construction d'une maison familiale - près de 900 demandes ont déjà été déposées.

Bien que l'ordonnance sur les prêts par la CFA n'entre en vigueur que le 1er août, les demandeurs se bousculent au portillon. Pour la seule matinée de hier on a compté 156 demandes de prêts et des douzaines de demandes de renseignements.

Selon les déclarations faites hier soir à la TV alémanique par le chef du service des immeubles,

la CFA met annuellement à disposition quelque 300 millions de francs pour l'accession à la propriété. Si cette somme ne devait pas suffire, une liste de demandeurs prioritaires devrait être établie.

Les quelque cent demandes déposées quotidiennement proviennent de toutes les catégories de fonctionnaires. Le nombre des personnes assurées auprès de la CFA atteint 112.000.

Les banques ne voient pas du meilleur oeil les mesures prises par la Confédération. Selon le directeur de la Banque cantonale de Berne, Kurt Meier. «Je crois que nous allons perdre des hypothèques en grand nombre et une clientèle stable, fidèle et qui ne nous pose aucun problème», a déclaré M. Meier à la TV alémanique. (ap)

Plainte des consommatrices

Hausse des tarifs de la santé à Zurich

Le Forum des consommatrices de Suisse alémanique (FC) a déposé plainte auprès du Conseil fédéral contre l'acceptation par le gouvernement cantonal zurichois du nouvel accord tarifaire conclu entre les médecins et les caisses maladie du canton. Le FC a indiqué qu'il entend ainsi s'opposer à «une hausse massive des tarifs dans le secteur de la santé».

Un «contrat tarifaire» conclu entre la société des médecins et l'association des caisses maladie du canton de Zurich fixe depuis 1977 la rémunération des prestations médicales. La dernière révision du contrat, qui prévoit notamment une augmentation de 6,7% de la valeur du point, a reçu l'aval du gouvernement cantonal en mars.

L'augmentation de la taxe de base de 75 à 80 centimes par point a été qualifiée d'«injustifiée» par le surveillant fédéral des prix Odilo Guntern. M. Guntern a recommandé à l'exécutif cantonal de la rejeter. Le

gouvernement zurichois a pourtant accepté cette hausse le 1er juillet, avec effet rétroactif au 7 juin.

Le FC a donc décidé de déposer plainte contre l'augmentation de la valeur de la taxe de base auprès du Conseil fédéral. Pour les assurés, cette hausse signifie une augmentation de la partie du dommage non couverte par les assurances, mais aussi une hausse des primes des assurances maladie.

D'autre part, les chiffres d'affaires des médecins ont enregistré une hausse de 11,6% depuis la dernière adaptation de la valeur de la taxe de base, tandis que le renchérissement augmentait de 7,5%. Pour les médecins, cette évolution s'est soldée par une hausse réelle des revenus de 4,1%. L'augmentation de 6,7% de la valeur de la taxe de base ne se justifie donc d'aucune façon, et contrevient clairement au principe de la justice, a expliqué le FC. (ats)

LA SUISSE EN BREF

PEU TENTANT. - Bien que dotée de pouvoirs considérables et d'une rétribution annuelle de presque 200.000 francs, la fonction de procureur général de la Confédération ne paraît pas tenter grand monde. Jusqu'à présent, seuls trois candidats sont sur les rangs pour succéder à Rudolf Gerber.

POLLUTION. - En réduisant la vitesse sur les autoroutes, les routes et autres rues, le gouvernement zurichois entend réduire sensiblement la pollution dans le canton. Un train de mesures de quelque 200 pages touchant également le chauffage est soumis en consultation. Les autorités veulent aussi mettre l'accent sur les transports publics et en particulier le RER, l'express régional.

AIDE. - La contribution de la Suisse au Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE s'est accrue en 1988 de 7,2% en termes réels pour s'établir à environ 615 millions de dollars (996 millions de francs).

DROIT. - A la suite d'un arrêt récent du Tribunal fédéral (TF), le canton de Vaud doit revoir sa loi sur l'expropriation pour cause d'intérêt public. Il convient en effet qu'une instance judiciaire puisse se prononcer sur le principe même de l'expropriation.

GENÈVE. - La section genevoise du Parti suisse du travail (PST) souhaite que les magistrats du pouvoir judiciaire à Genève soient élus uniquement par le peuple et que toute élection tacite soit désormais abolie. Le PST déposera un projet de loi dans ce sens au Grand Conseil.

TRAVAIL. - La Suisse, avec une semaine de travail de 50 heures dans les très petites entreprises, la construction et la restauration, et de 45 heures dans plusieurs autres secteurs, est à la traîne par rapport à la majorité des pays industrialisés où des progrès considérables dans la réduction du temps de travail ont été réalisés, selon une étude du Bureau international du travail (BIT).

TREMBLEY. - «Quels condamnés, en Suisse, disposent dans la semaine qui suit leur condamnation de cinq pages sur papier glacé pour diffuser largement la critique de leurs juges?», s'interroge Me Michel Halpérin, avocat du juge Trembley dans une lettre adressée mercredi à la presse.

CFF. - Voyager en train en famille est toujours plus apprécié, selon les CFF, qui ont enregistré l'année dernière une augmentation de 4 à 5% par rapport à 1987. Outre le billet de famille et l'abonnement général pour famille, les CFF met-

tent ce succès sur le compte des «voitures de famille», une offre unique en Europe, qui circulent sur différentes lignes Intercity depuis quatre ans.

BÂLE. - Une fuite de 20 à 30 litres de chlorure de thionyle s'est produite chez Sandoz à Bâle lors de travaux. Sous l'effet de l'humidité de l'air, une petite quantité de cette substance s'est transformée en acide chlorhydrique et en dioxyde de soufre, provoquant une mauvaise odeur, légère toutefois, à proximité de la fuite.

MONTREUX. - Interdites dans le canton de Vaud, les machines à sous pourraient être autorisées au Casino de Montreux, à titre exceptionnel. Ainsi qu'il l'a annoncé, le Conseil d'Etat a répondu favorablement à la demande de l'établissement montreuvis, sous réserve de l'approbation par le Grand Conseil.

PERROY. - La grande ferme vigneronne de Malesert, sur le territoire de la commune vaudoise de Perroy, a été la proie des flammes mercredi peu après midi.

UDC. - L'Union démocratique du centre (UDC) réclame un arrêté fédéral pour un impôt sur les gains fonciers réalisés sur la vente d'immeubles à court terme et une révision accélérée de la loi sur l'aménage-

ment du territoire. L'UDC reste assez sceptique sur le train de mesures du Conseil fédéral pour enrayer la spéculation foncière.

TESSIN. - Désireux de raser les touristes installés dans les campings du golfe d'Agno au bord du lac de Lugano, l'Office du tourisme du Malcantone a fait effectuer, par un laboratoire privé, les analyses des eaux du golfe. Dans un communiqué diffusé mercredi, il prétend qu'elles sont désormais propices à la baignade. Ce n'est pas l'avis du laboratoire cantonal d'hygiène, qui avait prononcé une interdiction de baignade.

WEINFELDEN. - Un inconnu a abusé sexuellement d'un garçonnet de 10 ans à Weinfelden (TG). Il s'est en outre conduit «brutalement et grossièrement» à son égard.

ÉTAT. - Comment le Suisse perçoit-il l'Etat et quels sont ses rapports avec lui? La Société suisse de recherches sociales pratiques (SfG) a mené une enquête auprès d'une population qui évolue dans un cadre socio-économique généralement privilégié. Dans son rapport «Les Suisses et l'Etat», la SfG constate que 70% des personnes interrogées nient les liens de l'Etat (fédéral) aux autorités et à l'administration.

Leibstadt tient la vedette

Trente-deux incidents dans les installations nucléaires en 1988

Un incident technique de classe A ayant «sensiblement» porté atteinte à la sécurité s'est produit l'année dernière à la centrale nucléaire de Leibstadt, selon le rapport publié par la Division de la sécurité des installations nucléaires (DSN).

Dans cette même centrale, 11 incidents de classe B, ayant eux, «porté atteinte de façon minime à la sécurité» ont été enregistrés au cours de l'année, contre 10 en 1987.

TREIZE

Les quatre autres réacteurs (Beznau I et II, Goesgen et Muehleberg) n'ont connu, au total que 13 incidents de classe B en 1988 contre 19 en 1987.

S'agissant des incidents d'ordre radiologique, trois seulement d'importance considérée comme mineure ont eu lieu dans les centrales nucléaires.

Quatre incidents - dont deux sérieux - se sont produits à l'Institut Paul-Scherrer. En 1987, un seul incident avait été enregistré

dans l'ensemble des installations sous contrôle.

EN DESSOUS DES LIMITES Selon la DSN, les quantités de substances radioactives rejetées dans l'environnement par les dix installations sous surveillance sont restées partout en dessous des valeurs-limites, de même que les doses d'irradiation de la population. Les doses-limites admises pour le personnel des installations nucléaires ont également été respectées.

ARRÊTS AUTOMATIQUES

Ce sont les arrêts automatiques, les irrégularités et mauvais fonctionnements constatés lors de vérification, les dépassements de limite hebdomadaire de rejet de radionuclides qui ont formé la majeure part des incidents. Il n'en est résulté, selon la DSN, aucune suite dommageable pour le personnel ou la population.

Il faut dès lors, selon la Division, considérer que la sécurité dans les installations nucléaires suisses a été bonne en 1988. (ap)



**Et maintenant le train:
Voyages accompagnés**

Dimanche 16 juillet
Excursion accompagnée
**Visite du musée
de Ballenberg 50.-***
76.-

Train, bus, entrée au musée et repas de midi
Mercredi 19 juillet
Un magnifique voyage
**Braunwald,
col du Klausen 47.-***
74.-

Train et car
Dimanche 23 juillet
Train spécial
**Les Grisons,
arrêt à Davos 49.-***
69.-

Café et mini-tresse à l'aller.
Places numérotées.
Jeudi 27 juillet
Découvrez la dernière nouveauté du MOB
**Superpanoramic-
express 53.-***
73.-

Samedi 29 juillet
Assistez au
**meeting aérien
de Rarogne 35.-***
52.-

Possibilité de baptême de l'air
ou d'un vol au-dessus des Alpes

Renseignements et inscriptions: au guichet
de votre gare jusqu'à la veille du départ à 15
heures (pour autant qu'il reste des places
disponibles).

* Prix avec abonnement 1/2 tarif.

Renseignements CFF
La Chaux-de-Fonds
039/23 10 54
039/23 62 62

Vos CFF

Donnez un élan à votre vie!



**RESTEZ
EN FORME
PENDANT
LES
VACANCES!**



Ouvert tous les jours de 17 à 21 heures
Av. Léopold-Robert 79, ☎ 039/23 50 12
012020

DENNER SUPERDISCOUNT

Vin blanc suisse
**Blanches
Roches**

Chasselas Romand
1988
70 cl

3.95

Combattez donc le cartel
de la bière!

Bière danoise
Tuborg

blonde
50 cl

0.80

(+ dépôt -30)

Bière allemande
**Jever Premium
Light**
boîte

50 cl **0.85**

Bière allemande
Clausthaler
sans alcool

blonde **SIXPACK**
6x33 cl **3.95**

no 1
pour
les spiritueux

*Achetez
maintenant!*

Bacardi
40 Vol.%
70 cl

Jans les filiales
disposant d'une patente
de spiritueux

La loi nous interdit mal-
heureusement de spécifier
nos prix avantageux
pour les spiritueux.

Vin blanc suisse
Féchy
La Croix d'or
1988

70 cl **7.95**

Vin blanc suisse
Domaine de la Revettaz
1987

70 cl **5.75**

Vin rouge français
Côtes du Rhône a.c.

1 litre
3.75

(+ dépôt -40)

Vin rouge espagnol
Conde de Carat
Penedes Reserva
1984/85

70 cl **5.95**

Panaché Bilz
sans alcool
boîte
33 cl **0.65**

**Rexona
Douche**

• crème
• sport
• parfum

2x250 ml
5.70

Vania Pocket
en emballage individuel

• serviettes ultra-minces
2x20 pièces **6.20**

• protège-slips
2x30 pièces
4.20

Duopack
2- meilleur marché

QUASAR
Enregistreur stéréo.

Mod. 04-4621
- Radio OUC/OM/LO
- 2 haut-parleurs à 2 voies
- Prise pour écouteurs
- Alimentation sur réseau
et sur piles
- super design
- Couleur: noir
- 1 an de garantie

Maintenant, par cartouche de cigarettes
du cartel, des
bons de tabac
d'une valeur de
Fr. 1.25

*maintenant
chez DENNER
les cigarettes
les moins chères*

QUASAR
Ouvre-boîte électrique

Mod. 29-2020-1-1
- avec affûteur de couteaux
et ciseaux électrique
- utilisation simple

seulement 24.90

BON 2.-
Galaxy 166 DENNER
Le 1-er gel de lavage pour
votre lave-vaisselle
4 kg **11.50**
9.50
avec bon

Calgon
Détartrant de linge
redonne au linge
ses couleurs.

2 litres
10.80

7.80

Nous sommes toujours plus avantageux!

La plupart des offres sont également
disponibles chez les détaillants
indépendants DENNER-satellites! Valable dès le: 13. 7. 89

**Messmer
Willy**

Orthopédie Moderne
Tél. 039 / 23 26 10

Le magasin
et cabinet d'orthopédie
sera fermé
en raison des

**vacances
annuelles**

du 17 juillet au 11 août 1989
Daniel-JeanRichard 44
La Chaux-de-Fonds 581



**Pour voyager
encore plus loin -
Procrédit**

Veillez me verser Fr. _____
Je rembourserai par mois env. Fr. _____
Nom _____ Prénom _____
Rue _____ No. _____
NP/Domicile _____
Date de naissance _____ Signature _____
A adresser dès aujourd'hui à
Banque Procrédit | ouvert
Av. L.-Robert 23 | de 08.00 à 12.15
2301 La Chaux-de-Fonds | de 13.45 à 18.00
ou téléphoner
039 - 23 16 12
X procrédit
4/1m/28/Je
004325

Jamais k.-o. Monsieur OK!

Bernard Houche joue «placé» depuis dix ans

Dix ans aujourd'hui que Bernard Houche s'est lancé dans le bain du placement temporaire avec OK Personnel Service. Dix ans de succès ponctués d'un chiffre d'affaires qui devrait atteindre 55 millions de francs à la fin de l'année. Et l'homme n'est pas fatigué!

Paradoxalement, c'est la crise horlogère qui est à la base de la carrière de Bernard Houche. Comptable de formation, ce Français d'origine est arrivé en Suisse en 1967. Il se trouve rapidement à la place de chef du personnel dans une société biennoise. «J'ai dû annoncer leur licenciement à près de 200 personnes, se rappelle-t-il. Mais je me suis battu pour les replacer. Et j'y suis parvenu pour plus de 80% d'entre eux. Ce fut comme un détonateur, j'ai trouvé ça formidable et je me suis lancé, seul en 1979. En fait, la crise m'a été bénéfique!»

PRÈS DE CENT PERSONNES

C'est donc à Neuchâtel que M. Houche fait ses premières armes dans le domaine du placement temporaire. Sa progression est régulière, puis elle s'accélère dès 1985. Aujourd'hui, elle bat des records. «Après les six premiers mois de l'année, notre chiffre d'affaires a progressé de 46% par rapport à 88. Et nous devrions au moins égaler notre croissance de 88 qui était de 50,2%!»

Du petit bureau de 1979, il ne reste que des souvenirs. Aujourd'hui, OK Personnel Service est un groupe international qui emploie près de 100 personnes. En Suisse, le groupe s'appuie sur seize bureaux et il vient de s'installer à la quatrième place du classement des entreprises de placement.

UN DÉVELOPPEMENT FULGURANT

En France, Bernard Houche a racheté une société il y a deux ans. Le développement a été fulgurant et le chiffre d'affaires multiplié par dix depuis. Deux bureaux à Paris, un à Cluze et un à Rennes constituent la base de cette antenne hexagonale. «La France est un marché extraordinaire pour l'emploi, se réjouit le directeur».

UNE RÉUSSITE QUI DÉRANGE

La réussite de Bernard Houche a bien entendu donné de la migraine à ses concurrents. Et certains se sont demandés ce qu'il avait de plus qu'eux? «Très vite je me suis rendu compte de la nécessité de me spécialiser. C'est pourquoi j'ai lancé OK Informatique à Neuchâtel et OK Medical à Lausanne. Et j'ai mis à leur tête des professionnels. Car eux seuls savent quelles qualités et connaissances nécessite un poste précis».

Le succès d'OK Personnel Service vient également de la

capacité de Bernard Houche à comprendre les motivations de celui qui cherche un emploi.

«Les mentalités ont changé; aujourd'hui, on ne répond plus à une seule annonce, on veut avoir le choix. En fait, on veut gérer sa vie professionnelle comme on gère ses loisirs.

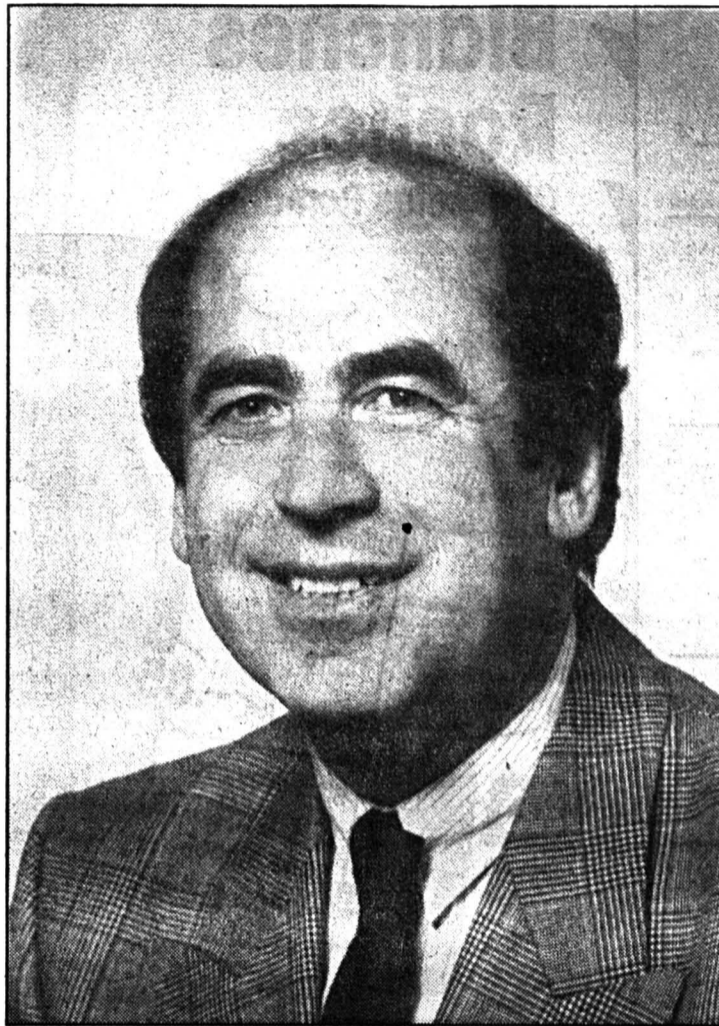
Alors, pour le placement fixe, je propose des temps d'essai et je ne travaille qu'au «succès».

Par ailleurs, je pense que l'avenir des agences de placement passe par des efforts dans le domaine de la formation».

PAS DE LIMITE AU DÉVELOPPEMENT

Passionné par son entreprise, Bernard Houche aime créer de nouvelles entreprises. Il se lance dans de nouvelles activités publicitaires, commerciales avec un égal bonheur. «Mais mon ambition première est toujours liée à OK Personnel Service. Je veux que le groupe progresse calmement, avec les risques inhérents à toute entreprise, mais sans mettre en péril la société. Comme je ne suis pas obnubilé par l'argent, je ne fixe pas de limite au développement de mon groupe».

Et à ce développement, il y travaille. Des implantations sont à l'étude à l'étranger, «je suis à l'affût sur tous les marchés» (on a vaguement entendu parler de l'Italie!), alors que deux nouveaux bureaux vont ouvrir à Soleure et sur les rives



Bernard Houche: un créateur d'entreprise passionné.

(Photo Impar-J.Ho.)

du Léman. «Je serai le sponsor principal du club de basket de Vevey la saison prochaine.

Pourquoi ne pas en profiter pour ouvrir une agence?» J.Ho.

Le groupe AMI est vendu

Le Crédit Suisse n'est pas loin

Après une course fantastique entre plusieurs investisseurs géants, le groupe American Medical International (AMI), qui possède quatre importantes cliniques privées en Suisse, a été racheté pour 2,14 milliards de dollars (environ 3,4 milliards de francs).

Une enquête de Roger de Diesbach

On trouve la First Boston Investments Inc. dans les rangs des acheteurs. Parmi les principaux établissements financiers qui leur ont prêté de l'argent, on remarque la First Boston Securities Corp. Or, ces deux établissements appartiennent

à la CS First Boston, banque américaine propriété à 45% du Crédit Suisse Holding à Zurich.

RUMEURS DE VENTE

Le conseil d'administration d'AMI a accepté cette OPA «amicale» à 28 dollars l'action.

Selon le New York Times, les acheteurs pourraient vendre les hôpitaux que le groupe possède en Europe afin de rembourser l'importante dette d'AMI. En Europe? Cela veut dire en Espagne, en Grande-Bretagne, en Grèce et en Suisse. La nouvelle est à peine tombée que, en Suisse, des investisseurs qui tiennent pour l'instant à garder l'anonymat proposent 100 millions de dollars pour racheter les quatre

hôpitaux qu'AMI possède dans notre pays: la clinique Cecil, à Lausanne, l'hôpital Im Park, à Zurich, la clinique Im Schachen, à Aarau et la clinique Beau-Site, à Berne. A part la clinique d'Aarau qui n'a que 9 mois d'existence, les autres établissements d'AMI en Suisse dégagent de solides bénéfices. Il n'est pas certain que 100 millions suffiront pour acheter ces cliniques de luxe.

DES HYPOTHÈSES?

Selon Marcel Hebeisen, président d'AMI en Suisse, il est prématuré de dire quel sera le sort des hôpitaux suisses. Il est possible que les nouveaux propriétaires vendent leurs propriétés en Europe, mais tout aussi possible qu'ils gardent le

tout: «Pour l'instant, on ne peut faire que des hypothèses et AMI suisse ne changera rien à ces projets.» Si Marcel Hebeisen affirme mal connaître les nouveaux maîtres du groupe AMI, il reconnaît avoir reçu il y a quelques semaines des émissaires de la First Boston venus se renseigner sur les propriétés suisses du groupe: «On a joué le jeu, ouvert les comptes.»

DES CONDITIONS

L'OPA sur AMI International a donc été remportée après plusieurs mois de compétition par la compagnie IMA Holdings Corp.. Derrière cette compagnie, on trouve surtout la famille Pritzker, de Chicago, la banque First Boston et les fi-

nanciers Harry Gray, Mel Klein & Partners. Ces investisseurs ont apporté dans leur corbeille 250 millions de dollars, empruntant le reste à un syndicat de créanciers mené par la Chemical Bank. Cette dernière avancerait 800 millions de dollars, et peut-être même 920 millions. La First Boston Securities Corp. apporterait de son côté 712,8 millions de dollars.

L'accord passé avec les acheteurs prévoit qu'AMI ne paiera pas de dividende avant que l'opération ne soit conclue. Et l'acquisition est encore soumise à d'autres conditions, dont l'obtention par les acheteurs d'IMA Holdings de l'énorme financement promis. Et il faut encore obtenir le feu vert de la terrible loi antitrust américaine. (BRRI)

Pargesa (1725 -25), Buehrle (1180 -25), Réassurances (11300 -200), le bon (1230 -50) et l'action Bobst (3250 -50), les bons Forbo (530 -10), Hilti (690 -13), Helvetia (2260 -40), les actions Konsum (3600 -100) et Gewerbebank Baden (1260 -20) s'affaiblissent, cédant entre 1.4% et 3.9%.

A Genève, Perrot-Duval gagne 750 frs à 25750, Lem 5 frs à 410, dans un grand calme. SPI à 12 h 45: 1123.4 + 6 (ats, sbs)

Léger recul du dollar à Zurich

Le dollar a légèrement reculé mercredi à Zurich dans un marché calme. En fin d'après-midi, il était coté à 1,6170 fr (1,6210 fr la veille). Le marché a adopté une position d'attente avant la parution de statistiques économiques américaines et la rencontre des pays du G-7 ce week-end, ont indiqué les cambistes.

Les autres principales monnaies n'ont guère varié face au franc suisse. Le DM valait 0,8610 (0,8615) fr, le franc français 0,2535 (0,2540) fr, la lire inchangée 0,1188 fr les cent liras, la livre 2,6260 (2,6275) fr et le yen 1,1510 (1,1550) fr les cent yen.

Peu de changements également sur le marché des métaux précieux: l'once d'or coûtait 379,50 (379) dollars, le lingot inchangé 19,725 fr, l'once d'argent 5,27 (5,21) dollars et le kilo de métal gris 275 (271,50) fr. (ats)

L'ÉCONOMIE EN BREF

Position suisse compromise

Participation à un projet de recherche japonais

La position de la Suisse dans la course à l'obtention du secrétariat du projet scientifique japonais de recherche internationale de base HFSP («Human Frontier Science Program»), ainsi que sa participation, dès la phase initiale du projet, sont compromises par le souhait de certains pays européens de limiter le lancement de ce projet au cercle du G-7, le groupe des sept pays les plus riches du monde.

Dès son annonce en 1987, au sommet de Venise, la Suisse a exprimé son intérêt de participer au projet HFSP, qui constitue le premier effort de coopération scientifique internationale jamais entrepris par le Japon. L'an dernier, l'Agence japonaise de la science et de la technologie avait approché la Suisse pour lui demander si

elle était prête à accueillir le secrétariat d'une fondation internationale HFSP. La première année déjà, le Japon projette d'y injecter plusieurs dizaines de millions de francs suisses.

Mais face aux objections du G-7 quant au choix de la Suisse, le Japon a proposé Londres pour le siège du secrétariat du programme de recherche orienté sur les mécanismes du cerveau et la biologie moléculaire.

«Rien n'est encore décidé au sujet du secrétariat. Il y a trois semaines, une réunion a eu lieu à Tokyo entre des représentants des Etats membres du G-7 (Etats-Unis, Canada, Grande-Bretagne, France, Italie, RFA et Japon), au sujet de laquelle la Suisse a été tenue informée. «Les résultats apparaissent encore très maigres», dit un porte-parole de l'ambassade de Suisse à Tokyo. (ats)

TEXTILE. - Le groupe textile italo-suisse Legler, avec siège à San Pietro, près de Bergamo, et le fabricant d'étoffe italien Polli ont décidé de fusionner, créant le principal groupe textile italien.

AVIATION. - Les compagnies aériennes Swissair et Lufthansa envisagent, avec l'entreprise irlandaise de leasing Guinness Peat Aviation Group (GPA), de construire un centre de maintenance pour avions à Shannon (IRL). Il devrait être mis en activité en 1993 et occuper 100 personnes après trois ans.

SWISSÔTEL. - Les rumeurs qui courraient à mi-juin se sont confirmées: Nestlé se retire de Swissôtel, une société que la multinationale vevaysanne détient en commun avec Swissair. Selon un communiqué de Swissair Participations SA, Nestlé a résilié le contrat consorsial pour juin 1991. Swissair est maintenant

à la recherche d'un ou de plusieurs partenaires.

JAPON. - L'excédent de la balance commerciale japonaise s'est contracté à 5,29 milliards de dollars au mois de juin après 5,95 milliards l'année dernière.

FAILLITES. - Le nombre de faillites déclarées au cours du premier semestre de cette année a reculé de 4% par rapport à la même période de l'année passée.

CIBA GEIGY. - Le groupe chimique bâlois Ciba Geigy a décidé d'investir 150 milliards de francs (180 mio. de FS) dans la reconversion et l'agrandissement de ses établissements de Torre Annunziata près de Naples.

CIMENT. - L'office ouest-allemand des cartels a infligé une amende à onze fabrications de ciment d'Allemagne du sud pour violation de la loi sur les cartels. Elles devront payer une

amende totale qui s'élève à 224 mio. de DM. Parmi elles la fabrique de ciments Portland de Kleinkembs dans le Brisgau, une entreprise du groupe Holderbank, qui devra déboursier 4 mio. de DM.

DANZAS. - Le groupe de transport bâlois Danzas a acquis, par le biais de sa filiale britannique Danzas (UK) Ltd, la société de transport CAT, Chard and Axminster Transport, domiciliée à Chard (Grande-Bretagne).

CHINE. - La normalisation et les efforts déployés par les autorités chinoises pour tenter d'accréditer la thèse que tout est rentré dans l'ordre en Chine commencent à porter leurs fruits. Des trois principales agences de voyages suisses contactées, seule une, Kuoni, estime que la situation n'est pas encore assez mûre pour faire redémarrer son programme touristique à destination de Pékin.

... ET SI VOUS CHANGIEZ VOTRE FAÇON DE VOIR?



J.-L. GONZALEZ succ. 15, av. Léopold-Robert La Chaux-de-Fonds 039/23 47 41 Lundi après-midi: OUVERT

Devenez diplômé de notre 8^e session

Ecole suisse de culture physique et de body building + Aérobie et stretching

Durée: Cours par correspondance 10 mois, avec 5 stages (samedi et dimanche) 100 heures de pratique et de théorie

Possibilités de travail: Salle de culture physique, écoles privées, aérobic, fitness, clubs sportifs, Examens pratiques et théoriques avec diplôme à la fin de chaque session.

Début du prochain cours: 2 septembre 1989

Clôture des inscriptions: 15 août 1989

Renseignements et inscriptions: ECOLE SUISSE DE CULTURE PHYSIQUE ET DE BODY BUILDING

Ch. du Martinet 28 - 1007 Lausanne Tél. (021) 25 88 78 005194

finance

CNT Caisse Nationale des Télécommunications Paris

5 3/4% Emprunt 1989-99 de fr.s. 150 000 000

avec la garantie inconditionnelle de l'Etat français

Le produit de l'emprunt sera utilisé pour le financement partiel de FRANCE TELECOM.

Taux d'intérêt: 5 3/4% p.a., coupons annuels au 24 juillet
Prix d'émission: 102% + 0,3% timbre fédéral de négociation
Titres: Obligations au porteur de fr.s. 5000.- et de fr.s. 100 000.-
Libération: 24 juillet 1989
Durée de l'emprunt: du 24 juillet 1989 au 24 juillet 1999
Remboursement anticipé: possible sans indication de raison à partir de 1994 commençant à 102%; pour raisons fiscales en tout temps à 100%.
Cotation: sera demandée aux bourses de Zurich, Bâle Genève, Lausanne et Berne
Numéro de valeur: 478.122
Fin de souscription: 17 juillet 1989, à midi

Résultat du tirage au sort de la tombola de la FOIRE DE TRAMELAN

Table with 2 columns: Prix (1er to 6e) and Numéro (No 1907 to No 2650)

Retrait des prix au bureau de la Zurich-Assurances, Grand-Rue 139, 2720 Tramelan. 50465

Je prendrais en pension

pour les vacances horlogères, vos oiseaux, canaris, peruches, mainates et perroquets.

Prix avantageux. ☎ 039/28 26 84 461607

Vacances horlogères: horaire

Service de soins à domicile

Vous pouvez atteindre les infirmières du lundi au vendredi entre 11 et 12 heures et de 17 à 18 heures

Consultations gratuites pour nourrissons

Ouvert les mardis 18, 25 juillet et le 1er août de 13 h 30 à 16 h 30 Reprise de l'horaire normal le lundi 7 août.

Vestiaire

Fermé du 17 juillet au 14 août. Réouverture le mercredi 16 août.

Secrétariat

Ouvert le matin de 8 à 11 heures, ☎ 039/23 34 23. 012327

Des prospectus détaillés sont à disposition auprès des banques et établissements financiers suivants:

Table listing various banks and financial institutions such as Union de Banques Suisses, Crédit Suisse, Société de Banque Suisse, etc.

BOURSE

DOW JONES ↑ 11.07.89 2514.60, 12.07.89 2532.63

ZURICH ↑ 11.07.89 1117.40, 12.07.89 1123.90

\$ US ↑ Achat 1,605, Vente 1,635

MÉTAUX PRÉCIEUX

Table for Gold (Or) and Silver (Argent) prices with columns for Achat and Vente.

Table for Platinum (Platine) prices with columns for Achat and Vente.

Table for Silver (Argent) prices with columns for Achat and Vente.

CONVENTION OR

Table for Gold (Or) prices with columns for Achat and Vente.

INVEST DIAMANT

Juillet 1989: 245

A = cours du 11.07.89, B = cours du 12.07.89. Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques

HORS BOURSE

Table for Roche port., Roche b/j., Kuoni with columns A and B.

ACTIONS SUISSES

Table listing Swiss stocks such as C.F.N., B. Centr. Coop., Crossair, etc.

ACTIONS ÉTRANGÈRES

Table listing foreign stocks such as Abbott Labor, Aetna LF cas, Alcan alu, etc.

Table listing various international stocks such as Rockwell, Schlumberger, Amalgam, etc.

Table listing Japanese stocks (TOKYO) such as Motorola inc, Polaroid, Raytheon, etc.

BILLETS (CHANGE)

Table showing exchange rates for various currencies like US, Canadian, Sterling, FF, DM, etc.

DEVICES

Table showing exchange rates for various currencies like US, Canadian, Sterling, FF, DM, etc.

LA CHABRAQUE



A. GOGNIAT
SELLIER

2063 VILARS/NE Tél. (038) 53 51 32

**PATRICK
LAINE**

CHARPENTE - COUVERTURE
☎ 038/45 14 39 - 2203 Rochefort

HORBU 2000

Auto - Moto - Avion

Serge Guerdat

2854 Bassacourt ☎ 066/56 67 06

**Coupe
des
Montagnes
neuchâteloises**
Cat R III MI

1^{er} prix une voiture
Peugeot 205

2^e prix un van

3^e prix un voyage
en Grèce

La Chaux-de-Fonds 15-16 juillet
Le Locle 19-20 août
Les Verrières 26-27 août

Finale au Mont-Cornu 9-10 sept.

Avec le soutien de
L'Impartial

140540

CHAMPAGNE
BESSERAT de BELLETON



REIMS

Horse pellets

PROVIMI-LACTA SA
ALIMENTATION ANIMALE - TIERERNÄHRUNG
*Le partenaire
de choix!*

CYCLES ET MOTOS
envers 57, 2400 le locle
039/31 33 60

CHEZ ALI

MUDDY FOX
2503 bienne, 032/25 15 44



REMORQUES POUR VOITURES
VANS POUR CHEVAUX
COMMERCE DE CHEVAUX

J. PERRIN

2316 LES PONTS-DE-MARTEL (NE)
☎ 039/37 18 12 - 039/31 70 77
Husers Start Parade

ENTILLES SA

Garage et Carrosserie
Léopold-Robert 146 Girardet 33
2300 La Chaux-de-Fonds 2400 Le Locle
☎ 039/26 42 42 ☎ 039/31 37 37

PEUGEOT TALBOT
PEUGEOT 205 JUNIOR



garage hotz
offleurier
(038) 61 29 22

croisitour
Les artisans de l'évasion

Membre du groupe Ouboter Voyages SA
anc. **Loth Voyages**

65, rue de la Serre
2301 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 95 55

● offres d'emploi

Vous appréciez le travail de qualité, créer et réaliser des produits pour des marques de haut de gamme, avec des matériaux nobles.

Vous avez de l'expérience dans le boîtier ou le bracelet de montre.

Vous avez un esprit d'initiative et aimez les responsabilités, alors vous êtes le candidat idéal pour l'un des postes que nous avons à vous proposer.

Boîtier

avec longue expérience (si possible).

Mécanicien

capable de travailler de manière autonome.

**Spécialiste du montage
et visitage de la boîte
et du bracelet.**

Ouvriers(ères)

connaissant le perçage et le fraisage.

Polisseurs(euses) sur or

capables de travailler de manière autonome.

Au sein d'une équipe jeune à l'esprit innovateur et dynamique.

Nous vous offrons un poste à responsabilités où la qualité de nos prestations devraient être à l'égal des produits que nous fabriquons.

Si cette annonce vous intéresse, téléphonez au **039/31 14 59** (du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 20 h) afin de fixer un rendez-vous.

18/vm

Unser Kunde ist die Schweizer Tochter eines innovativen, sehr erfolgreichen und zeitgemäss geführten Unternehmens der elektrischen Antriebstechnik.

Die Produktpalette umfasst Elektromotoren in neuestem Design und Stromrichter in AC- und DC-Technik. Dahinter steht ein richtungsweisendes know-how moderner Antriebstechnologie.

Der Erfolg unserer kundenbezogenen Produktpalette und das aussergewöhnliche Wachstum erfordert für den 1. Oktober 1989 im Aussendienst einen engagierten und erfahrenen

**Ingenieur (HTL) als
Aussendienst-Mitarbeiter**

Schwerpunkte seiner Aussendienst-Tätigkeit liegen in der intensiven Betreuung des vorhandenen Kundenstamms in seinem Bereich, sowie der Akquisition von Neukunden.

Diese Position erfordert einen Ingenieur HTL mit Kenntnissen der elektrischen Antriebstechnik und der Wirtschafts- und Branchenstrukturen der Schweiz.

Eine gründliche Einarbeitung ist gewährleistet. Gerne sprechen wir auch mit Ihnen über unsere fortschrittlichen Anstellungsbedingungen.

Bitte richten Sie Ihre ausführliche Bewerbung an Herrn W. Vogt, Ref. 32.

634



APINNOVA sa

Fritz-Courvoisier 40
CH-2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 76 56

APPUI À L'INNOVATION

Cherchons:

**ouvrières
d'usine**

Horaires variables, places stables, bien rémunérées.

Miniabilles SA
Les Geneveys-sur-Coffrane
☎ 038/57 18 38

083250



**DÉPARTEMENT
DES
TRAVAUX PUBLICS**

Par suite de mise à la retraite du titulaire, un poste de

**chef de bureau
des mesures administratives**

est à pourvoir au Service cantonal des automobiles, à Neuchâtel.

Tâches:

- organisation et gestion du travail du bureau administratif;
- contrôle de l'exécution des tâches;
- entretiens avec les conducteurs justifiant une mesure administrative ou leurs mandataires.

Exigences:

- aptitudes à diriger une équipe;
- formation commerciale, administrative ou similaire, avec quelques années d'expérience;
- intérêt pour les contacts avec la clientèle et pour les questions liées à la sécurité routière;
- la connaissance de l'allemand peut constituer un avantage.

Obligations et traitement: légaux.

Entrée en fonctions: à convenir.

Les places mises au concours dans l'administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres de service manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées au Service du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, case postale 563, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 19 juillet 1989.

000119

POUR BRANCHÉS

Steve Lacy Four
«Morning Joy»



Indéniablement, la tape musicale de Thelonius Monk est demeurée gravée sur l'épaule amicale du saxophoniste Steve Lacy.

En enregistré en public au «Sunset Club» de Paris, le souffleur américain propose quatre compositions issues du terroir agrémentées de deux thèmes appartenant à la «Monk Dynasty», avec laquelle il s'illustra au cours de nombreuses virées instrumentales.

Steve Lacy, qui s'abreuvait à la source du New Orleans, qu'à la fontaine «free» aux jets bigarrés sous laquelle Lacy se fit une réputation, confirme, même si cela n'est plus nécessaire, une mobilité et une santé saxophonique qui baigne dans l'aisance.

«Morning Joy» est tout empreint de mouvement swing's doublés d'une softitude langoureuse qui n'appartient qu'au domaine de l'imaginaire.

L'interprétation des six compositions devant le public parisien est si remarquable, qu'on en vient à lui reprocher une courte pause entre chaque morceau.

L'exécution de «Wickets», écrite par Steve Lacy, atteint une perfection qui permet la découverte du timbre de l'altiste et soprano Steve Potts, et la «précision ondulatoire» du contrebassiste Jean-Jacques Avenel, qui extirpe avec une rare dextérité tous les charmes contenus dans cet instrument perpétuellement en état de grossesse. Pourvu qu'il n'accouche pas subitement.

Etonnante démonstration du batteur Oliver Johnson également, qui domine le rayon de la cymbale avec une facilité déconcertante.

«Morning Joy» c'est aussi l'éclatement des individualités, la carte blanche qui permet à chaque musicien de s'exprimer librement, sans croiser le regard menaçant ou égoïste du leader. Une prestation à savourer dans un fauteuil.

Claudio
(hat ART CS 6014/Distr. Hat Hut, Box 461, 4106 Therwil).

AGENDA

Le temps des festivals touche à sa fin et les variétés vont prendre leurs quartiers d'été.

Nyon déroule encore ses fastes avec quelques têtes d'affiches comme JOE COCKER, le 25 juillet, CHARLES TRENET le 28 et JACQUES HIGELIN le 28 également.

A Neuendorf/Egerkingen, on pourra entendre les BEACH BOYS et les MOODY BLUES dimanche 27 août.

Cet automne, vous pourrez aller avec L'Impartial applaudir MILÈNE FARMER vendredi 13 octobre à Beaulieu, Halle des Fêtes.

FRANCIS CABREL, lui, sera dans la même salle vendredi 27 octobre.

Besançon annonce SMAÏN le 10 octobre (il sera au Locle, salle Dixi le 30), CHEVALIER et LASPALES le 8 novembre, JEANNE MAS le 21 septembre, STARMANIA le 21 mars 1990, et d'autres encore. (dn)

De l'Eurovision à... la chanson!

Carol Rich, la petite Suisse aux ambitions internationales

Mai 1987, la Suisse a choisi, pour défendre ses couleurs au Grand Prix Eurovision à Bruxelles, une petite chanteuse fribourgeoise à la voix de cristal, Carol Rich. Elle ne triomphe pas et, le boom Eurovision passé, les médias romands oublient Carol Rich. A-t-elle pour autant pris le chemin de l'anonymat, lot de la plupart des artistes participant à ce concours? Pas tout à fait. Aussi ambitieuse que talentueuse, aussi déterminée que lucide, elle va sortir un album et prépare un spectacle qui convaincront certainement le public des grandes qualités de Carol Rich.

Nous l'avons rencontrée dans les studios de RTN 2001, afin qu'elle nous parle un peu de sa carrière, de ses expériences et de ses projets. Par quel chemin Carol Rich est-elle venue à la chanson?

— Je crois qu'il y a l'influence de la famille. J'ai eu la chance d'avoir un papa qui chantait avec une très belle voix. Et comme j'étais très proche de mon père, j'étais souvent avec lui, dans son commerce, et nous chantions ensemble.

C'est lui qui m'a donné le goût du chant. Mais sans penser carrière et tout ça.

Pourtant jusqu'à douze ou treize ans, je faisais du patinage artistique et pas de la chanson. Sinon à la fête du Premier Mai où je me produisais. Tout le monde trouvait que j'avais une jolie voix, mais moi je voulais faire du patin.

C'est un ami de mon père qui a dit un jour que je devrais faire le conservatoire. Mon père a été d'accord et j'ai fait ainsi sept ans de chant classique.

A seize ans j'avais déjà un rôle dans la Flûte enchantée, de Mozart, celui de Papagena et dans Les Noces de Figaro.

Mon professeur était certain que j'avais un avenir dans l'opéra, par contre, moi je n'en étais pas convaincue. Je me suis donc jusqu'à vingt ans pour me décider entre le classique et la variété.



J'ai opté pour la variété et durant deux ans j'ai travaillé avec des musiciens. Puis mon père m'a aidé à faire mon premier disque, «Tokyo boy», que j'ai enregistré en 1983. A tout hasard, j'ai envoyé la bande à l'Eurovision et à ma grande surprise j'ai été sélectionnée pour la finale suisse à Lugano, en 1984.

Je n'ai pas gagné la finale, mais le disque a eu un excellent impact auprès des médias et du public, qui ont trouvé cela très original.

— Mais vous n'étiez ni auteur, ni compositeur. Qui vous faisait vos chansons?

— C'est Jean-Jacques Egli. Il m'avait composé plusieurs titres et je voulais faire un album en 1986-87, mais je n'avais pas encore tout à fait trouvé ma voix. Et on sait que, dans ce métier il faut beaucoup enregistrer pour voir son évolution.

On a donc fait de nouveaux enregistrements chez Dom Torsch et en 1987 j'ai été à nouveau sélectionnée pour l'Eurovision, à nouveau à Lugano. Là, j'ai gagné la finale, et ça a été Bruxelles, et voilà!

— Qu'est-ce que l'Eurovision apporte à un artiste?

— Cela peut être positif et négatif. Il y a un impact au niveau des médias qui est extraordinaire, quoi qu'on en dise. Pour un artiste, c'est l'effet médiati-

que le plus important qu'il puisse connaître.

— Pourtant il n'a eu que deux carrières qui ont été la conséquence de l'Eurovision, Abba et France Gall.

— Oui, encore que France Gall a connu un trou de sept ans après sa victoire dans l'Eurovision.

Pour commencer, mon point de vue est que celui qui gagne l'Eurovision est handicapé.

Parce que le matraquage sur son nom est tellement fort, que si, ensuite, on ne le voit pas avec la même force médiatique, on dit qu'il chute. C'est le principal côté négatif du Grand Prix.

Celui qui gagne ne fait pas une carrière dans tous les pays concernés par l'Eurovision, c'est une chose connue, mais en plus sa vente de disques est très faible par rapport au soutien médiatique dont il bénéficie.

Je trouve que pour un finaliste, c'est l'honneur de représenter son pays qui doit primer. Il ne devrait rien attendre d'autre du concours, ne pas penser au classement. Simplement démontrer ce qu'il sait faire. Défendre ce qu'il est en temps que produit.

C'est de cela que devrait pouvoir bénéficier celui qui ne gagne pas. Mais il est très difficile en trois minutes de démontrer un talent. Et de montrer ce qu'on est capable de faire lorsqu'on a cinquante minutes de scène pour soi!

De plus, actuellement tous les pays participants «fabriquent» des chansons Eurovision. Je trouve, par exemple, que les gagnants de cette année, les Yougoslaves, n'avaient rien présenté d'original. C'était déjà du entendu. Pour ma part, j'avais misé sur l'Espagne.

Et je pense qu'on n'oubliera pas la chanteuse espagnole tandis qu'on n'entendra plus parler des gagnants. L'effet de l'Eurovision est que ce n'est pas nécessairement le gagnant qui fera une carrière, mais plutôt celui qui aura été le plus original.

Car, en plus, le gagnant est pris dans un système de managers, attachés de presse, producteurs, qui vont l'obliger à se montrer partout avec sa chanson gagnante, au détriment de ce qu'il pourrait faire d'autre.

— Pour vous, l'Eurovision n'a pas eu de conséquence directe, mais paradoxalement, vous a décidée à faire autre chose.

— C'est vrai, mais l'Eurovision m'a beaucoup appris, m'a donné «du métier». Par exemple, la tension est très grande et j'ai travaillé ce passage durant huit mois. Pour parvenir à courir sur la scène en chantant, et en chantant juste, j'ai peaufiné ma condition physique.

J'ai même fait Morat-Fribourg pour m'entraîner.

J'ai suivi le régime alimentaire auquel qui Navratilova doit son succès!

Pour moi, l'Eurovision a été une compétition plus physique qu'artistique!

C'est un tel effort pour trois minutes de production que je ne crois pas que je serais capable de le refaire. Je trouve aujourd'hui cela aberrant.

Donc, après l'Eurovision, j'ai

pris trois mois pour réfléchir à mon avenir. J'ai aussi, pendant ce temps, enregistré à Fribourg quelques chansons de Jean-Jacques Egli et Dom Torsch. Puis j'ai tout laissé tomber.

Je me suis décidée à faire totalement autre chose. A tenter une carrière internationale en m'entourant de grands musiciens qui auraient envie de faire le style de chanson qui me plaisait. Cela m'a pris une année.

— Lorsqu'on prend la décision de tenter une telle carrière, ose-t-on proclamer sa condition d'artiste suisse ou cela est-il un handicap.

— C'est surtout un faux problème. Et les artistes suisses qui disent cela sont ceux qui n'ont pas la force d'aller à l'étranger.

RENCONTRE

par René DÉRAN

Personnellement, je trouve que pour celui qui a quelque chose à dire, qu'il soit Anglais ou Chinois, il n'y a pas de frontière.



Moi, partout où je vais je dis que je suis Suisse et personne ne me méprise pour ça. Même en France.

Il y a un manque d'ouverture des artistes suisses, pas de l'étranger à leur égard.

L'essentiel dans ce métier est de faire ce qu'on aime et de l'imposer. Les Brel ou Brassens n'ont pas commencé en se demandant si ce qu'ils faisaient allait plaire. Ils ont imposé de ce qu'ils voulaient faire.

Ainsi, je crois que l'on doit chanter ce qui correspond à sa sensibilité, sans penser à gagner de l'argent. Si cette sensibilité est comprise par le public, alors ça marche, indépendamment de sa nationalité.

— Mais on ne peut imaginer une carrière d'un artiste suisse menée depuis la Suisse. Vous-même êtes donc allée à Paris, seul endroit de départ pour une carrière dans la chanson française. A Paris, votre «étiquette» Eurovision est-elle une carte de visite?

— Absolument pas. A Paris, jamais personne ne m'a demandé ce que j'avais fait avant. Même pas Charley Marouani, qui est un des grands managers actuels, et qui s'intéresse à ce que je fais.



En France, l'Eurovision est une chose totalement inconnue, dans le métier s'entend. Ce n'est pas un critère. Le seul critère qui intéresse les gens de la profession, c'est ce que vous faites dans le moment présent et ce que vous avez à démontrer.



— Pour vous, comment cela s'est-il passé lorsque vous avez débarqué à Paris?

— Je suis partie sans aucun rendez-vous. J'ai eu de la chance le premier jour, d'atteindre Roland Romanelli, l'un des meilleurs arrangeurs et accompagnateurs actuels. Il m'a écoutée et a accepté de travailler avec moi dans son studio. Ainsi chaque fois que j'allais travailler à Paris, je me faisais de nouvelles relations, Charley Marouani, Francis Lai, qui a mis de mes textes en musique. Et j'ai eu de la chance que tous les gens qui m'entendaient avaient envie de faire quelque chose pour moi.

Il y a ainsi plein de monde qui m'ont aidée sans que je ne demande rien.

Et tout cela sans que j'aie un manager.

— Un artiste sans manager est une chose extrêmement rare!

— Oui, mais je trouve que tant que je ne suis pas sûre de la direction que je veux prendre, je ne dois pas me mettre entre les mains d'un manager.

Le manager, à mon avis, dirige trop l'artiste dans la plupart des cas. Et je pense être la seule capable de définir ce que je dois faire. Le jour où je voudrai un manager, il me prendra comme je suis.

— Vous travaillez actuellement avec une maison de production portugaise. Alors, une artiste suisse qui chante en français et qui échoue dans une maison portugaise, c'est une conséquence de l'Eurovision tout de même?

— C'est vrai que la compilation des chansons de l'Eurovision 87 avait bien marché au Portugal et que mon nom était connu là-bas.

Mais au moment où Mme Cardinali, de la production Discossete, m'a entendue par hasard dans un studio, elle ne savait pas qui chantait. On était en train de faire des copies d'une bande pour une émission de télévision. Elle s'est renseignée, a voulu me rencontrer immédiatement et nous avons signé le contrat de production. Ça n'a pas l'air vrai, mais c'est comme ça que ça s'est passé.

Et, avec le 45 tours que j'ai fait, j'ai été reçue comme une vedette au Portugal, alors que je chante en français. Les journaux m'ont consacré des pages entières, ça a été formidable! Ce sont des choses qui vous rendent fier d'être une petite Suisse!

En France, le chemin est plus long. Et si je ne bouge pas sur Paris, c'est que j'attends d'avoir terminé mon 33 tours. Je veux arriver directement avec l'album car j'estime être une chanteuse d'album et pas de single.

Je m'identifie à la variété classique personnalisée, pas aux artistes de Top 50. Le public que je veux viser a aussi bien 15 que 75 ans, il aime la musique, les voix travaillées, d'où le qualificatif que je me suis donné.

J'ai choisi le chemin qui n'est pas le plus facile, mais qui est celui où je me sens à

l'aise, où je peux m'exprimer et où je pourrai durer.

— Comment définissez-vous ce que vous allez faire maintenant?

— Les gens me classent un peu dans la chanson québécoise, style Diane Tell ou Fabienne Thibault. Cela est dû à ma voix très haute et naturelle. Mais je n'ai ni leur timbre, ni leur grain. Je veux faire de la chanson française traditionnelle.

— Mais dans ce cas, être dans une maison de production portugaise ne va-t-il pas poser des problèmes de distribution?

— C'est vrai, mais je préfère être dans une petite maison qui est motivée et qui travaille, et avancer ainsi petit à petit, plutôt que dans une grande firme et d'y rester dans les oubliettes. Parce que dans les grandes maisons, toute l'énergie est concentrée sur les grandes vedettes et les nouveaux ne bénéficient d'aucun appui.

— Et de plus, vous êtes jeune et pas pressée par le temps.

— Oui, et j'ai décidé que je chanterais encore durant vingt ans! Donc j'ai le temps. Et j'ai beaucoup de projets.



On me dit même que mes chansons, traduites en anglais, feraient des succès aux Etats-Unis...

— La scène, est-ce un autre métier que le disque, selon vous?

— Non, c'est la même chose. Quand j'enregistre, je vis mes chansons avec les mêmes émotions qu'en scène. En studio, pour moi, il y a le public. C'est Roland Romanelli, c'est l'ingénieur du son, etc.

— Vous avez des projets de spectacles?

— Oui, et je pense venir dans la région neuchâteloise entre autres. J'ai décidé de faire un récital sans artifice, avec seulement un piano. Pas de bande orchestrale. Mon pianiste sera Gérard Daguerre, qui accompagne Barbara, Sardou, Lavilliers. Nous allons travailler cet été à ce spectacle. Je ne veux pas tricher et le public entendra la même voix, ressentira la même émotion que sur le disque.

Nous attendons disque et spectacle avec plaisir car l'écoute de la maquette de l'album nous a convaincu que la chanson française tient, avec Carol Rich, une valeur sûre.

Nous en reparlerons lorsque sortira le 33 tours et à d'autres occasions sans doute. Et en attendant nous souhaiterons le succès à Carol Rich, la petite Suisse qui a une ambition à la mesure de ses qualités. (dn)

4/4-89

divers

Sous le signe
du temps des soldes.

0%

Vente de soldes off. aut. du 1er au 21 juillet

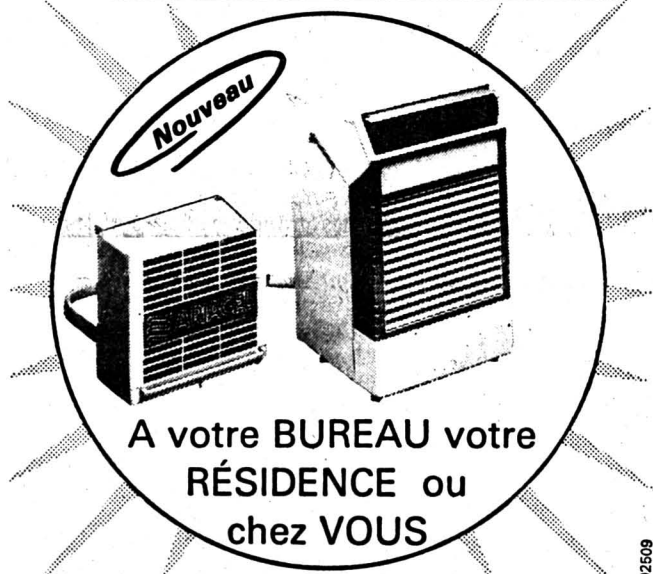


le bon sens helvétique

011734

Neuchâtel Terreaux 7, tél. 038 25 79 14

Votre CLIMATISEUR
à emporter PARTOUT



A votre BUREAU votre
RÉSIDENCE ou
chez VOUS

HUBER AIR CONDITIONNÉ SA

Via Monnet 6 - 1214 VERNIER/GENÈVE - Tél. 022/41 18 00

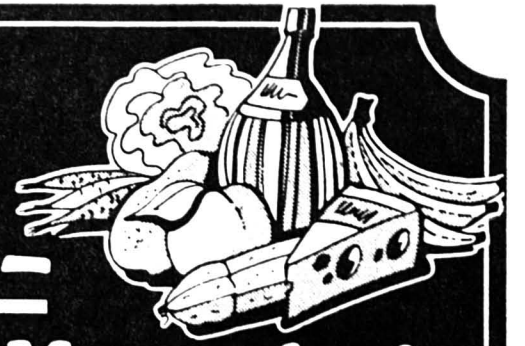


La petite annonce. Idéale pour offrir un coin sympa sous le soleil
exactement. Petites annonces. Grands effets. Publicitas.



Des achats
bien pensés -

chez Famila et Monamigo!



Melons

CAVAILLON



la pièce 2.40

Produits frais de qualité

Poires

"LIMONERAS"
d'Espagne

kg

2.20

Gendarmes

4
pièces
200g

2.55

Produits frais en action du jeudi au samedi

Articles de marque à prix bas

Roland

Pain croustillant
délicatess

200g

1.70

Kambly

Bretzeli

DUO

2 x 115 g

4.30

Radion

Enlève la saleté et les odeurs!

5 kg

14.90

Marquês de
POMBAL
ROSE DU PORTUGAL

7 dl

4.20

BAZZINO

Rosato Frizzante
di Spagna

7 dl

4.50

LIMONINA
Jus de citron

Double
concentration
200 g

1.50

Sofflan

4 litres

6.50

Sofflan
Super Concentrat
1 litre

4.60

Corona

Café en grains 250 g
en sachet à valve

- Prima 3.15
- Gold 3.70
- Special 3.75

FRAÎCHEUR garantie!

Offres spéciales sans concurrence

REGINA

Paté de viande

120 g

1.30

FENDANT
Crétaxin

1 litre

7.50 + dép.

Pensez...
prix, qualité...
environnement!

famila mon
amigo

à deux pas de chez vous!

Janine Boissard

Vous verrez...
vous m'aimerez

Droits réservés éditions Plon et Cosmopress, Genève

Daubenton, dont nous avons hérité les maisons, était son élève. Pour leurs recherches, les deux savants avaient grand besoin de cadavres; à l'époque, l'étude de ceux-ci étant interdite, ils allaient nuitamment prélever leur matière première dans le cimetière voisin et, après l'avoir travaillée, la réenterraient dans le jardin de Daubenton, c'est-à-dire le nôtre, pour s'éviter les risques du trajet retour. Ainsi nous arrivait-il, lorsque nous creusions pour certains de nos jeux, de découvrir les ossements de ceux qui, à leur insu, avaient servi la science.

Chez bonne-maman et bon-papa, à Paris ou à Bel-Air, régnait toujours une atmosphère de fête, leur foi profonde n'empêchant pas les Renaudin d'être de bons vivants avec une prédilection pour les plaisanteries. Maman riait encore de ce dîner qu'elle avait donné, jeune mariée, et dont elle s'était amusée à inverser le menu. Les invités avaient commencé par déguster une glace — personne n'avait bronché —, les fromages avaient suivi — aucune remarque visible d'étonnement —, puis le plat principal — comme une gêne s'installait —, mais cela n'avait été qu'à la présentation du poisson que l'un des invités avait osé éclater de rire, se décidant à transgresser la règle de politesse qui exigeait qu'on fit semblant d'ignorer ce que l'on vous mettait dans l'assiette... Il y avait eu aussi ce bridge où l'on avait déguisé en soubrette une amie experte aux cartes. Tout en servant les rafraichissements aux invités très comme il faut, elle leur donnait des conseils pertinents et... impertinents: «Ah non, Monsieur n'aurait pas dû jouer son roi de cœur! Quelle gaffe!»...

Chez grand-mère, à Montbard où elle s'était tout à fait installée depuis sa maladie

et la mort de son mari du cœur, en 1938, l'atmosphère était plus sérieuse et parfumée à l'encens, car le premier but de la vie était de gagner son éternité. Dieu était partout. Dans les scapulaires, petits morceaux de tissu ayant jadis touché des saints, dont grand-mère portait toujours quelques spécimens sous l'une de ses chemises; dans les cricifix au-dessus de chaque lit, avec rameaux de buis bénit et bénitiers régulièrement pourvus en eau. Dieu était aussi dans ce livre d'art à somptueuse reliure, datant du XVIe siècle, qui reproduisaient des statues de l'Antiquité et où la main pieuse d'une aïeule — inventant avec quelques siècles d'avance le bikini — avait, à l'encre de Chine, caché l'anatomie des statues sous d'élégants maillots pourvus de brides et bretelles minutieusement dessinées. Et Il était jusque dans l'alcôve, ainsi qu'en témoignait le chemise de nuit découverte dans le grenier, pourvue d'une ouverture à l'endroit sensible, au-dessus de laquelle s'inscrivaient les mots: «Dieu le veut». C'est donc l'été 1941, et nous avons retrouvé à Montbard nos huit cousins germains côté Boissard. Une poignée si l'on compare aux cousins côté Renaudin mais

qui donne tout de même une moyenne de quatre enfants par ménage. Pour cause de guerre et restrictions, l'ensemble du jardin, autrefois très fleuri, a été transformé en potager et les enfants sont chargés de débarrasser les pommes de terre des doryphores qui les dévorent. Pour un seau rempli de ces bestioles, nous touchons un sou. Pour cinq sous, nous pouvons choisir, chez le boulanger, entre un roudoudou et une délicieuse souris enrobée de chocolat. Armés d'un bâtonnet au moyen duquel nous faisons tomber les parasites dans notre récipient, nous travaillons avec ardeur. Il y a deux catégories de doryphores, les gros rayés, faciles à détacher et qui font du volume, et les larves roses, plus récalcitrantes, collées à la feuille de tout leur appétit de vie. Une fois notre grand seau rempli, nous courons le faire vérifier par un adulte, et recevoir notre pièce, puis descendons à la cuisine où règne Elisabeth, une femme du pays. Elle soulève avec un crochet une rondelle de la cuisinière et retourne notre seau sur les flammes. J'entends encore éclater la carapace des «gros rayés»; on a à peine le temps de voir les «petits roses» se consumer. (A suivre)

Croma Merano. Le nouvel étalon.



Misez sur le nouveau cheval de l'écurie Fiat. Vous ne pouvez qu'y gagner. Certes, la Croma Merano reste en principe une Croma. Mais nous l'avons mise au trot accéléré pour qu'elle se comporte mieux encore en course. Elle est plus confortable, plus esthétique et plus prestigieuse.

"Mais si son prix n'a pas changé", direz-vous, qu'est-ce qui différencie la Croma Merano d'une Croma Croma? Elle est tout simplement plus "voiture": sièges arrière rabattables séparément et

améliorés, avec appuis-tête et revêtements élégants, nouvelles teintes de grand style, lève-glaces électriques, verrouillage central, essuie-lave-phares, rétroviseurs extérieurs électriques, glaces athermiques, contrôle automatique du chauffage, etc, etc...

Visitez donc les écuries de l'un des 450 accueillants concessionnaires Fiat et faites donc un galop d'essai. Prenez les rênes de la nouvelle Croma Merano - tout en elle est neuf, sauf son prix. **A partir de Fr. 25 950.-**

Croma Merano. La raison d'une passion.



Croma Merano 2.0 S i.e. /ABS/automatique, Turbo S i.e. /ABS. 6 ans de garantie anticorrosion. Financement et leasing avantageux par Fiat Crédit SA.



Agence officielle:
Agence locale:

Garage de la Ronde 28 33 33
Garage du Versoix 28 69 88

Le Locle:
Les Breuleux:

Garage Eyra
Garage du Collège

31 70 67
54 11 64

● offres d'emploi

Pharmacie Principale

Vous cherchez un emploi à responsabilité qui donne à votre profession des nouvelles dimensions? Vous aimez voyager et travailler de façon indépendante? Vous projetez votre carrière de manière dynamique?

Nous vous proposons un poste de

responsable technique d'ateliers de façonnage de verres optiques et responsable de la formation du personnel en matière technique et en matière de façonnage.

Nous demandons:

- CFC mécanicien de précision;
- quelques années d'expérience dans la profession;
- bilingue français-allemand;
- contact humain facile et sens des responsabilités;
- connaissances en informatique bienvenues;
- âge souhaité: 25 à 40 ans.

Nous offrons:

- formation de 6 mois pour le surfaçage et pour la connaissance spécifique des machines;
- horaires flexibles;
- possibilité de voyager dans toute la Suisse et en France;
- poste à promotion.

Les candidats correspondant à ce profil sont priés de faire leurs offres avec curriculum vitae, prétentions de salaire et certificats de travail à Monsieur Daniel Mori, directeur général adjoint, Pharmacie Principale, rue du Marché 11, 1204 Genève. Suisse ou permis valable.

CENTRE VILLE-
EAUX-VIVES 2000-
VÉSENAZ
GRAND CASINO-
BALEXERT-MEYRIN-
AÉROPORT



Le Centre Social Protestant cherche pour son service de massage

un collaborateur

(si possible avec permis de conduire).

Semaine de 5 jours (du mardi au samedi).

Faire offre écrite au CSP, à l'attention de M. Berthoud, rue des Parcs 11, 2000 Neuchâtel. 568



Avenue Léopold-Robert 92
☎ 039/23 51 71
La Chaux-de-Fonds

engage pour son département de gravure et décoration en horlogerie:

personnel féminin

pour divers travaux en atelier;

mécanicien

possédant CFC, pour réglages, fabrication d'outillages et entretien des machines.

Faire offres écrites ou téléphoner pour prendre rendez-vous. 012283

● divers

**** Utilatous ****

Transports, débarras, déménagements 012405

Ph. Schnaebeli ☎ 039/28 37 86

Crédit rapide

jusqu'à Fr. 30 000.- et plus. Discretion assurée.

Meyer Financement + Leasing

Tirage 28 - 2520 La Neuveville - Tél. 038/51 18 33

Du lundi au samedi, de 10 à 20 heures. 001575

● finance

**Un prêt personnel de la Banque ORCA:
Argent liquide au bon moment.**

Nous vous proposons une solution rapide, efficace et discrète à vos problèmes d'argent. Passez nous voir, téléphonez-nous ou envoyez-nous ce coupon à l'adresse ci-dessous.



Confidentiel

Je désire recevoir Fr. _____ Mensualité env. Fr. _____

Nom _____ Prénom _____

Date de naissance _____ Etat civil _____

Rue _____ N°/Lieu _____

Habitant depuis _____ Tél. _____

Profession _____ Revenu mensuel _____

Date/Signature _____

Banque ORCA, Avenue Léopold-Robert 53a, N° 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 80 90

D'autres succursales à: Genève, Lausanne, Neuchâtel, Sion, Fribourg, Berne, Bâle et Zurich.

Banque **ORCA**

007221

Société affiliée de l'UBS

Articles de marque à prix ABM!



RASOIR BIC
lames extra-fines
3 x 10 pièces
~~5.10~~
3.40



PRIMA
crème-savon
liquide
original + refill
2 à 300 ml/2 sortes
~~5.90~~
4.90



TIMOTEI
shampooing
2 à 250 ml ~~7.60~~
6.30



NIVEA
Crème
NIVEA
crème
125 ml ~~3.20~~
2.70



ABM
spécial



ELMEX
dentifrices
2 à 104 g ~~6.60~~
5.50

mini-annonces

demandes d'emploi

CADRE frontalier, 36 ans (région Maïche), 16 ans expérience dans même société française, cherche emploi: administratif gestion informatique comptable et commerciale sur secteur La Chaux-de-Fonds et environs. Etudie toutes propositions. Ecrire sous chiffres 28-461602 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.

vacances-voyages

Je cherche **APPARTEMENT DE VACANCES** ou chalet, avec confort, pour octobre. Région Vue-des-Alpes - Chautmont. ☎ 039/28 36 31, le soir. 461609

immobilier

A louer 1er août, **ATTIQUÉ 3 1/2 PIÈCES** entièrement rénové, cheminée de salon, salle de bains, W.-C., cuisine complètement agencée, loyer raisonnable. Ecrire sous chiffres 28-461605 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.

A louer dès août, quartier nord-ouest, **AP-PARTEMENT MANSARDÉ**, 3 pièces, situation ensoleillée. ☎ 039/28 53 28 461608

marché de l'occasion

A vendre, cause double emploi, **GOLF GT**, fin 1985, 84 500 km. Bon état. ☎ 039/28 60 80 461603

A vendre, cause double emploi, **POLO FOX**, fin 1987, 15 200 km, excellent état. ☎ 039/28 60 80 461604

A vendre **BUS CAMPING BEDFORD**, agencé d'origine, parfait état, 1981, 81 000 km, Fr. 15 000.-. ☎ 039/41 48 54 461600

Vends **ESCORT 1600**, 1985, expertisée, pneus neufs. Prix à discuter. ☎ 038/41 10 05, repas. 300917

A vendre **PEUGEOT 205 XT**, 1987, accidentée, 37 000 km, expertisée mai 1989. Au plus offrant. ☎ 039/26 96 39 de 12 h 30 à 13 heures. 461611

à vendre

TABLE OVALE, bois massif, 160 cm, avec 2 rallonges, 6 chaises, valeur à neuf Fr. 5500.-; 1 armoire laquée, 2 tables de nuit, 1 commode, valeur à neuf Fr. 8000.-. Prix à discuter. ☎ 039/26 99 25 dès 19 heures. 464606

divers

TÉLÉCINÉROMANDIE recherche des témoignages sur le Ciné-Journal suisse en vue de reportages TV. Vous êtes âgé de plus de 30 ans, et vous avez envie d'en parler, alors téléphonez à TCR au 021/36 15 04 et demandez M. Blaise Draiby.

nos amis les bêtes

TROUVÉ 1 CHAT, noir, castré, Crétets 111. Réclamez SPA, La Chaux-de-Fonds. 012288


Tarif 85 cts. le mot (min. Fr. 8.50)
Annonces commerciales
exclusives

offres d'emploi

Nous cherchons pour notre entreprise générale:

un menuisier qualifié

Prendre contact avec PIZZERA SA, Paix 147, 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/26 78 00. 000288



maçonnerie béton armé carrelage peinture PIZZERA entreprise générale de construction Neuchâtel La Chaux-de-Fonds Colombier

MIGROS

NEUCHÂTEL - FRIBOURG

Si vous pensez, comme nous, que la

caissière

joue un rôle déterminant dans l'image de marque d'une entreprise par son côté avenant, sa précision et sa bonne volonté dans les situations imprévues du quotidien, alors vous êtes la personne que nous désirons engager pour notre succursale du Locle.

Nous offrons:

- place stable;
- semaine de 41 heures;
- 5 semaines de vacances;
- nombreux avantages sociaux.

Les personnes intéressées voudront bien prendre contact avec le gérant M. Gyger, ☎ 039/32 17 32. 000092

Société coopérative MIGROS Neuchâtel-Fribourg
service du personnel, tél. 038 35 11 11
case postale, 2074 MARIN

Home médicalisé La Sombaille
Sombaille 4, 2300 La Chaux-de-Fonds
Cherche pour le 1er octobre ou date à convenir

aide concierge

avec un CFC utile à la profession.

Fonctions:

- remplacement du chauffeur 2 week-end par mois au minimum;
- collaboration avec le concierge pour l'entretien des bâtiments;
- transports et déménagements de temps à autre.

Conditions de travail ANEMPA
Renseignements et rendez-vous auprès du concierge du home ☎ 039/28 32 02 interne 90-147 012290

Mandatés par un client de la région, nous attendons votre visite si vous êtes:

maçon CFC
peintre-plâtrier CFC, sachant tapisser

Contactez Mme Perret qui sera heureuse de vous donner de plus amples renseignements.

POUR GAGNER 713

(039) 27 11 55

regularis

TRAVAIL FIXE ET TEMPORAIRE

A vendre, urgent,
Porsche 924
1978, 99 000 km, blanche, expertisée. Fr. 7500.-
Téléphone 038/63 34 53-54 300916

A vendre
Golf GTI
rouge, 1982, jantes alu, radiocassette, diverses options, expertisée. Etat impeccable. Prix Fr. 10 600.-
☎ 039/51 11 51 461601

Joliat INTERIM SA
039/23 27 28

2300 La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold Robert 58

Votre employé(e) n'est pas là


Nous, nous sommes là!

Téléphonez tout de suite et vous aurez un(e) remplaçant(e)


Tél. 039/23 27 28

012318

divers



1889





1989

Le maître boucher-charcutier
- membre de notre association -
vous remercie bien sincèrement de votre fidélité et vous souhaite, à son tour, d'agréables vacances ainsi qu'un bon retour chez vous.

A bientôt... 012465

Le maître boucher
votre spécialiste
en viande

divers

LES SOLDES

autorisés du 1er-21. 7.

Sur plus de

1000 appareils ??? rabais

Lave-linge automatiques, séchoir à linge, lave-vaisselle, réfrigérateurs, congélateurs-armoires, machines à coudre, aspirateurs, machines à café, fours à micro-ondes, petit appareils...
aux prix soldes les plus bas!

Lave-linge automatiques
Novomatic W 404
4,5 kg de linge sec, 12 programmes, tambour en acier chromé. H 85/ L 60/P 52 cm. Loc./ droit d'achat 24.-/m.*

Miele W 753 79.-*
Kenwood Mini E 42.-*
Bauknecht WA 8160 45.-*

Congélateurs-armoires
Bosch GSD 1311
Contenance 104 l, modèle de table avec plan de travail H 85/ L 50/P 60 cm. Loc./ droit d'achat 19.-/m.*
Electrolux TF 183 Box 16.-*
Novomatic TF 130 20.-*
Electrolux TF 422 20.-*

Aspirateurs Siemens Electronic 721
Aspirateur-traineau, puissance 1100 W., filtre "Airclean", réglage progressif (ou 3x 84.-)
Autres modèles de: Miele, Volta, Hoover, Siemens, Bosch, etc.

Fours à micro-ondes
Bauknecht MWS 600
600 W., contenance 20 l, 4 degrés de puissance, avec cloche et livre de cuisine gratuit (ou 3x 161.-)
Autres modèles de: Miele, Electrolux, Bosch, Sanyo, König, Brother, etc.

Toutes les marques dispon. en stock
En permanence, modèles d'occasion et d'exposition avec réduction suppl.
Durée de location min. 6 mois*

FUST

Electroménager Cuisines Luminaires

2001 Neuchâtel, rue des Terreaux 5,
dès 14 juillet ☎ 038/25 51 51

2304 La Chaux-de-Fonds, Jumbo ☎ 039/26 68 65

2074 Marin, Marin-Centre ☎ 038/33 48 48

2502 Bière, rue Centrale 36 ☎ 032/22 85 25

1400 Yverdon, rue de la Plaine 9 ☎ 024/21 68 15

Réparation rapide toutes marques ☎ 021/20 10 10

Service de commande par téléphone ☎ 021/312 33 37

Publicité intensive, publicité par annonces

Dur pour une première

Le tirage des Coupes d'Europe

Pour sa première participation en Coupe des champions, le FC Lucerne de Friedl Rauch n'a pas été particulièrement gâté par le tirage au sort du premier tour, effectué mercredi à midi dans les salons de l'hôtel «Intercontinental» de Genève. Champion d'Europe en 1988, le PSV Eindhoven se dresse en effet sur la route du club de Suisse centrale.

Si Grasshoppers, en Coupe des Coupes, peut également se plaindre à juste titre de ce tirage en héritant du Slovan Bratislava, le FC Sion et Wettingen ont les moyens, semble-t-il, de passer l'écueil du premier tour de la Coupe de l'UEFA. Les Valaisans affrontent Heraklis Salonique, quatrième du championnat grec. Pour leur part, les Argoviens, que personne n'attendait dans ce bal européen, n'ont pas le droit d'échouer devant les Irlandais de Dundalk. Pour une simple question de crédibilité.

DECLARATIONS

Friedl Rauch (entraîneur du FC Lucerne): *Je rêvais de tomber sur l'Inter de Milan, le Real*

Madrid, Benfica ou Eindhoven. Mais je ne peux donc pas me plaindre avec ce tirage. Les Hollandais possèdent un pouvoir d'attraction indéniable. Nous sommes pratiquement assurés de jouer le match retour à guichets fermés. Face aux Hollandais, nous nous attacherons à prouver que le football suisse ne mérite pas toutes ces critiques.

Michel Schmid (manager du FC Sion): *Je suis heureux d'aller en Grèce. Contre cette formation, nous avons toutes nos chances.*

Peter Theorichos (président du Heraklis Salonique): *Nous n'aurons pas repris le championnat lorsque nous accueillons le FC Sion. J'espère que ce handicap ne sera pas insurmontable.*

Carlo Lavizzari (président de La Ligue Nationale): *Si Wettingen a été particulièrement heureux avec ce tirage, Grasshopper et Lucerne ont hérité de gros morceaux. Quant à Sion, il conviendra de se méfier de ce déplacement en Grèce. Je suis payé pour le savoir avec Larissa en 1984. (si)*

Coupe des champions

Premier tour (13 et 27 septembre)

Spora Luxembourg (Lux) - Real Madrid (Esp)
Steaua Bucarest (Rou) - Fram Reykjavik (Isl)
Ruch Chorzow (Pol) - Sredetz Sofia (Bul)
PSV Eindhoven (Ho) - **FC LUCERNE (S)**
Derry City (Eire) - Benfica (Por)
Malmö FF (Su) - Inter de Milan (It)
Glasgow Rangers (Eco) - Bayern Munich (RFA)
Dynamo Dresde (RDA) - AEK Athènes (Grè)
Rosenborg (No) - FC Malines (Be)
Milan (It) - HJK Helsinki (Fin)
FC Tirol (Aut) - Omonia Nicosie (Chy)
Marseille (Fr) - Brøndby IF (Dan)
Sparta Prague (Tch) - Fenerbahçe (Tur)
Dniepr Dnepropetrovsk (URSS) - Linfield (Irlande du Nord)
Sliema Wanderers (Mal) - Nentori Tirana (Alb)
Honved Budapest (Hon) - Vojvodina Novi Sad (You)

Coupe des Coupes

Tour préliminaire (à jouer jusqu'au 30 août)

Chernomorez (Bul) - Dinamo Tirana (Alb)

Premier tour (13 et 27 septembre)

Panathinaikos (Grè) - Swansea (Galles)
Anderlecht (Be) - Ballymena United (Irlande du Nord)
Brann Bergen (No) - Sampdoria (It)
FC Barcelona (Esp) - Legia Varsovie (Pol)
Besiktas Istanbul (Tur) - Borussia Dortmund (RFA)
US Luxembourg (Lux) - Djurgardens (Su)
Partizan Belgrade (You) - Celtic Glasgow (Eco)
FC Valur Reykjavik (Isl) - Dynamo Berlin (RDA)
Slovan Bratislava (Tch) - **GRASSHOPPERS (S)**
Belenenses (Por) - Monaco (Fr)
Real Valladolid (Esp) - Hamrun Sportans (Mal)
Dinamo Bucarest (Rou) - vainq. Chernomorez - Din. Tirana
FC Groningue (Ho) - Ikast (Dan)
Ferencváros (Hon) - Haka Valkeakoska (Fin)
Admira Wacker (Aut) - AEL Limassol (Chy)
Torpedo Moscou (URSS) - Cork City (Eire).

Coupe de l'UEFA

Tour préliminaire (à jouer jusqu'au 30 août)

Auxerre - Dinamo Zagreb

Premier tour (13 et 27 septembre)

Aberdeen FC (Eco) - Rapid Vienne (Aut)
FC WETTINGEN (S) - Dundalk FC (Eire)
FC Sochaux (Fr) - Jeunesse Esch (Lux)
FC Karl-Marx-Stadt (RDA) - Boavista Porto (Por)
Gornik Zabrze (Pol) - Juventus (It)
Kuusysi Lahti (Fin) - Paris St. Germain (Fr)
Austria Vienne (Aut) - Ajax Amsterdam (Ho)
Lillestrom (No) - Werder Brême (RFA)
Apollon Limassol (Chy) - Real Zaragoza (Esp)
Atalanta (It) - Spartak Moscou (URSS)
FC Porto (Por) - Placar Moreni (Rou)
Fiorentina (It) - Atletico Madrid (Esp)
Heraklis Salonique (Grè) - **FC SION (S)**
Vainqueur Auxerre/Dinamo Zagreb - Apollonia Fieri (Alb)
Galatasaray (Tur) - Etoile Rouge Belgrade (You)
Sporting (Por) - Napoli (It)
Valencia (Esp) - Victoria Bucarest (Rou) (si)

L'eau à la bouche

Un FCC prometteur à La Charrière

LA CHAUX-DE-FONDS-PARTIZAN BELGRADE 3-0 (1-0)

Le courant a passé. Les premiers jalons sont posés. En soignant le résultat et la manière, le FC La Chaux-de-Fonds a déjà marqué des points précieux en vue de la future saison. Les 900 spectateurs accourus à La Charrière reviendront même sans Partizan Belgrade à l'affiche. Le temps des beaux jours est revenu dans les Montagnes neuchâteloises. Même s'il a convenu de relativiser la victoire obtenue pour l'honneur.

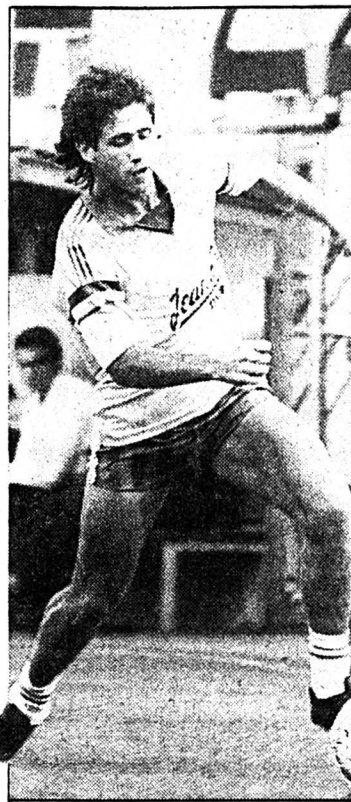
Courant d'un stade à l'autre, Partizan Belgrade s'est montré décevant en terre neuchâteloise. Le vainqueur de la Coupe de Yougoslavie 1989 devra travailler durement pour donner une réplique valable à Celtic Glasgow lors du premier tour de la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe.

PAS D'EXCUSE

Vainqueur par 3 à 2 de Saint-Gall mardi soir, l'équipe yougoslave a passé au travers 24 heures plus tard. Les internationaux A Stanojkovic, Milojevic et Spacic sans parler des espoirs Petric, Milanic, Stevanovic se sont vu tourner autour par une équipe chaux-de-fonnière motivée, volontaire et solidaire.

Monté pour l'occasion à La Chaux-de-Fonds, Admir Smajic, malgré sa joie visible de retrouver ses anciens coéquipiers, a fustigé leur attitude, leur manque d'orgueil.

Le FCC s'est montré remarquable. A l'inverse, Partizan a tout raté. Même si l'équipe est fatiguée, cela n'excuse pas ce manque de réaction. A l'entre-saison, cette formation a perdu 8 joueurs. Il ne reste que 3 éléments ayant joué avec moi, tous les autres sont des nou-



Gabor Pavoni s'est montré percutant. (Schneider)

veaux venus et des talents du club.

Sur le terrain, les visiteurs ont connu toutes les peines du monde à inquiéter Romain Crevoisier. Ce dernier est tout de même parvenu à s'illustrer sur des essais de Milorad Bagovic (3'), Stevanovic (58'), Milojevic (59') et Spacic (78').

UN PLAISIR CERTAIN

Pas moins de 900 spectateurs ont pris la peine de répondre présent au premier rendez-vous. Ce public est reparti avec un bon sentiment. Les applaudissements saluant la sortie du terrain des jaune et bleu en ont attesté.

Sans complexe, le FCC est parvenu à présenter une joueuse de qualité. Longues ouver-

tures ou transversales et passes courtes ont alterné avec un rare bonheur. Dans ce domaine, les nouvelles recrues chaux-de-fonnières se sont montrées à l'aise. Winston «Winnie» Haartrecht, Roger Naef et dans une moindre mesure Gustavo Torres parce que blessé (contracture) ont donné un aperçu de leur talent. Il en est allé de même pour des attaquants rapides et percutants à l'image du trio Gabor Pavoni, Michel Vera et Rolf Müller.

En défense, Toni Chiandussi a continué des essais en vue de trouver le titulaire du poste de latéral droit. Le choix ne sera pas facile. Le mentor chaux-de-fonnier est venu le confirmer.

Didier Lovis a démontré ses possibilités. Fabrice Maranesi est entré avec la volonté de regagner sa place. Bien malin pourra donner le nom du numéro 2 avant chaque match.

En parlant de la partie, l'entraîneur du FCC a apprécié à sa juste valeur le spectacle proposé, malgré tout, de tomber dans l'euphorie.

Le plaisir de jouer s'est révélé le plus important tant pour les spectateurs que pour les joueurs. Ces derniers ont su présenter le nouveau look du club. Il s'agira cependant de ne pas tomber immédiatement dans l'euphorie.

LA CHARRIÈRE
Laurent GUYOT

La Charrière: 900 spectateurs.

Arbitre: M. Manfred Schlup (Granges).

Buts: 34' Vera (1-0), 55' Vera (2-0), 67' Pavoni (3-0).

La Chaux-de-Fonds: Crevoisier; Bridge (72' Maranesi); Lovis, Vallat, Castro; Basgelgia (83' Indino), Haartrecht, Torres (46' Müller), Naef (83' Huot); Vera, Pavoni.

Partizan Belgrade: Belojevic (46' Pandurovic); Petric; Stanojkovic, Miodrag Bagovic (46' Zahovic), Zupic (65' Spacic); Bogdanovic, Pantic (46' Tepic), Milanic, Milojevic; Milorad Bagovic (46' Kolb), Stevanovic.

Notes: ciel nuageux, température fraîche, pelouse en bon état; La Chaux-de-Fonds sans Guede et Angelucci (blessés); tir sur le poteau de Müller (70'); corners: 7-1 (6-1). L. G.

Pas d'opération

Pascolo en sursis

Gilbert Gress a poussé un soupir de soulagement. Avant de se rendre à Berne pour visionner Young Boys, le mentor neuchâtelois s'est vu partiellement rassuré par Marco Pascolo.

L'ex-gardien du FC Sion, blessé à la cheville au cours d'un entraînement, a passé une consultation chez le Dr Vogel à Berne. Le médecin de l'équipe nationale s'est décidé pour un traitement conservatif. En effet les ligaments ont présenté une lésion simple et non une déchirure. La thérapie consistera à stabiliser les ligaments avec des «tapes». Une amélioration devrait intervenir d'ici une semaine et le Neuchâtelois d'adoption pourra alors recommencer à courir. L. G.

HIPPISME

Une longue tradition

Concours hippique de la Société de Cavalerie

Le concours de la Société de cavalerie est une tradition établie de longue date. Chaque année les cavaliers de la région et d'ailleurs s'y disputent de nombreux prix. Dès vendredi, sur le Paddock du Jura, à l'ouest de La Chaux-de-Fonds ils seront plus de 300 à prendre les 840 départs prévus.

Patronage



Pendant trois jours 16 épreuves sont programmées sur le parcours chaux-de-fonnier. Quatre concours sont agendés demain. Il s'agit de deux prix L II et de deux M II. Les 160 partants de cette première journée font pour la plupart partie de l'élite nationale. On retrouvera parmi eux, le jeune cavalier chaux-de-fonnier Stéphane Finger et d'autres régionaux de talent.

Samedi, la première partie de la journée est réservée aux concurrents de catégories et R II et Libre. Puis, en début de soirée, deux prix M II mettront fin à cette seconde journée. La dernière épreuve, le prix EBEL, comptera comme manche qualificative pour le championnat romand des catégories M II et S.

L'affiche du troisième et dernier jour prévoit deux épreuves de R I et deux de R III. La dernière, le prix L'IMPARTIAL,

compte pour la Coupe des montagnes neuchâteloises.

Cette compétition se déroule sur l'ensemble de la saison. Après les concours du Centre équestre de La Chaux-de-Fonds en mai dernier et le concours de Boveresse du mois de juin c'est Carine Schild de Cernier sur «Hoek van Holland» qui est en tête devant la Chaux-de-Fonnière Annick Rais sur «Nashville» et le Neuchâtelois Stéphane Bernard sur «Astérix».

Les amateurs d'hippisme pourront aussi assister à deux

épreuves réservées aux poneys et comptant comme manche qualificative pour le championnat suisse.

Il y en aura donc pour tous les goûts en cette fin de semaine au Paddock du Jura. Si le soleil est de la partie le spectacle n'en sera que plus passionnant, sinon...

LE PROGRAMME

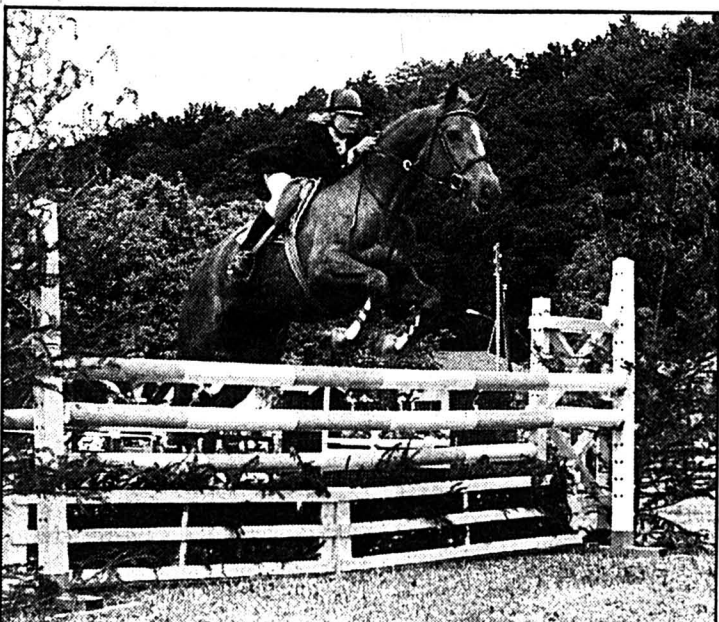
Vendredi, 14 juillet. 13.00: Prix de la Bijouterie Djamel, Catégorie L II (barème A au chrono); **14.30:** Prix R. Brochier, Cat. L II (barème A au

chrono avec barrage au chrono); **16.00:** Prix VAC René Junod, La Chaux-de-Fonds, Cat. M I (barème C); **17.30:** Prix Pic Burger, La Chaux-de-Fonds, cat. M I (barème A avec 1 barrage au chrono).

Samedi 15 juillet. 9.45: Prix UBS: cat. R II (barème A au chrono); **11.45:** Prix Hôtel du Moulin «Chez le P'tit Graf», cat. Libre; **14.00:** Prix de la Société de cavalerie, cat. R III (barème A au chrono avec 1 barrage au chrono); **16.15:** Prix Adia Interim, La Chaux-de-Fonds, cat. Libre; **18.00:** Prix Willy Freiburghaus, Le Pro du Pneu, La Chaux-de-Fonds, cat. M II (barème C); **19.00:** Prix des Montres Ebel, cat. M II (barème A au chrono avec 2 barrages au chrono).

Dimanche 16 juillet. 9.00: Prix Pierrrot Ménager, La Chaux-de-Fonds, cat. R I (barème A au chrono); **11.15:** Prix EGAP Services S.A., La Chaux-de-Fonds, cat. Poneys A-B-C-d-PIV; **13.15:** Prix Sacha, Société d'Agriculture, La Chaux-de-Fonds, cat. R I (barème A au chrono avec 1 barrage au chrono); **15.30:** Prix Coupe Coca-Cola, cat. Poneys A-B-C-D-PIV; **16.30:** Prix du Garage Bering et Co, La Chaux-de-Fonds, cat. R III (barème C); **17.30:** Prix du Journal L'Impartial, cat. R III (barème A au chrono avec 1 barrage au chrono).

Julian CERVIÑO



La Chaux-de-Fonnière Annick Rais sur Nashville est deuxième de la Coupe des montagnes Neuchâteloises avant le concours de ce week-end. (De Siebenthal)

CYCLISME

De l'or pour Vetsch

Victoire suisse aux mondiaux juniors

Une petite sensation a été enregistrée lors des championnats du monde juniors, sur la piste du vélodrome olympique

de Krylatskoe à Moscou. Le Saint-Gallois Patrick Vetsch s'est adjugé le titre mondial de la course aux points. (si)

**Football:
un FCC
prometteur**
Page 13

**Hippisme:
tradition
oblige**
Page 13

SPORT
Impar

La bonne aubaine pour Hermans

Final dramatique lors de la dixième étape du Tour de France

Les sprinters ont pu s'exprimer pour la première fois à leur guise, lors de la dixième étape, sur 154,5 km d'un parcours relativement plat, entre Luchon et Blagnac.

Une victoire au sprint n'est pas du tout le fait du hasard ni forcément une affaire immorale. L'équipe espagnole de Paternina a travaillé énormément en fin d'étape, se trouvant là, en masse, pour tenter de contrôler la course. Ils ont été récompensés pour leur labeur de 20 km de chasse, les Le Clerc, Hodge, Wechselberger, Ludo Peeters et autre Beuker, car Mathieu Hermans, ce Hollandais volant, mais à ce jour, uniquement dans les courses ibériques, n'a pas déçu leur attente, en s'imposant à Blagnac, aux alentours de l'aéroport de Toulouse.

MALCHANCE DE DHAENENS

Mathieu Hermans a mâté, dans la première réelle arrivée au sprint, Eddy Planckaert (Be), Giovanni Fidanza, le vainqueur aux points du Tour d'Italie, Teun Van Vliet (Ho) et Sean Kelly, qui est leader aux points du présent Tour. Au classement général, rien de changé, Fignon comptant toujours 7^e d'avance sur LeMond, Mottet et Delgado semblant rester ses derniers autres adversaires potentiels.

Les sprinters ont donc leur fierté, puisqu'ils ont, enfin, fait valoir leur pointe de vitesse. Les hommes rapides du peloton ont réagi au lendemain de l'étape qui a tout particulièrement décimé leur camp, avec les éliminations de Van Poppel, Vanderaerden, Bontempi, Hoste, Lieckens, Van der Poel et Talen ! Mais, on attendait Etienne De Wilde, qui avait sauvé l'honneur des sprinters, en se glissant dans une échappée du dernier kilomètre, samedi.

Or, sa pointe était émoussée par la bataille pyrénéenne, mais pas celle de Hermans, également spécialiste du demi-fond (vous savez cette course sur piste derrière motos), qui a fait toute sa carrière en Espagne. Ceci explique peut-être cela.

La victoire aurait pu, ou dû, revenir à Rudy Dhaenens. Ce Belge de l'équipe PDM, toujours bien classé dans les classiques, l'an dernier vainqueur dans le Tour, de l'étape de Bordeaux, se trouvait seul en tête à la flamme rouge, avant de sous-estimer un virage et de déjanter, laissant ses espoirs sur le bitume.

UNE HOLLANDAISE EN JAUNE

Championne olympique et deuxième du prologue, la Hollandaise Monique Knol a remporté la 1^{re} étape du Tour de

France féminin, longue de 76 km et disputée entre Martre-Tolosane et Blagnac.

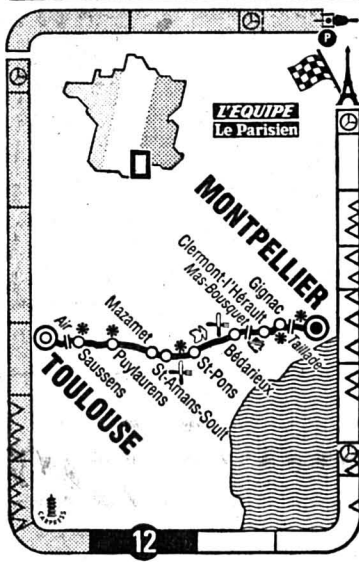
Monique Knol, qui endosse également le maillot jaune, a devancé la gagnante du prologue et vice-championne olympique de Seoul, l'Allemande Jutta Niehaus, ainsi que la Française Jeannie Longo. Le classement général est d'ailleurs identique à cet énoncé de noms.

RÉSULTATS

Onzième étape (Luchon - Blagnac, 158,5 km). 1. Mathieu Hermans (Ho) 3 h 37'47" (moy. 43,667 km/h). 2. Giovanni Fidanza (It). 3. Eddy Planckaert (Be). 4. Teun Van Vliet (Ho). 5. Sean Kelly (Ir). 6. Ronny Van Hohen (Be). 7. Steve Bauer (Can). 8. Alfred Achermann (S). 9. Jesper Skibby (Dan). 10. Marc Sergeant (Be). **Puis les autres Suisses:** 36. Pascal Richard. 55. Mauro Gianetti. 64. Urs Zimmermann. 77. Jörg Müller. 78. Niki Rüttimann, tous même temps que le vainqueur. 99. Beat Breu à 22". 113. Erich Mächler. 154. Thomas Wegmüller à 50". 167 coureurs au départ. 165 coureurs classés. **Abandons:** Fabio Parra (Col), José Roncancio (Col). **Classement général.** 1. Laurent Fignon (Fr) 49 h 49'36". 2. Greg LeMond (EU) à 7". 3. Charly Mottet (Fr) à 57". 4.

Pedro Delgado (Esp) à 2'53". 5. Andy Hampsten (EU) à 5'18". 6. Marino Lejarreta (Esp) à 5'51". 7. Gianni Bugno (It) à 6'03". 8. Robert Millar (Ec) à 6'42". 9. Raul Alcalá (Mex) à 6'46". 10. Steven Rooks (Ho) à 6'59". **Puis:** 17. Jörg Müller (S) à 11'27". 29. Niki Rüttimann (S) à 17'27". 33. Beat Breu (S) à 23'18". 36. Pascal Richard (S) à 24'27". 63. Alfred Achermann (S) à 37'20". 131. Thomas Wegmüller (S) à 58'00". 156. Erich Mächler (S) à 1 h 09'51". 160. Mauro Gianetti (S) à 1 h 14'37". (si)

JEUDI 13 JUILLET 1989
12^e ÉTAPE - 233,5 km
TOULOUSE - MONTPELLIER



Mathieu Hermans n'a pas laissé passer sa chance. (AP)

TENNIS

Par la petite porte

Hlasek et Mezzadri éliminés à Gstaad

Claudio Mezzadri et Jakob Hlasek, qui se succédaient sur le central de Gstaad, ont subi le même sort. Ils ont été éliminés en deux sets au second tour du «Swiss Open».

Si la défaite du Tessinois, 6-4 6-2, face au Suédois Jan Gunnarsson, qui le devance d'une centaine de places à l'ATP (56e contre 155e) s'inscrit dans la logique sportive, celle du Zurichois est déroutante. Tête de série no 1 à Gstaad, numéro 9 mondial, Jakob Hlasek a été surclassé, humilié même au second set (6-4 6-0) par un Américain, Todd Wits-

ken qui figure au 82^e rang de la hiérarchie mondiale.

Après avoir fait sensation au cours des derniers mois de 88 en se qualifiant pour le «Masters», Hlasek accumule les contre-performances en 89. Avant la mésaventure survenue à Gstaad face à Witsken, il y a eu des défaites inattendues contre Volkov à Milan, Jaite à Monte-Carlo, Luna à Hambourg et surtout Hogstedt à Wimbledon.

EXÉCUTION CAPITALE

Sur le central de Gstaad, les 4800 spectateurs assistèrent à une véritable exécution capitale. D'emblée, le tennisman

de l'Indiana menait 3-0 et avait même une balle de 4-0. Hlasek avait un sursaut en prenant le service adverse au quatrième jeu mais il devait tout de même s'avouer battu en 38 minutes, non sans avoir redonné quelque espoir à ses partisans.

Son départ dans la seconde manche se révélait tout aussi catastrophique. Il était à nouveau mené 3-0 mais cette fois, au grand dam du public, le Zurichois n'avait pas le moindre sursaut. Witsken le mettait souvent hors de position par des coups droits décroisés qui précédaient des volées gagnantes.

Chez Claudio Mezzadri, ce n'est pas une défaillance psychique qui a provoqué sa défaite devant Gunnarsson. Les raisons de l'échec tiennent avant tout dans les mérites du vainqueur. Le Suédois a servi de plomb tout au long de la partie. Il s'est même payé le luxe de terminer le match sur deux «aces». Un jeu défensif solide lui permit de subir sans dommage les rafales de coups droits décroisés qui avaient terrassé Roland Stadler la veille.

RACHAT EN DOUBLE

Moins de deux heures après avoir subi un véritable k.o. en simple, contre l'Américain Witsken, Jakob Hlasek s'est quelque peu rachaté aux yeux du public de Gstaad. Bien soutenu par Heinz Günthardt, il a passé le premier tour du double messieurs en battant la

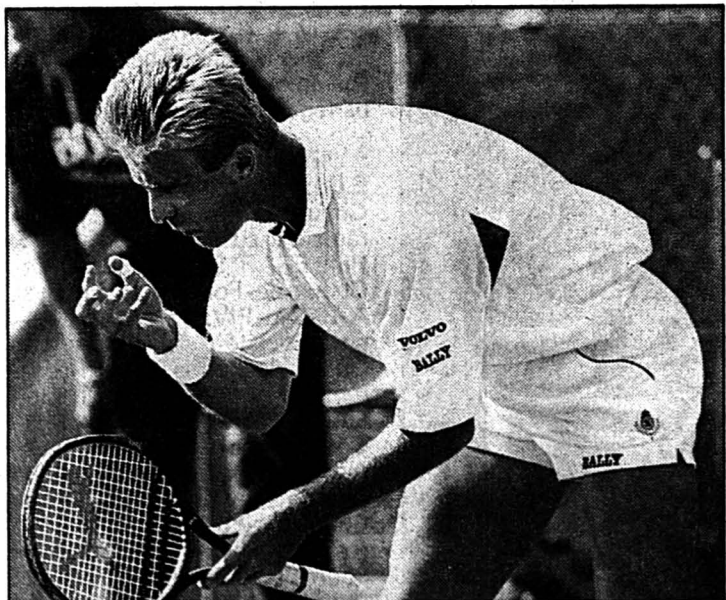
paire Agenor/Bahrami, 7-6 (7-4) 4-6 6-4.

Simple messieurs, premier tour: Petr Korda (Tch) bat Thierry Tulasne (Fr) 6-7 (6-8) 7-6 (7-4) 7-6 (7-2). Martin Strelba (Tch) bat Laurent Prades (Fr) 7-6 (7-2) 6-3.

Deuxième tour: Todd Witsken (EU) bat Jakob Hlasek (S/1) 6-4 6-0. Jan Gunnarsson (Su) bat Claudio Mezzadri (S) 6-4 6-2. Horacio de La Pena (Arg) bat Karel Novacek (Tch) 6-4 5-7 7-5. Magnus Gustafsson (Su) bat Goran Ivanisevic 7-5 6-2.

Double messieurs, premier tour: H. Günthardt - Hlasek (S) battent Agenor - Bahrami (Hait-Iran) 7-6 (7-4) 4-6 6-4. S. Mezzadri - Mordegan (S-It) battent Bruguera - Mansdorf (Esp-Isr) 6-3 6-3. Mora - Ozer (Ven-EU) battent D'kinson - Suk (EU-Tch) 3-6 7-6 (7-0) 6-3. Korda - Srejber (Tch) battent Svensson - Tulasne (Su-Fr) 6-4 6-2. Ivanisevic - Skoff (You-Aut) battent Emilio - Javier Sanchez (Esp/1) 7-5 2-6 6-4. Clavet - Gustafsson (Esp-Su) battent de la Pena - Claudio Mezzadri (Arg-S) 6-3 6-4. Novacek - Vajda (Tch) battent Casal - Taroczy (Esp-Hon/2) 4-6 6-4 6-3.

Programme de jeudi: 11.00 court central: Steeb - Motta, Strelba - Krickstein, Ringlewski - Sanchez, Bruguera - Korda, Ivanisevic-Skoff - Hlasek-Günthardt. 16.00 (sur un autre court): Motta-Witsken - S. Mezzadri-Mordegan. (si)



Jakob Hlasek accumule les contre-performances. (Widler-a)

ESCRIME

Une première à Denver

Anja Straub championne du monde

A Denver, la Bernoise Anja Straub (21 ans) a fait date dans l'histoire de l'escrime suisse en devenant la première championne du monde à l'épée féminine, une arme qui figurait pour la première fois au programme des joutes mondiales.

En finale, elle a pris le meilleur sur l'Allemande de l'Ouest Ute Schaeper par 8-3. Elle a du même coup apporté à la Suisse le premier titre mondial qu'elle ait jamais remporté. La RFA, pour sa part, a obtenu sa septième médaille en six finales.

KUHN ÉLIMINÉ

Dans le tournoi individuel masculin à l'épée, les représen-

tants helvétiques ont été moins heureux.

Nicolas Dunkel et André Kuhn (5^es de leur poule éliminatoire) sont tombés au deuxième tour, Gérard Pfefferlé (5^e), Daniel Hirschi et Olivier Jacquet (6^es) au troisième.

Le Sédunois Gérard Pfefferlé avait fait naître quelques espoirs en terminant deuxième de sa poule du deuxième tour avec trois victoires. Mais, dans le troisième tour, il n'a obtenu qu'un succès et il a dû se contenter de la cinquième place (quatre qualifiés) derrière l'Italien Cuomo, l'Espagnol Marauto, le Suédois Vanky et le Coréen du Sud Sang-Ki. (si)

COURSE D'ORIENTATION

Sensationnel Boudryan

Alain Berger champion du monde

Le Neuchâtelois Alain Berger a créé la surprise en devenant champion du monde juniors de course d'orientation à Seefeld (Aut). Ce dessinateur technique de Boudry, 19 ans, a décroché un titre que convoitait également, chez les filles, Vroni König, grande favorite. Mais la double championne d'Europe ne devait terminer qu'au 44^e rang. Autour du tremplin olympique d'Innsbruck, dans un terrain rendu glissant par la

pluie et au travers de plusieurs pentes escarpées, Alain Berger a fait valoir ses grandes qualités physiques. Il a même pu se permettre six erreurs de détail dans la lecture de carte sans être inquiété pour sa victoire finale.

Avec cette médaille d'or, Alain Berger obtient le troisième titre suisse consécutif dans un Championnat du monde juniors.

(si)

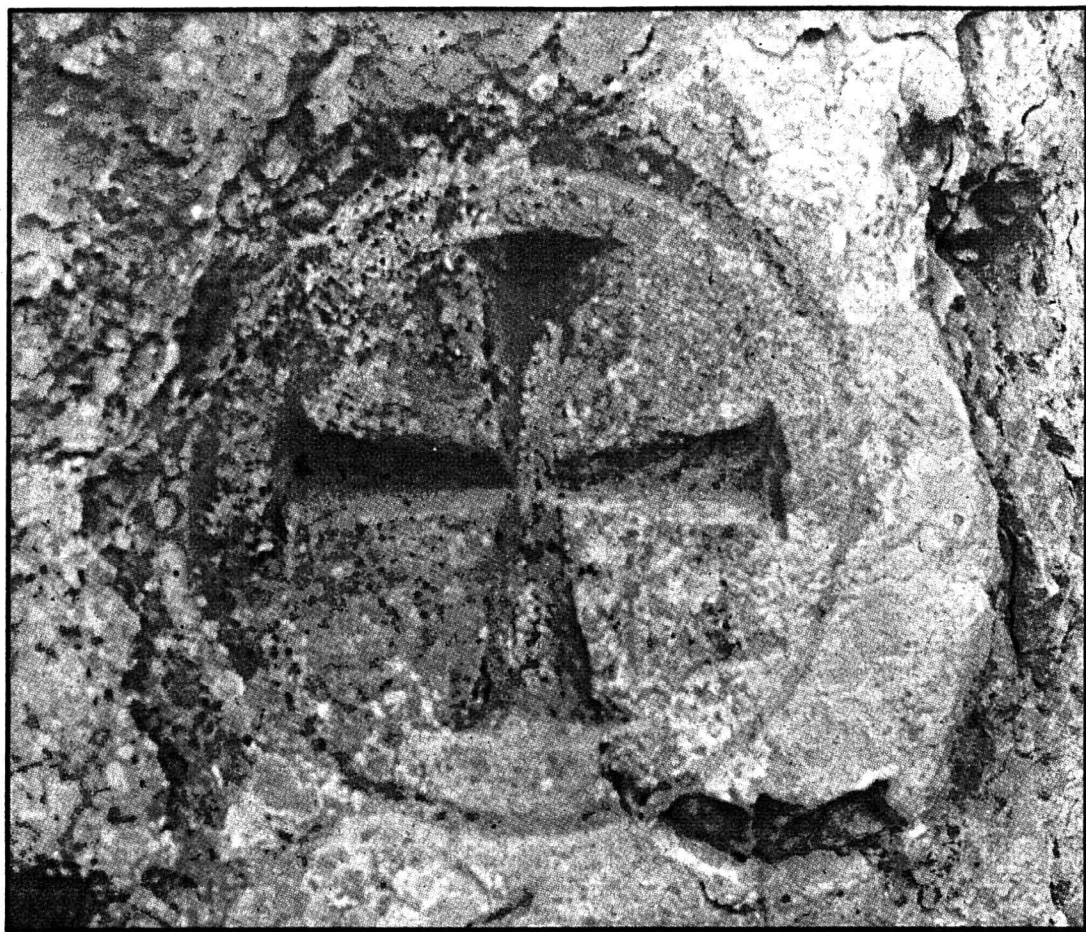
L'Impartial

Régions

La Chaux-de-Fonds	A vos jeux!	17
Le Locle	Deux cents tout rond	18
Neuchâtel	Après un accident	20
Jura bernois	Acte politique?	23
Jura	Quel visage?	24

Message dans le rocher

Huit croix templières finement gravées parsèment La Clusette



La croix numéro 14 en situation dans le rocher.

(Photo Schelling)

L'abrupte montagne qui barre l'entrée du Val-de-Travers n'avait jamais posé aux hommes qu'une question: s'écroulerait-elle un jour totalement, et quand? Mais La Clusette recèle sur ses flancs une autre énigme. Des croix gravées à intervalles irréguliers dans ses faces les plus abruptes semblent poser une devinette séculaire. La réponse n'est pas aisée à découvrir, et selon notre connaissance, non exprimée encore.

Contrairement aux légendes sans preuve, genre monstre du «Loch Ness» ou «trésor des SS immergé dans le Toplitzsee en Autriche et dont aucune preuve sérieuse n'est venue corroborer l'existence, la présence de croix pattées dans les roches de La Clusette est indéniable.

Cette croix pattée est celle des Templiers, qui par ses lignes arrondies symbolise l'homme et la vie, contrairement à sa soeur en ligne droite, la croix de Malte qui représente la matérialité terrestre. Ceci est attesté mais n'explique en rien la présence de tels symboles gravés, et avec quel soin, dans des endroits aussi périlleux d'accès que ceux qui abritent les huit croix, numérotées de 9 à 16.

Hautes chacune d'une quarantaine de centimètres, cinq

d'entre elles sont inscrites dans un cercle (voir photo) et trois autres sont simples. De plus, l'endroit de leur numérotation diffère, tant supérieur ou inférieur à gauche ou à droite, des branches horizontales de la croix. C'est une première énigme.

Leur disposition dans le terrain pourrait peut-être amener un élément de réponse (cinq sont dans une des strées supérieures de la roche, puis 2, et la dernière, toujours en descendant jusqu'au-dessus de l'ancien tracé routier). Malheureusement, c'est un casse-tête et nombre d'hypothèses n'ont pas trouvé grâce aux yeux de l'homme qui, seul depuis 20 ans, essaye de décrypter ce message insolite.

Quelques détails encore sont troublants. Par exemple, la croix No 13 a sa branche inférieure plus courte que les autres, telle une croix plantée en terre. Le 13 est dans la symbolique le signe du tombeau et de la mort (comme dans les lames du tarot). La croix No 10 surmonte une sorte de trône, grossièrement taillé à même le rocher, et le 10 symbolise l'unité parfaite et globale, selon la réduction théosophique des chiffres, qui les additionne pour les ramener à leur somme finale. On re-

trouve ce 1 symbolique dans l'addition des numéros des croix. En effet, leur somme est égale à 100, donc 1. La numérotation de 9 à 16 comprend 8 chiffres, nombre sacré des Templiers, dont ce deuxième sigle pourrait signifier une résurgence à venir de l'ordre, officiellement détruit en 1314, rappelons-le, par le bûcher qui réduisit en cendres son grand maître Jacques de Molay.

Historiquement, un fort de La Clusette est mentionné dès 1360, que la chronique situe entre la montagne et Brot-Des-sous. Paracelse a aussi herborisé dans la région, mais les croix sont sans nul doute plus anciennes. Les Sarrasins avaient-ils atteint nos contrées? Mais ce symbole n'est certes pas le leur.

Le mystère demeure entier et les éventuels érudits, initiés, ou passionnés d'histoire qui auraient une explication ou une thèse à fournir sont invités à communiquer leurs observations à la rédaction de L'Impartial.

Nous ne saurions cependant assez dissuader les éventuels chercheurs de s'aventurer dans la paroi sans de solides notions de varappe, car ces endroits - difficiles à trouver - sont aussi très périlleux d'accès. STE

Un parking pour le rail

Neuchâtel: on va bientôt creuser 170 places devant la gare

La construction d'un parking souterrain à la gare de Neuchâtel commencera le 31 juillet et devrait être achevée pour l'été 1991. Le financement de cet ouvrage, qui coûtera 7,6 millions, indique clairement sa destination: la complémentarité entre le rail et la route.

Présenté hier à la presse, le parking comprendra quatre demi-niveaux souterrains qui totalisent 172 places. On va le construire juste devant l'entrée principale de la gare, sous une place qui changera largement d'aspect.

Jouxtant la gare, un espace piéton sera couvert ultérieurement par une grande marquise. C'est là que déboucheront les ascenseurs, une liaison directe avec le passage sous-voie étant prévue «dans quelques années».

Le trolleybus passera un peu plus à l'ouest, l'extrémité de la place étant occupée par les voies d'accès au parking.

PETIT PARKING PAS CHER

Les PTT se réservent (et paient) une vingtaine de places. Il en reste 150 qui correspondent aux besoins - estimés par la Confédération - des usagers du rail. Si Berne fixe les chiffres, elle subventionne aussi très largement la construction en amenant 3,3 millions pour un coût total estimé à 7,6 millions de francs.

C'est une application de la redistribution des droits d'entrée sur les carburants. Elle a suscité une centaine de projets en Suisse, dit le conseiller communal Claude Frey, et celui de Neuchâtel a été le 4e ou le 5e à être subventionné.

Les CFF appliquent eux leur politique de «park and ride» pour gagner de nouveaux clients. Marcel Desponds, directeur du 1er arrondissement de la région fédérale, a relevé hier le succès rapide du parking créé à Lausanne (la moitié des 480 places sont réservés aux usagers de la gare).

Les CFF assument donc la moitié du reste de l'ardoise, la ville et le canton de Neuchâtel chacun un quart, soit 850.000 francs. Quant à la couverture des déficits d'exploitation, «tout n'est pas encore réglé», a déclaré le conseiller d'Etat Jean Claude Jaggi.

Neuchâtel voit donc se créer un parking qui ne lui coûte pas cher, mais, auquel son Conseil général presque unanime a reproché d'être petit. «Nous sou-

haitons que la Confédération se trompe, et qu'il faille l'agrandir», rétorque M. Frey. En présentant son projet, l'architecte Robert Monnier a parlé de «première étape» et fait remar-

quer que des possibilités d'extension étaient préservées au sud, puis à l'est.

Pendant qu'on en créera en sous-sol, une cinquantaine de places de stationnement seront

supprimées en surface. Autres perturbations dues aux travaux: l'arrêt du trolleybus se déplacera au sud et la station de taxis à l'est de la gare, dont l'entrée principale sera fermée. JPA

REGARD

Et le tourisme «à bon marché»?

Le Gouvernement bernois vient de décider de mesures renforcées pour la protection, sur l'île Saint-Pierre, d'une réserve naturelle présentant un intérêt écologique considérable. Sachant que les études menées ces dernières années ont révélé le danger encouru par ce site et par une bonne partie de sa faune, on ne peut qu'applaudir à l'initiative de l'Exécutif cantonal. Et si les hôtes du camping, dont la disparition a été décidée, ne partagent pas cet avis, il serait pourtant regrettable qu'ils prennent les mesures gouvernementales pour autant de «punitions» prononcées à leur encontre.

Le respect qu'ils manifestent face à leur environnement naturel n'est pas mis en cause. Mais

même si leur comportement demeure empreint de ce respect, il est indéniable que la présence de visiteurs toujours plus nombreux, dans ce site d'importance nationale, exerce une pression involontaire - menaçant, et condamnant même un équilibre écologique très sensible. Et cet équilibre une fois rompu, l'île ayant perdu l'essentiel de son charme, l'intérêt d'y camper lui aussi disparaîtrait.

Pourtant, la suppression de ce camping, même si elle est souhaitable, met le doigt sur quelques problèmes inhérents à l'infrastructure touristique régionale. En effet, les impératifs écologiques, décisifs dans ce cas précis, n'expliquent pourtant pas toujours l'absence d'offre «à bon marché». La Suisse est un pays fort cher pour les hôtes étrangers, c'est devenu une vérité digne de Lapalisse. Et la région de Bienne et du Jura ber-

nois n'échappe pas à cette règle, bien évidemment.

Or, dans le Vallon de Saint-Imier par exemple, les possibilités de se loger simplement et à bon compte ne sont pas légion. Les places de camping y sont plutôt rares, tandis que l'on n'y trouve aucune auberge de jeunesse, assez loin à la ronde. De nombreuses initiatives intéressantes, dans le genre des pistes cyclables qui sillonnent agréablement la région, ne peuvent qu'en souffrir. Les jeunes visiteurs, ainsi que les familles de touristes étrangers aux moyens relativement modestes, profiteraient peut-être davantage des attraits d'une région encore passablement préservée et pourtant riche en infrastructure sportive notamment, si on leur offrait la possibilité de s'y loger simplement, à peu de frais.

Dominique EGGLE



Des modifications en vue pour la place de la Gare.

(Photo Comtesse)

● cinéma

CINÉMA ● 23 28 88
CORSO
Fermeture annuelle et transformations techniques
012090

CINÉMA ● 23 19 55
PLAZA
TOUS LES SOIRS 18 h 45 - 21 h
Qui veut la peau de
ROGER RABBIT
4 OSCAR 1989

ATTENTION ● 2e FILM ●
TOUS LES JOURS à 16 h 30
MATINÉES SAM.-DIM. 14 h 30
WALT DISNEY'S CLASSIC
TARAN
ET LE
CHAUDRON MAGIQUE

CINÉMA ● 23 19 18
SCALA
TOUS LES SOIRS 18 h 45 - 21 h
MATINÉES MER.-SAM.-DIM. 16 h 30
POLICE ACADEMY 6
...S.O.S... VILLE EN ETAT DE CHOC

ATTENTION 2e FILM ● 16 ANS ●
CHANGEMENT DE SALLE
TOUS LES SOIRS à 18 h 45
Un film de
WOODY ALLEN
UNE AUTRE FEMME

● divers

Vive les vacances – plus de pénitence
et pour le moral – on va au Royal
Le PUB ♥ K de Saint-Imier
CAFE ROYAL PUB
OUVERT pendant les vacances!
12123

A. Richard
Installateur sanitaire
Fritz-Courvoisier 7 – 2300 La Chaux-de-Fonds
Téléphone 039/28 32 17
Vacances horlogères
Fermé du 17 juillet au 4 août 1989
121878

novoptic
La Chaux-de-Fonds
Av. Ld.-Robert 51
☎ 039/23 39 55
tout pour la vue...
novoptic
Le Locle
D.-Jeanrichard 23
☎ 039/31 15 05
012385
OUVERT pendant les vacances
012385

CINÉMA ● 23 13 79
EDEN
TOUS LES SOIRS à 21 h
SAMEDI - DIMANCHE 2 MATINÉES
16 h et 18 h 30
Accrochez-vous...
La terreur n'a pas de forme!
PREMIÈRE ● 16 ANS ●
DOLBY STEREO
SELECTION OFFICIELLE AVORIAZ 89
LE BLOB
VENDREDI-SAMEDI à 23 h 15
JEUDI-LUNDI-MARDI-MERCREDI à 18 h 30
Les Heures chaudes de MR. GOODSEX
● 20 ANS RÉVULUS ●
STRICTEMENT POUR PUBLIC AVERTI 012091

L'annonce, reflet vivant du marché

STOP

Affaire.

Bière Kronenburg
6 x 33 cl
4.90 seul.
au lieu de 5.90

Saucisse de veau
2 x 140 g
2.90 seul.

Chocolat Cailler
au lait, noisette
2 x 100 g
2.30 seul.

Café Merkur
«Médaille d'or»
moulu, sous vide
500 g
6.50 seul.

Beurre de table
«Rosalp light»
100 g
1.70 seul.

Maggi Quick Lunch
toutes les sortes
1.95 seul.

BON (valeur Fr. 10.-)
Contre remise de ce bon à l'achat de
6 bouteilles «Listel Gris de Gris»
pour seulement 29.- au lieu de Fr. 39.-
Un BON par personne et par jour
Valable jusqu'au 22.7.89

innovation armourins printemps
Pour vous, le meilleur.

Validité: jusqu'au 22 juillet 1989
La Chaux-de-Fonds, Le Locle

● divers

LA COULEUR À CONSOMMER AVEC EXCÈS!
COPI
108, avenue Léopold-Robert
CH-2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 / 23 97 33
VOTRE CENTRE PHOTOCOPIES
REPROGRAPHIE
Ouvert pendant les vacances horlogères
138

Vacances en Valais, été 1989
près de Saillon-les-Bains et Verbier, semaine demi-pension fr. 375.-, vins compris.
Tous les soirs menu gourmet.
Hostellerie Les Fougères, Mayens-de-Riddes, ☎ 027/86 41 41 079002

Minitel
international, homologué PTT.
Comptant Fr. 850.- ou par mensualités.
Masterphone SA
☎ 021 / 27 34 34 002055

Boutique Vidéo Exodus
Nous avons réuni sous le même toit pour vous:
VIDÉO CLUB
pour adultes (location Fr. 6.-/1 jour) – grand choix de vidéos à la vente, rayon lingerie féminine, livres, gadgets, etc...
Boutique VIDÉO EXODUS
Faubourg de l'Hôpital 72 (sous-sol)
2001 Neuchâtel
Tél. 038/25 33 06
Heures d'ouverture:
lundi au vendredi 13 h 15 - 18 h 30.
Samedi de 10 h à 12 h et 13 h 15 à 17 h.
Entrée du magasin interdite aux moins de 20 ans.
Une visite en vaut la peine. 1059

boite à coupe

☎ 039/23 26 49
Ouvert pendant les vacances horlogères 175

OPTIQUE HORLOGERIE
von **gunten**
Ld.-Robert 23
Tél. 23 50 44
ATTENTION:
Fermé lundi 17 et mardi 18 juillet pour cause de déménagement.
Merci de votre fidélité et de votre compréhension.
Ouvert pendant les vacances 433

Bijoux Mimi Daux

Fermé du 17 juillet au 14 août
Réouverture mardi 15 août
La Chaux-de-Fonds - Rue de la Serre 10

L'aventure au quotidien
Pour les jeunes de 11 à 15 ans:
initiation à la planche à voile
mercredi 19 juillet.
Inscriptions jusqu'au samedi 15 juillet au C.A.R., Serre 12,
☎ 039/28 47 16 012406

A vos jeux!

Ludothèque en bonne santé à La Sagne



Le match de baby-foot du premier anniversaire. (Photo Impar-Gerber)

Ouverte au printemps 88, la ludothèque de La Sagne se porte bien. Elle s'est très vite inscrite dans les jeux des petits Sagnards et de leurs voisins. Son succès de fréquentation et la générosité qu'elle a suscitée donnent le sourire aux animatrices.

Elle tenait de la gageure la création de cette ludothèque par une équipe de jeunes femmes. Le soutien des autorités, la mise à disposition d'un local et des dons divers avoisinant les 10 mille francs mis dans son berceau ont auguré d'un bon dé-

part; qui fut confirmé durant la première année d'exercice. En mai dernier, une journée portes ouvertes a marqué cet anniversaire; elle fut bien fréquentée.

Depuis sa création, près de 60 abonnés ont pris régulièrement le chemin du collège le vendredi après-midi. Ils venaient de la Sagne, mais aussi des hameaux environnants ce qui réjouit les responsables et répond à leurs vœux.

Le bon équilibre des comptes a permis de bien garnir les rayons et certains dons ont été affectés à l'achat de jeux plutôt coûteux. Ainsi les enfants - et leurs parents - disposent d'une variété bienvenue et à laquelle ils font honneur.

Ce succès continue d'attirer le soutien. Pour l'année 89, la Loterie romande vient d'attribuer encore un chèque de 2 mille francs à la Chouette ludothèque.

Rappelons qu'elle est ouverte chaque vendredi après-midi; demain 14 juillet, on peut encore y faire bonne provision, avant la relâche des vacances. (ib)

«Peintre en lettres» d'autrefois

Jeune Chaux-de-Fonnière récompensée

Une jeune Chaux-de-Fonnière, Mireille Farine, a été récompensée la semaine dernière par l'Association romande des patrons peintres en publicité et décoration pour ses excellents résultats aux examens d'apprentissage. Une petite fête à Lausanne a marqué l'événement.

les-Bains avec une moyenne de 5,01.

Lors de la cérémonie de remise des prix, le président de l'Association romande Nicolas Loewer, a souligné l'excellent enseignement prodigué par la maison Sériali qui se voit attri-

buer son troisième prix depuis 1980. Le peintre en publicité et décoration recouvre pour l'essentiel l'activité du «peintre en lettres» d'autrefois, mais les supports sur lesquels il est appelé à s'exprimer sont innombrables et les techniques plus nombreuses que par le passé. (sp-c)

L'Association romande des patrons et peintres en publicité et décoration récompense tous les ans les apprentis qui ont obtenu, aux examens de fin d'apprentissage, une moyenne supérieure à cinq. Les prix remis sont déterminés sur la base de la moyenne générale réussie lors des examens pratiques, les notes obtenues lors des examens de branches générales ne sont pas prises en considération.

Trois jeunes gens ont été donc récompensés. Il s'agit de Philippe Casse, de la maison Néon Mex SA à Lausanne avec une moyenne de 5,25, Mireille Farine de la maison Sériali Publicité en ville avec une moyenne de 5,17 et Nadia Juilliard de la maison Dubey Publicité à Yverdon-



Les trois lauréats récompensés: de gauche à droite, Mireille Farine, Philippe Casse et Nadia Juilliard. (Photo Imp)

Une brassée de brevets

Trois cours de jeunes sauveteurs

Lors d'une petite cérémonie, la semaine dernière, avec un souper au restaurant de la piscine-patinoire, la section locale de la Société suisse de sauvetage a pu remettre le brevet de jeune sauveteur aux participants de trois cours.

Cours publics du soir (moniteurs, François Saccol et Nathalie Romy): Stéphanie Bovet, Gaëlle Burkhalter, Liriana Carrera, Chloé Faivre, Lysiane Garratti, Sandrine Hauser, Joëlle Hitz, Roxane Humbert-Droz, Lysiane Matthey, Sylvaine Metzener, Valérie Pascal, Sylvie Perroset, Diane Schmiéd, Mylène Thiébaud; Florent Chapatte,

Quentin Donzé, Yann Fontaine, Sylvain Hauser, David Martins, Sébastien Pasquali, Fabrice Pizzagali, Christian Scheibler, Michel Scheibler, Ludovic Schmiéd, Christophe Studer, Didier Surdez.

Cours ACO de l'Ecole secondaire (moniteurs, Yvette Leuenberger et Werner Müller): Catherine Gogniat, Carine Matthey, Laurent Biéri, Sébastien Graub, Sébastien Perrelet, Viviane Roulin, Muriel Pfamatter, Alexandre Monin, Vincenzo Panizza, Aline Bassin, Karin Besire, Wanda Boni, Cécile Jacquet, Anne Tobler, Nicole Troxler, Domenico Camarda, Sébastien Carnal, Thierry Girardin, Salamuth Thammathon, Catherine Gogniat, Carine Matthey, Laurent Biéri, Sébastien Graub, Sébastien Perrelet.

Cours du camp polysportif de l'Ecole secondaire à Vittel (monitrice, Y. Leuenberger): Anita Barreiro, Rachel Fahrni, Valérie Rossel, David Carcache, Laurent Surdez, Yann Vergriete.

rardin, Salamuth Thammathon.

Parmi ces derniers, ont obtenu en plus le brevet ABC-J (sauvetage avec palmes masquées): Aline Bassin, Karin Besire, Wanda Boni, Cécile Jacquet, Anne Tobler, Nicole Troxler, Domenico Camarda, Sébastien Carnal, Thierry Girardin, Salamuth Thammathon, Catherine Gogniat, Carine Matthey, Laurent Biéri, Sébastien Graub, Sébastien Perrelet.

Cours du camp polysportif de l'Ecole secondaire à Vittel (monitrice, Y. Leuenberger): Anita Barreiro, Rachel Fahrni, Valérie Rossel, David Carcache, Laurent Surdez, Yann Vergriete.

Un gong pour la Musique des Cadets

125e anniversaire de la société

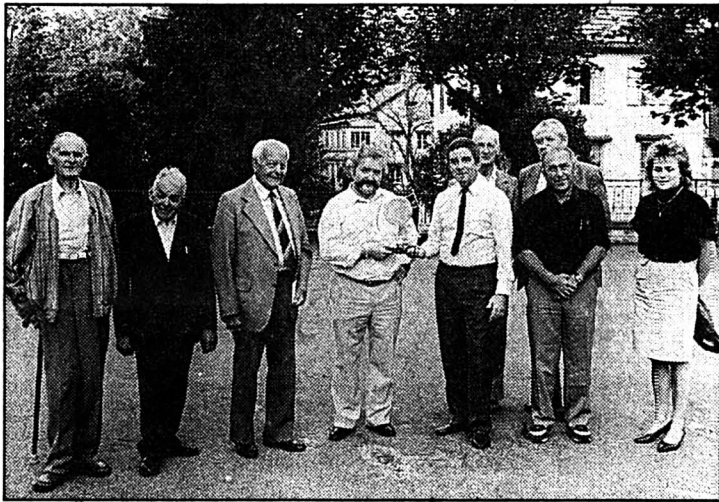
La Musique des Cadets a fêté la semaine dernière ses 125 ans

d'existence. «Nos vœux... les plus sincères»: c'est ainsi que le

comité de l'amicale des anciens Cadets s'est exprimé par la voix de son président d'honneur et ancien directeur Jean Grosclaude.

L'amicale a tenu à marquer son soutien et sa fidèle amitié à la Musique des Cadets en lui remettant à l'occasion de son 125e anniversaire un don bienvenu.

Le Groupement des sociétés locales a également exprimé son encouragement et souhaité bon vent à cette société dynamique de musique, emmenée par Louis-Albert Brunner, son directeur. Claude Jacot, caissier du G.S.L. a remis un gong à la Musique des Cadets (notre photo Henry). Le président, Rémy Camponovo, a chaleureusement remercié les généreux donateurs avant d'inviter l'assistance à un verre de l'amitié. (sp)



(Photo Henry)

SOCIÉTÉS LOCALES

Club cynologique La Chaux-de-Fonds et Environs UCS. — Vacances, reprise des entraînements le me 9.8. (facultatif). Rens.: ☎ 038/24 70 22. Excuses: 28 50 03.

Club des loisirs - groupe promenade. — Ve 14.7, Les Bois — Biaufond. Rendez-vous à la gare à 13 h 30.

S.E.C. Société d'éducation cynologique. — Sa, 13-14 h, entraînement des moniteurs. Dès 14 h, entraînement «Chez Idéfix».

Me, entraînement + Agility Dog, à 19 h, «Chez Idéfix», à La Combe-à-l'Ours (derrière la halle d'expertises des automobiles). Rens. ☎ 26 49 18. Le week-end passé se déroulait un concours d'Agility Dog à Lyon, comptant pour le championnat de France. La SEC était représentée par Mme Gross Christine. A tous et à toutes nous vous souhaitons de bonnes vacances. Fermeture du chalet jusqu'au 9.8.1989.

Dégâts

Hier à 7 h M. H. R. des Fins (France) circulait en auto rue du Temple-Allemand en direction est. A l'intersection avec la rue du Dr-Coullery, il s'est arrêté au stop puis en est reparti prématurément entrant en collision avec l'auto de M. T. F. de la ville qui circulait dans cette dernière rue en direction nord. Dégâts.

Cultes regroupés

Les dimanches 16, 23 et 30 juillet ainsi que les 6 et 13 août prochain, les cultes célébrés à La Chaux-de-Fonds seront regroupés. Les cloches de la ville sonneront ces jours-là aux heures et endroits suivants: Temple des Eplatures de 8 h 45 à 9h, Grand Temple de 9 h 45 à 10h, Temple de l'Abeille de 19 h 45 à 20 h. Les autres sonneries (Guillaume-Farel, Les Forges, Saint-Jean) seront supprimées. (comm)

NAISSANCE

EMILIE est heureuse d'annoncer la naissance de sa petite sœur

STÉPHANIE

née le 11 juillet 1989

Clinique LANIXA S.A.

Fabienne et Philippe SALLIN - FLUCKIGER
Mont-d'Amin 11
La Chaux-de-Fonds



De nouveaux jeunes sauveteurs à la piscine.

(Photo Henry)

A Paris pour le 14 juillet!

Collégiens américains à la Salle de musique

Cinq pays européens en trois semaines, tel est le vaste itinéraire des «United states collegiate» formation chorale, que l'on entendait hier soir à la Salle de musique.

Trois jours de répétition générale à New York et ce fut l'envol vers l'Europe, sous la direction de Mme Grace Reidy. C'est le sixième concert que Mme Reidy eut le plaisir, dit-elle, de diriger hier soir à la Salle de musique.

nier, composé de pages classiques de compositeurs américains, - on y relève le clair registre de soprano, le chœur pour voix d'hommes - se terminait par des «musicals».

Couleur vocale inimitable, sens de la scène, fantaisie, les «Collegiates» divertissent agréablement.

DdC

Ce soir, jeudi 13 juillet, 20 h 30, Salle de musique, concert de l'American music abroad, 200 exécutants.

La Sagne: décès de Georges-Christian Sieber

Mardi après-midi, le temple était comble pour rendre les derniers devoirs à ce dynamique personnage.

Comme représentant en fourrages, M. Sieber était connu dans tout le canton mais plus particulièrement dans la vallée de La Sagne et au Val-de-Ruz, secteur principal de son activité.

Il faut également rappeler qu'il a été le dernier cordier du canton; il conservait d'ailleurs toujours le matériel dans l'espoir de créer un petit musée.

Musicien actif et membre du comité de la fanfare l'Espérance, il avait rapidement su donner des coups de mains aux jeunes, il était vétéran cantonal, il a aussi fait partie de la Musique militaire du Locle et de la Sainte-Cécile des Ponts-de-Martel.

Il s'est également dévoué pour la chose publique, il était encore membre de la Commission du feu et a été commandant des sapeurs-pompiers, il fut aussi le premier chef local de la protection civile. (dl)



Ils ont de 15 à 19 ans, proviennent de différentes régions des Etats-Unis. Depuis le mois de mai, ils ont travaillé, dans leurs écoles respectives, les partitions du programme de la tournée.

Le programme chaux-de-fon-

Deux cents tout rond

Cérémonie de fin de scolarité à l'Ecole secondaire

Cette année, ils sont deux cents tout rond à quitter l'Ecole secondaire du Locle pour se lancer les uns dans de nouvelles études, les autres dans la vie professionnelle par le biais d'un apprentissage. Une cérémonie de fin de scolarité a réuni jeudi soir au collège Jehan-Droz (presque) tous les élèves avec leurs professeurs pour évoquer une dernière fois les bons (ou les moins bons) souvenirs de neuf années d'école.

Egrenée de discours officiels présentés par le sous-directeur René Reymond, cette manifestation a vu la participation de plusieurs classes dans des pro-

ductions originales qui ont parfois mis sur la sellette les membres du corps enseignant.

Chants, ballets, morceaux de musique et poésies (la fameuse fable de La Fontaine «Le corbeau et le renard» interprétée à la façon tessinoise ou vaudoise) n'ont pas manqué d'amuser la galerie; une galerie qui par ailleurs a dansé jusqu'à une heure fort tardive aux sons d'airs à la mode.

Ce fut d'abord à la présidente de la Commission scolaire de se jeter dans la «fosse aux lions» pour affirmer «la boule à l'estomac devant le trou noir» son irrésistible envie de parler des

étapes de la vie dans laquelle il n'y a pas d'acquis, dans laquelle il est facile de commencer une activité, mais nettement plus difficile de la terminer. Enfin, de souhaiter à tous une bonne route pour toutes les étapes à venir.

LES BONS SENTIMENTS...

De son côté, Michel Schaffter - directeur de l'établissement - a tenté d'exprimer au travers de divers sentiments ce qu'un adolescent peut éprouver après presque une décennie passée sur les bancs d'école: «Ouf! Enfin! Quel plaisir! C'était quand même sympa... Plus jamais ça!

J'ai déjà l'ennui...». Ce premier pas dans la formation va le conduire dans des domaines soit manuels, techniques, intellectuels, créatifs ou de tout un peu.

Il faut toutefois ne pas tomber dans le piège du définitif - faire preuve de souplesse, de facultés d'adaptation, de fraîcheur et de vitalité qui enrichiront le cheminement dans l'existence - et savoir conserver sa dignité humaine.

Et Michel Schaffter de conclure en prenant une phase de jeu du récent match professionnels: «L'homme perd toujours quelque chose lorsqu'il oublie d'être homme. Il doit d'abord éviter la faute, ou alors la reconnaître. Une doctrine qu'il s'agit de pratiquer, même en dehors des stades».

LE BLEU PARTOUT

En lieu et place de longs palabres, les enseignantes Liliane Zennaro et Mary-Claude Neuenschwander déguisées en magiciennes un peu inquiétantes ont fait une bruyante entrée sur scène pour affirmer que malgré les programmes scolaires de plus



Ils étaient presque tous là à participer à cette cérémonie de fin de scolarité: une première étape dans l'existence. (Photo P.-A. Favre)

en plus chargés, il est nécessaire de relativiser les choses afin que «le bleu du ciel, tout comme celui de l'école, ne tarissent jamais».

Il est de coutume qu'un élève fasse un discours de circonstance: Alexandre Chapuis, qui a selon René Reymond une grande mordache, s'est lancé dans cet exercice de style: «Ca fait une semaine que je ne dors

plus», précise-t-il la mine réjouie.

Après avoir comparé le collège Jehan-Droz avec l'arche de Noé, sur lequel il y a des spécimens non classés (!), il a terminé avec un brin d'ironie par un «merci aux charmants profs pour tout le mal qu'il se sont donné. Amen.».

PAF

Perspectives...

D'aucuns se demandent ce que font les élèves à la sortie de l'Ecole secondaire. La direction publie chaque année une statistique qui permet de mieux cerner l'orientation de chacun. Nous publions ci-après quelques chiffres en mentionnant entre parenthèses ceux enregistrés en 1988.

Sur les deux cents adolescents libérables en 1989, plus de la moitié poursuivent leurs

études: - soit au gymnase, 3 (2) en littéraire, 11 (16) en scientifique et 9 (8) en langues modernes; - soit dans les écoles d'ingénieurs (EICN) 9 (16) ou technique 14 (7); - soit à l'Ecole de commerce, 12 (19) en maturité, 9 (11) en diplôme, aucun (0) en secrétariat-administration et 3 (4) en raccourci; - soit dans les écoles d'art 3 (4), de couture 2 (3), d'agriculture 0 (1), paramédicale 5 (4) ou au-

tres - préprofessionnelle ou préapprentissage.

Quant aux autres, 38 (63) ont déjà une place d'apprentissage, alors qu'un seul (0) n'a encore pas trouvé.

Deux (1) prennent immédiatement le chemin du travail (sans apprentissage), 4 (0) s'en vont effectuer un stage à l'étranger, alors que 3 (3) quittent le pays.

(paf)

Le sacre du soleil et de la lune

Résultats du cortège costumé des enfants



Inutile d'indiquer le nom de ces personnages de bandes dessinées. (Photo P.-A. Favre)

«Et si j'étais...», un thème qui a inspiré beaucoup d'enfants - environ quatre-vingt - samedi soir lors du cortège costumé de la fête des promotions. Tous y sont allés de leur imagination pour tenter de sortir le déguisement le plus original.

Le jury n'a pas eu la tâche facile face à ce déploiement de couleurs, de masques, de maquillages... «Entre Merlin l'enchanteur, des héros de bandes dessinées (Asterix et les autres), une citoyenne de la Révolution fran-

çaise, une femme de l'an 2000, une multitude de Bisounours, la Belle et la Bête, des jardiniers, un cosmonaute, des lapins, des paysans, un énorme carrousel, des magiciens, le dernier dinosaure ou toutes sortes de personnages de contes de fée, mon coeur balance», a-t-il dû se dire.

Il a finalement fallu trancher et nous publions ci-après les dix meilleurs; mais, pour reprendre l'expression de Jacques Martin, «Tout le monde a gagné»: 1. Le soleil et la lune (enfants Gabus);

2. Les magiciens (enfants Inaebnit et Haesler); 2.ex. Blanche Neige, le prince et sa suite (responsable Laurent Jeanrenaud); 4. Les Bisounours (deux jardins d'enfants); 5. Oiseaux de paradis (Emmanuelle et Angélique Rache); 6. Lucky Luke & Co. (responsable Dolorès Torax); 7. Lapins et paysans (responsable André Boillod); 8. Femme de l'an 2000 (Roxane Lehmann); 9. Les jardiniers (responsable Laetitia Costa); 10. Cosmonaute (Joanne Wehrli). (paf)

Les pious-pious poètes

«Couleur! Couleur?» joué à la Grange

On savait déjà que la poésie perturbe, qu'elle remet en cause... Quand il s'agit d'un spectacle réalisé avec de tout jeunes enfants de la première année primaire du Corbusier, le phénomène s'accroît.

Des pious-pious qui récitent et mettent en scène des textes de Maurice Carême, René de Obaldia, Robert Desnos, Anne Sylvestre ou d'autres Jacques Prévert, c'est loin d'être courant.

De plus, ces petits enfants, avec l'aide de leurs parents et de leur maîtresse, Françoise Feller,

ont fabriqué les décors et les costumes. Les textes ont été joués avec une diction et un naturel qui confinaient parfois à la perfection.

Le public de La Grange ne s'y est pas trompé, qui a retenu son souffle avant d'applaudir à tout rompre ce «Couleur! Couleur?» où l'enchaînement des poésies et leur choix judicieux permettaient de passer sans rupture du questionnement à la drôlerie en ne négligeant pas l'ironie, le grave, le frais ou le rêve. Que dire des actrices et des acteurs en

herbe? Merveilleux de fraîcheur, malgré quelques hésitations (les spots à cet âge sont pénibles pour les yeux!), ils ont joué leurs textes comme de vrais habitués des planches.

Si on ne voit pas encore «Pourquoi les chats sont-ils noirs et pourquoi les flamants roses?», on sait en tout cas, après ce spectacle, où conduisent l'exigence, la précision et l'invention créatrices: à quarante minutes de plaisir partagé entre enfants et adultes.

(sp)

Toute la fête au sec!

Les promotions aux Brenets

L'orage a retenu ses gouttes durant la manifestation des promotions au Brenets, tant lors des jeux de vendredi que samedi matin pour le cortège et les productions.

Le thème du défilé des enfants était le cosmos et, de la garderie aux 5es années, tous les enfants étaient costumés avec recherche et originalité.

Conduits par la fanfare et précédés des autorités et de tennismen en herbe, les gosses se rendirent de l'hôtel communal au temple. Sur l'escalier du bâtiment, les classes offrirent à la population des chansons de leur composition: cosmonautes, petits lunaires, planète Bouffon, Plutoniers, lettre à un Martien étaient les sujets choisis, pour des chansons pleines d'invention.

Mme Betty Pipoz, présidente de la commission scolaire, adressa quelques mots remplis de bon sens aux enfants qui mirent un point final à leur fête et à l'année scolaire avec un grand lâcher de ballons.

Une jolie fête suivie avec plaisir par un nombreux public séduit tant par les couleurs des déguisements que par le charme des productions.

(Texte et photos dn)



BRAVO À

Suzanne Bailod...

...domiciliée Reçues 12, au Locle, qui vient de fêter son nonantième anniversaire. A cette occasion, Jean-Pierre Tritten, président de la Ville, lui a rendu visite afin de lui exprimer les vœux et salutations des autorités et de la population locloises et pour lui remettre le traditionnel cadeau. (comm)

ÉTAT CIVIL

Décès

Perret-Gentil-dit-Maillard, née Bettschen Bertha, veuve de Perret-Gentil-dit-Maillard Georges Edouard. - Steinmann, née Woiblet Caroline Hélène, 1910, épouse de Steinmann Otto. - Bernasconi Thérèse Clotilde, 1915, célibataire.

FRANCE FRONTIÈRE

Courbet accueille Picasso

Remarquable exposition à Ormans

Le musée Courbet d'Ormans accueille actuellement une brillante exposition de 31 œuvres de Picasso. Un beau cadeau d'été à voir absolument. Il s'agit le plus souvent de grandes œuvres, de dessins, de gravures et de quelques toiles réalisées entre 1908 et 1954.

Elle sera visible jusqu'à la fin octobre. Mais curieusement, aucune mesure de sécurité n'a été prise par le musée.

Outre cette visite de Picasso chez Courbet, le musée d'Ormans accueille cet été quatre autres expositions: «Courbet en ré-

volution» ou l'aventure du déboulonnage de la colonne Vendôme, «La photographie, une révolution en images» (des photos de Nadar notamment racontent Courbet et Ormans). «Un mur à la maternelle Courbet» (les petits Ormanais ont été amenés à réaliser un happening géant sur le mur de leur école) et enfin, «La révolution française» gravée par Helmann d'après Monnet.

Ces cinq expositions sont présentées à l'intérieur du musée et maison natale de l'artiste.

(pr.a)

30% SUR TOUS LES COMPLETS
 Les autres articles d'été tous soldés
 Autorisé du 1er au 21 juillet



CONFECTION
 Daniel-Jeanrichard 15
 2400 Le Locle
 ☎ 039/31 17 20
 Fermé le lundi matin et le mercredi après-midi

Pendant les vacances, ouvert tous les matins

offres d'emploi

frères ton dat

Daniel-Jeanrichard 5
 2400 Le Locle ☎ 039/31 21 21

cherche tout de suite

monteurs en chauffage qualifiés



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL
Tribunal de district du Locle

Avis d'inventaire et sommation publique
 (articles 580 et suivants du Code civil suisse)

Les héritiers de Patrizio Daniele BOTTINELLI, fils de Armand Edmond et de Maria née Masini, époux de Dominique Noëlle Patricia Dauphin-Bottinelli, né le 8 octobre 1954, originaire de Sorengo/TI, domicilié rue Jehan-Droz 15, Le Locle, décédé le 27 mai 1989 à Concise/VD, ayant à la date du 23 juin 1989 réclamé le bénéfice d'inventaire prévu par les articles 580 et suivants du Code civil suisse, le Président du Tribunal du district du Locle somme les créanciers et les débiteurs du défunt, y compris les créanciers en vertu de cautionnements, de produire, par écrit, leurs créances et de déclarer leurs dettes au **Greffé du Tribunal jusqu'au 15 septembre 1989** inclusivement.

Il est rappelé aux créanciers du défunt que s'ils négligent de produire leurs créances en temps utile, ils courent le risque (Code civil, art. 582, 2e alinéa et 590, 1er alinéa) de perdre leurs droits contre les héritiers.

Donné pour trois insertions, à trois semaines d'intervalle, dans L'Impartial.

Le Locle, le 11 juillet 1989.

Le greffier du Tribunal: G. Beuret

offres d'emploi

Entreprise de construction et génie civil des Franches-Montagnes cherche un

magasinier

pour la gestion du stock, service à la clientèle, et divers travaux d'entretien.

Faire offres sous chiffres E 14-066030 à Publicitas, 2800 Delémont.

MICRODATEC SA
 Jambe-Ducommun 8a,
 2400 Le Locle

cherche tout de suite

secrétaire

Français, allemand, anglais.

Prendre contact par téléphone au 039/31 37 27

Notre entreprise, en pleine expansion, vient de s'installer dans de nouveaux locaux et aurait besoin pour compléter son équipe de:

2 électroniciens

aptes à prendre des responsabilités pour:

- élaboration de soft pour automates programmables de diverses marques mise au point de machines prototypes;
- installation et mise en route chez nos clients dans divers pays européens.

Si possible bilingues français-allemand.

Conditions modernes de travail:

- place stable;
- rétribution selon prestation;
- horaire libre;
- semaine de 40 heures;
- prestations sociales modernes;
- 13e salaire;
- bonne ambiance dans une petite équipe.

Faire offre: **Vibreurs Applications SA**
 Rue Girardet 29 - 2400 Le Locle

- Vous possédez une bonne expérience dans la boîte ou le bracelet de montre;
- vous avez des idées novatrices et l'esprit d'initiative;
- vous aimeriez travailler les métaux précieux pour une clientèle haut de gamme;

alors vous êtes le candidat idéal pour le poste de

technicien constructeur de la boîte
technicien constructeur du bracelet

au sein de notre petite équipe à l'esprit jeune et dynamique, située dans l'arc jurassien.

Nous vous offrons un poste à responsabilités et des possibilités d'élargir votre champ d'activités.

Veuillez adresser vos offres complètes sous chiffres T 18-635630 à Publicitas, 1211 Genève 3.

Vite chez l'agent Toyota!



Il vous fera une offre mirobolante.

Avec ou sans reprise.

TOYOTA
 Le No 1 japonais

Agence principale: La Chaux-de-Fonds: Centre de vente, Garage des Montagnes, Léopold-Robert 107, 039/23 64 44/45

Agences locales: Corgémont: Garage Moderne, 032/97 10 61 - **Le Locle:** Garage du Crêt, 039/31 59 33 - **Saignelégier:** Ch. A. Frésard + S. Cattin, 039/51 12 20

immobilier

STUDIO À LOUER

Au Bois-Noir 41,
 2300 La Chaux-de-Fonds.
 Loyer: Fr. 350.- charges comprises.
 Libre dès août ou à convenir.
 Appeler aux heures de bureau le (039) 21 21 33, sinon le (032) 97 20 42

Familles de la région cherchent

maison ou ancienne ferme

à un ou plusieurs appartements, secteur Sonvilier et Haut-Vallon, pour s'y installer.

Ecrire sous chiffres 93-31042 à ASSA Annonces Suisses SA, Collège 3, 2610 Saint-Imier.

A louer au Locle

locaux commerciaux

avec vitrines, centre ville. Libres tout de suite ou date à convenir.

Pour tous renseignements, s'adresser à:



GERANCE PERUCCIO

Location-vente
 Transactions immobilières
 Rue de France 22/2400 Le Locle
 ☎ 039/31 16 16

A louer au Locle pour le 1er août

appartement 2 pièces

Rénové. Cuisine équipée.
 Fr. 430.- charges comprises.
 ☎ 039/31 66 55 (bureau) ou 039/31 37 03 (privé)
 M. Delacroix.

A vendre au Locle

appartements

Prix de vente exceptionnel

Exemple:
 3 pièces, balcon, cuisine dès Fr. 137 000.-
 Belle situation, quartier tranquille

000440



Bureau de vente:
 La Chaux-de-Fonds 039 23 83 68

HABITATIONS POUR TOUS SA
 Agence pour le canton de Neuchâtel et le Jura Bernois: Rue des Moulins 51
 2004 Neuchâtel. Tél. 038/25 94 94

Publicité intensive
 publicité par annonces

Passage pour piétons mortel

Questions autour d'un drame

Mardi, une dame âgée est décédée, fauchée par un camion, sur le passage pour piétons qui traverse la route cantonale, à Serrières. Un passage dangereux, à côté d'une passerelle provisoire installée récemment...

«La passerelle a été installée parce que le passage souterrain qui allait de devant le restaurant du Dauphin au port de Serrières était supprimé. Elle aurait dû se situer à cet endroit, mais elle se trouve près du passage-piétons car la Ville a souhaité une im-

plantation différente, pour ne pas gêner l'accès aux abattoirs. Si le passage-piétons n'a pas été fermé, c'est à la demande de riverains et du restaurant du Joran, qui estimaient ainsi l'accès plus aisé...»

Sur la défensive, M. de Montmollin, ingénieur cantonal adjoint, chef de l'office de construction de la N5. Il affirme aussi «ne pas pouvoir se prononcer sur la fréquence des accidents à cet endroit».

Cet endroit, c'est à Serrières le

passage-piétons qui traverse une route cantonale à quatre voies, le long de laquelle la vitesse est limitée à 80 km/h... Un endroit où une dame âgée a été tuée mardi matin. Un endroit où la mémoire populaire se souvient que d'autres personnes ont été fauchées...

«Nous partons du principe que la population est responsable. La passerelle est là, les gens ont le choix...»

Le choix entre monter de très nombreux escaliers ou les quatre rampes successives (pour les fauteuils roulants, les poussettes, etc...) qui mènent péniblement au haut de cette passerelle provisoire... Ou courir le risque de traverser, entre deux voitures... Et paradoxalement, on comprend que le chemin le plus court attire justement ceux qui devraient le plus se méfier, ceux qui n'ont qu'une mobilité relative...

Pourquoi pas de feu à cet endroit, pour protéger le passage ? «Pour éviter les carambolages que cela pourrait créer, sur une route de cette importance, si le conducteur se trouvait brutalement en face d'un feu de ce type; parce que nous souhaitons autant que possible préserver une

certaine fluidité du trafic». Et pourquoi pas de limitation de vitesse ? «Les limitations arbitraires sont mal respectées... Déjà en sens ville-Serrières, le chantier de la N5 a imposé une limitation à 60 km/h et nous n'avons pas rouvert le tronçon

jusqu'au passage-piéton à 80... La police est intervenue plusieurs fois, malheureusement avec succès: la limitation n'est pas respectée, les automobilistes ont tendance à accélérer avant le passage...»

AO



Le dangereux passage pour piétons (là où se trouve le groupe de personnes), le camion fautif et, au fond, la passerelle de sécurité. (Photo Comtesse)

PARTI PRIS

Mortelle sécurité

La victime est morte de n'avoir pas choisi la passerelle. Elle n'aurait pas été «raisonnable». Le conducteur du camion restera un meurtrier au mieux «par négligence», et il n'est pas évident que les arguments de M. de Montmollin apaiseront sa conscience.

Arrêtée pour laisser passer un piéton, j'ai été dépassée par la droite par un chauffard qui arrivait trop vite, devant ce même passage-piétons. J'ai entendu un jeune homme, devant le Tribunal correctionnel de Neuchâtel, expliquer son désarroi après avoir tué une autre personne âgée, au même endroit. La famille endeuillée assistait à l'audience.

Pour toutes ces raisons, je ne suis pas rassurée. Et si à pied j'emprunterais la passerelle plutôt que le passage-piétons, en tant que conducteur, je me réjouis de cet automne. La nouvelle voie du tram (par le bord du lac, sur les remblais) sera en service, la station sera déplacée et correspondra à la sortie du passage souterrain actuellement en voie de transformation (la future route sera plus large que l'actuelle). Mieux encore, en 1992 (plus que trois ans !), lorsque l'autoroute sera complètement en fonction, le passage-piétons - on n'envisage pas de le fermer - ne traversera plus qu'une route à deux pistes, à trafic réduit, qui desservira Serrières. Le gros du trafic sera dévié sur l'autoroute. Les piétons, alors, vivront une sécurité moins relative.

Anouk ORTLIEB

A la recherche de sir Tristan

Les cadets en camp à Bevaix

Les bords du lac au sud de Bevaix accueillent une importante délégation de l'Union cadette du Jura bernois à l'occasion de son camp d'été. Renforcés par un groupe de Bâle ville et des sections romandes invitées de Grandson et Cotan (VD), pas moins de 130 jeunes et moniteurs découvrent Neuchâtel et notre Littoral.

Le thème retenu par les organisateurs à l'occasion de ce camp d'été 1989 est le Moyen Age et les activités proposées s'articulent notamment autour de la question: «Où est donc sir Tristan?». Au pied de la tour d'une quinzaine de mètres qui occupe

le centre du campement, un trône vacant a été construit en attendant l'apparition de ce mystérieux sir Tristan, personnage de tous les phantasmes des gosses et des adolescents des sections de l'Union chrétienne de jeunes gens (UCJG) présents à Bevaix.

Les jeunes sont arrivés en gare de Neuchâtel samedi en début d'après-midi où des activités d'été 1989 est le Moyen Age et les activités proposées s'articulent notamment autour de la question: «Où est donc sir Tristan?». Au pied de la tour d'une quinzaine de mètres qui occupe

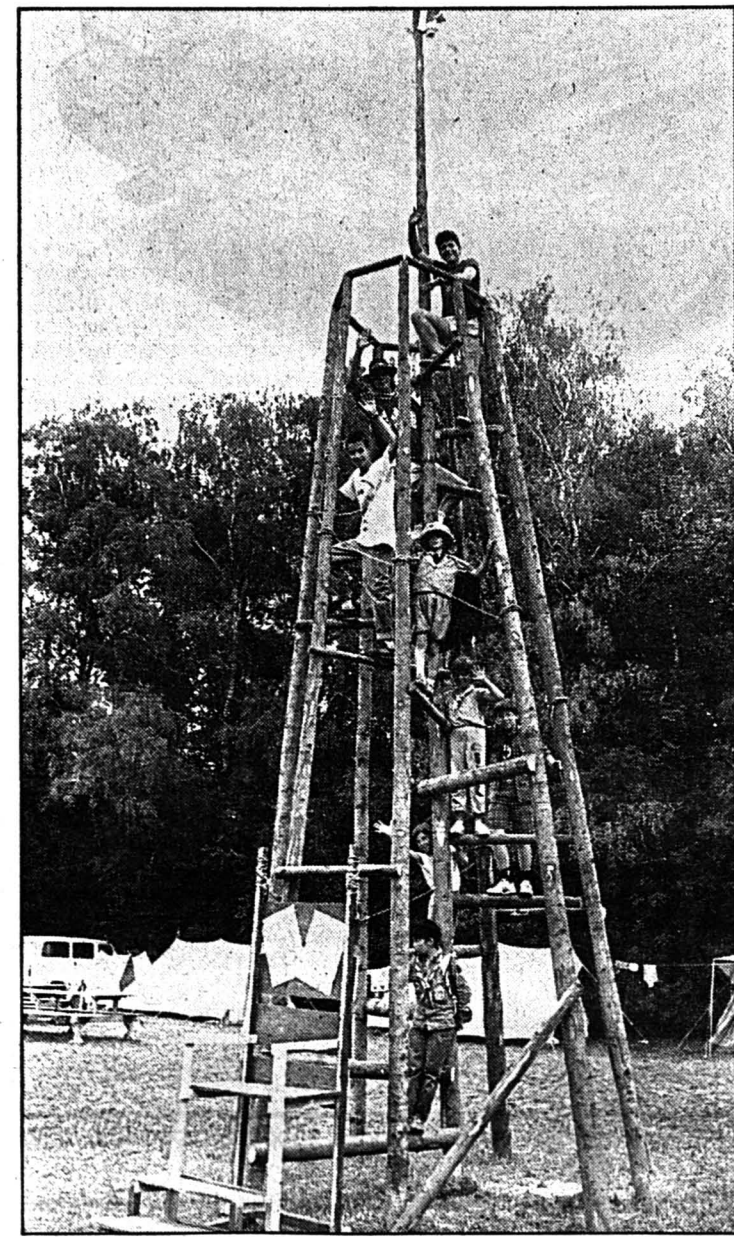
le centre du campement, un trône vacant a été construit en attendant l'apparition de ce mystérieux sir Tristan, personnage de tous les phantasmes des gosses et des adolescents des sections de l'Union chrétienne de jeunes gens (UCJG) présents à Bevaix.

L'entrée au campement était plus solennelle, avec accueil aux flambeaux des moniteurs présents, précédant le montage des tentes. La cuisine, les WC et, sur le confort, la douche étaient déjà installés depuis le vendredi par les responsables, ainsi les cadets et cadettes n'arrivaient pas sur un champ désolé.

Jusqu'à dimanche, les jeunes partagent leurs activités matinales dans les différents ateliers moyenâgeux montés sous tente et aux thèmes fort divers. Une imprimerie sert à préparer à l'ancienne le journal du camp, tandis que l'atelier «cuir» fournit à chacun bourses et sandales. Ailleurs, on coule de l'étain dans des moules en plâtre ou l'on fabrique des lampes à huile à l'atelier de poterie. La confection de vitraux et la taille de pierre ne sont pas oubliées de même que des activités plus modernes.

Ainsi, le groupe vidéo prépare un film sur l'histoire du camp et les activités des ateliers, tandis que ceux du théâtre mettent en scène la représentation de la fête finale de samedi soir. D'autres encore s'initient à la planche à voile, à la pêche et à la fabrication de radeaux. Et le soir, autour du feu, on écoute «radio-camp», à partir des reportages enregistrés dans la journée par des journalistes en herbe.

Clôture et grande fête samedi soir, où un banquet est organisé, auquel la population est cordialement invitée, associée aux parents et amis. Sir Tristan y fera-t-il une apparition? L'enthousiasme et l'excellent travail de ces cadets et cadettes le mériteraient assurément. (ste)



Le trône, au pied de la tour placée au centre du camp. (Photo Comtesse)

Escrocs pressés

Audience préliminaire à Neuchâtel

Trois jeunes gens répondront, le 4 octobre, d'une escroquerie qui aurait pu rapporter plus de 200.000 francs. Il s'agissait de «pomper» très rapidement les comptes en banque de l'employeur de l'un d'eux.

Pivot de cette affaire, R. R. est le jeune comptable (22 ans) d'un garage. Il admet avoir pris un peu plus de 11.000 fr. dans le coffre-fort de la maison. Mais il avait eu une idée qui aurait pu rapporter gros. Pour la réaliser, il s'est procuré des ordres de vi-

rement bancaire vierges. Son complice M. B., 19 ans, contacte un «artiste», A. L., qui va imiter sur ces papiers les signatures des deux patrons de l'entreprise.

Le comptable complète ensuite les documents: il donne à quatre banques des ordres de virement sur ses propres comptes. Un itinéraire financier sans détour, mais les escrocs comptent sur les fêtes de fin d'année pour retirer l'argent rapidement et disparaître.

Le 28 décembre dernier, ils

entreprennent la tournée des banques. L'une d'elles verse 68.500 fr.; les autres - toujours les fêtes - n'ont pas eu le temps d'effectuer des ordres qui portaient sur 229.000 francs. Mais il n'est guère possible d'attendre et les deux escrocs s'enfuient en Espagne.

Les trois prévenus seront jugés le 4 octobre par le Tribunal correctionnel de Neuchâtel que présidera le juge Jacques-André Guy.

JPA

Pub trop officielle

Procédé condamné à Neuchâtel

C'est à Neuchâtel qu'une publicité diffusée dans toute la Suisse romande a valu des ennuis aux Editions Rencontre. Leur directeur a été condamné hier à 500 francs d'amende.

Distribuée dans 162.000 boîtes aux lettres romandes, une «communication officielle aux habitants de (ici venait le nom de la ville) à qui la chance a souri» renfermait le message publici-

taire habituel aux «heureux gagnants». Ce procédé des Editions Rencontre a provoqué une dénonciation de la ville de Neuchâtel.

Le président du Tribunal de police, Jacques-André Guy, a jugé hier que cet envoi était une infraction à la loi sur les armoiries publiques et autres signes officiels. L'enveloppe ne permettait pas d'embler de comprendre qu'il s'agissait d'un

concours et employait à dessein des expressions susceptibles de créer la confusion.

En conséquence, le juge a suivi la réquisition du ministère public et condamné le directeur de ces éditions à une amende de 500 fr - qui ne sera pas inscrite à son casier judiciaire car il s'agit d'une contravention - et au paiement de 249 francs de frais de justice.

(jpa)

Viol contesté, violences admises

Au Tribunal correctionnel de Boudry

La victime sera-t-elle présente à l'audience de jugement fixée au 15 septembre prochain, pour répondre à celui qui conteste l'avoir violée le 30 décembre 1988?

Le prévenu, marié, la trentaine, qui comparait hier devant le Tribunal correctionnel de Boudry a partiellement admis les

voies de faits, mais contesté le viol. L'acte de renvoi lui reproche d'avoir usé de violence ou de menace grave pour obliger une jeune femme de 24 ans, dans son studio, à subir l'acte sexuel hors mariage, et de s'être livrée sur elle à des voies de faits.

La plaignante vit actuellement en Afrique, le Tribunal

ignore si elle viendra assister à l'audience de jugement. Sa présence serait plus que souhaitable, puisque le prévenu conteste l'essentiel des faits.

L'audience de jugement a été fixée au 15 septembre, à 8 heures. Elle se déroulera en présence d'un interprète.

AO

DÉCÈS

HAUTERIVE
M. Jacques Uhler, 1911
COFFRANE
Mme Huguette Gauthy, 1927.

NEUCHÂTEL 25

Motard blessé à Neuchâtel

Un automobiliste de Neuchâtel, M. E. D. P., circulait hier à 11 h 45 rue des Fahys en direction du centre ville, dans l'intention d'emprunter la rue de Gibraltar. Arrivé à cette intersection, il a obliqué à gauche et est entré en collision avec la moto pilotée par

M. Arnold Botteron, 42 ans, de Corcelles-Cormondrèche, qui était en train de dépasser l'auto par la gauche.

Souffrant d'une fracture probable de l'épaule droite, M. Botteron a été conduit par ambulance à l'hôpital.

BÔLE

Blessée à cyclo

Hier à 15 h 40, un accident est survenu rue du Lac, dans des circonstances à clarifier par enquête. Une cyclomotoriste a été blessée et transportée par ambulance à l'hôpital. Il s'agit de Mlle Christine Jaquet, 38 ans, domiciliée à Bôle.

Nouvelle buvette Saint-Sulpice: footballeurs en assemblée

Le FC St-Sulpice vient de tenir son assemblée dans sa nouvelle buvette, sous la présidence de M. Antonio Fontanella. Durant la saison écoulée, en plus des affaires sportives, le comité s'est préoccupé du remplacement des constructions abîmées par un terrain instable. Ainsi, l'ancienne buvette sera-t-elle démolie par l'armée.

La mise en place d'une construction en bois, longue de 12 m., large de 6 m. et posée sur des pilotis, permettra de régler les ennuis causés par un sous-sol de mauvaise qualité. Pour l'usage de ce nouveau local, un règlement sera établi sur la base des frais d'exploitation. Le dossier constitué sera examiné avec le groupe des joueurs de cartes qui a l'habitude de se réunir dix fois l'an dans la buvette du club. L'équipe de football a terminé le

championnat de 5e ligue en roue libre. La saison 1989-90 laisse entrevoir de bonnes perspectives avec un contingent de 16 à 17 joueurs. M. Antoniotti, nouvel entraîneur, est certain de pouvoir améliorer la technique et le physique des sportifs.

Au cours du dernier exercice, deux démissions ont été enregistrées, largement compensées par cinq admissions. Les membres du comité et les responsables des fonctions particulières ont tous été réélus pour une nouvelle année.

Pendant cette assemblée, une discussion s'est ouverte sur la discipline et les finances d'un club aux possibilités limitées. Avec une bonne camaraderie et une volonté de réussite, le FC St-Sulpice va au-devant d'une année qui laissera de joyeux souvenirs. (rj)

TRAVERS

Village coupé

Pendant un mois, à partir du 15 juillet, le vieux pont de Travers sera coupé à la circulation.

La construction du collecteur pour l'épuration oblige l'exécutif à prendre cette mesure qui va couper le village en deux. Les habitants du sud de la localité devront faire un important détour par le Crêt-de-l'Anneau ou par les mines de la Presta pour aller faire leurs achats de l'autre côté de l'Arcuse. (jjc)

COUVET

Nouveau président

La commune de Couvet pratique le tournus annuel à la tête de son exécutif depuis deux législatures. Une formule qui est entrée dans les mœurs et se vit sans heurt.

Le président sortant, Pierre-Alain Rumley (soc) a cédé son poste le 30 juin au radical Pierre Roulet. La vice-présidence est occupée par Suzanne Weil, alors que Claude Jeanneret occupe le poste de secrétaire. (jjc)

Le silo d'une politique Môtiers: la Société d'agriculture digère les céréales fourragères

La production de triticales, cette céréale fourragère issue d'un croisement entre le blé d'automne et le seigle d'automne, connaît une hausse sensible au Val-de-Travers. Les agriculteurs du district ont ensemencé une centaine d'hectares. Pour stocker ces céréales, la Société d'agriculture du Val-de-Travers construit un silo qui pourra contenir 500 tonnes. Il s'agit de digérer une politique, celle de l'auto-provisionnement.

Depuis quelques années, la surface des céréales fourragères n'a cessé d'augmenter au Val-de-Travers: 444 hectares en 1988, en plus des 109 hectares réservés aux céréales panifiables. L'orge, le maïs, les pois et le triticales constituent l'aliment des animaux pendant l'hiver.

Le triticales, peu sensible aux maladies cryptogamiques, se développe bien à notre altitude. Gérant de l'office commercial de la Société d'agriculture, Frédy Bigler explique que les rendements sont aussi bons que ceux de l'orge, et même meilleurs.

AUTO-APPROVISIONNEMENT

Depuis quatre ans, il préconise cette céréale «pour améliorer l'auto-provisionnement des agriculteurs». Il atteint 55 à 60 % aujourd'hui. L'autre partie des céréales est importée. «Si les

éleveurs peuvent nourrir le bétail avec leurs propres céréales pendant l'hiver, cela abaisse les coûts de production», se réjouit Frédy Bigler. En outre, les paysans produisent moins de céréales panifiables, ce qui n'est pas pour déplaire à la Confédération.

La Société d'agriculture stocke les fourragères des agriculteurs de la région. «On les nettoie, on les sèche et on les conserve pour préparer des mélanges à façon», explique encore Frédy Bigler. Triticales, orge ou pois sont les ingrédients de base de la pitance des animaux. Reste à régler le problème du stockage: si les panifiables partent directement à l'Office fédéral des blés, les fourragères restent à Môtiers.

CONSTANTE PROGRESSION

«Pour résoudre ce problème de stockage, nous avons décidé de construire un silo en métal de 600 mètres cubes», rappelle le gérant. Il coûtera 400'000 frs environ et sera terminé au début du mois d'août. La société d'agriculture, dont le chiffre d'affaires progresse constamment, a financé cette réalisation et prend en charge une grande partie de l'amortissement. Ainsi, les paysans ne devront-ils payer que 1,50 fr par quintal stocké. JJC



Le silo en construction. Capacité: 500 tonnes. (Impar-Charrère)

Goupils en danger de chasse Une pétition dans la gibecière

L'arrêté sur la chasse a été rendu officiel hier. Maître goupil peut trembler: il figure sur la liste des proies autorisées. Malgré une pétition de l'Union des producteurs neuchâtelois qui a récolté quelque 2000 signatures l'an passé.

Soucieuse de la recrudescence des campagnols, l'Union des producteurs neuchâtelois lançait l'année passée une pétition pour que soit interdite la chasse au renard. 1946 signatures appuyaient cette demande. Mais l'arrêté était déjà entré en vigueur et il n'était pas question de revenir dessus. Par contre, le chef du Département de l'agriculture, M. Jean Claude Jaggi, avait laissé entendre qu'il incorporerait les milieux de défense de la nature aux discussions précédant les décisions contenues dans l'arrêté annuel sur la chasse.

L'arrêté 1989 était publié hier par la Feuille officielle. Sur la liste des animaux susceptibles de trembler pour leur vie, le renard...

UNE BELLE POPULATION

«Nous avons une belle population de renards. Dans certains

endroits, il faut veiller à la rééquilibrer. Nous n'avons pas organisé de traque ou de chasse particulière au renard, mais nous en autorisons le tir. Les campagnes de vaccination contre la rage ont porté leurs fruits: nous n'avons pas d'animaux malades», commente Jean Claude Jaggi, qui précise: «Nous n'avons pas eu de contact avec les milieux qui ont déposé la pétition.»

On a tiré assez peu de renards en 1988, comme le précisent M. Jaggi et M. Cuhe. Le rapport 1988 du Département de l'agriculture fait état de 35 goupils.

DOUBLE SURPRISE

Fernand Cuhe, président de l'Union des producteurs neuchâtelois, affiche une double surprise: celle de n'avoir pas été contacté, et que la chasse au renard soit autorisée sans recommandations. «Nous contacterons les chasseurs pour leur dire que nous comptons sur eux: pour le moment, c'est une action suffisante. Nous nous sommes rendu compte qu'ils étaient conscients de la protection de la nature... et inquiets de la menace d'une initiative visant à l'interdiction de la chasse. Je ne

suis pas pour, je préfère dialoguer», explique-t-il.

Une étude scientifique a démontré que le renard, face à une grande quantité de campagnols, en prélevait beaucoup. Ces petits rongeurs tant craints pullulent particulièrement dans les prairies permanentes, soit surtout dans le haut du canton: La Chaux-de-Fonds et Le Locle. Malheureusement, si la population de renards s'est étoffée sur le Littoral, c'est moins le cas dans les Montagnes neuchâteloises. Et comme la rage semble maîtrisée, M. Cuhe affirme: «Je crois qu'on peut les laisser vivre, ils ne sont pas encore en surpopulation.»

Suite à un dialogue chasseurs - protecteurs de la nature et paysans, des consignes ont été données par les associations de chasseurs. M. Cuhe espère qu'elles pourront être reconduites cette année. D'autant plus que le renard ne présente d'intérêt ni pour sa viande, ni pour sa peau, difficiles à écarter. Mais quelques «moutons noirs» tirent pour le plaisir de ferrailer. «C'est une minorité, mais ça existe encore et c'est dommage», précise-t-il. AO

ÉTAT CIVIL

NEUCHÂTEL

Naissances

Egger Benjamin Pius, fils de Roland Pius et de Egger née Anliker, Sonja Marianne. - Cuhe Nastasja, fille de François Roger et de Cuhe née Thévenaz, Patricia. - Lesch Nils, fils de Torben Langberg et de Lesch née Sartorelli, Graziella Andrea. - Domon Quentin, fils de Bernard Charles et de Domon née van Slooten, Florence. - Rat Jennifer Béatrice, fille de Didier Gérard et de Rat née Albano, Claudia Caterina.

Promesses de mariages

Jackson Morton Barrows et Donner Rosemarie. - Zingre Bernard et Bourque Marie Geneviève Michèle. - Knecht Eugène Henri et Scheurer Caroline.

Val-de-Ruz A fond dans le radar Audience du Tribunal du Val-de-Ruz

Le radar installé par la police cantonale sur la route de La Vuedes-Alpes a mesuré la vitesse du véhicule de A. J. à 158 km-h. Déduction faite de la marge de sécurité, c'est une vitesse de 151 km-h qui est reprochée au prévenu. A l'audience, A. J. n'a pas contesté les faits: - Je n'avais pas les yeux sur le compteur, a-t-il expliqué.

Le prévenu aura en revanche sur son porte-monnaie, le président l'ayant condamné à 500 francs d'amende et 44 fr 50 de frais de justice.

Sur le même tronçon, le véhicule de A. S. a passé devant le radar à 145 km-h. Rien ne sert de courir, il faut partir à temps. Le prévenu éprouvait quelques difficultés à appliquer le proverbe ce matin-là. Non seulement il est arrivé franchement en retard à son travail, mais il a encore écopé d'une amende que le tribunal a fixé à 145 francs et 44 fr 50 de frais.

ALCOOLS

L. S., quittant un établissement public, a démarré en accélérant d'une telle façon qu'une patrouille a décidé de l'intercepter. L'analyse du sang prélevé sur le

prévenu ayant révélé un taux moyen de 1,56 pour mille, le prévenu comparait sous la prévention d'ivresse au volant et bruit excessif. Le tribunal a abandonné cette seconde prévention; mais pour ivresse au volant, il a condamné L. S. à 850 francs d'amende, qui pourra être radiée du casier judiciaire après un délai de deux ans, et à 386 fr 50 de frais de justice.

Le véhicule de A. Z. zigzagait sur la chaussée sous le nez... d'une patrouille de police. L'inévitable prise de sang a permis d'établir un taux moyen de 2,34 pour mille. Tenant compte de l'absence d'antécédents, le tribunal a assorti une peine de 9 jours d'emprisonnement d'un sursis de trois ans. Le prévenu paiera en outre 100 francs d'amende et 396 fr 50 de frais.

Le «track» aura été fatal à la prévenue L. C., qui a, entre autres consommations, quelque peu abusé de cette liqueur yougoslave; si bien que dans un virage à gauche, la roue avant de son cyclomoteur a heurté le trottoir. La prévenue a lourdement chuté et a subi une hospitalisation de plusieurs jours. Ici, la prise de sang a permis d'établir un taux moyen de 2,64 pour

mille. La législation routière assimile les cyclomoteurs à des véhicules sans moteur et prévoit, en cas d'ivresse au guidon, les arrêts au lieu de l'emprisonnement. Retenant l'ivresse au guidon et la perte de maîtrise, le tribunal a condamné L. C. à 5 jours d'arrêts avec sursis pendant trois ans, 100 francs d'amende et 342 fr 50 de frais.

R. M., lors d'un contrôle de routine, présentait un taux moyen de 0,88 pour mille. S'il est proche de la limite fatidique, ce taux suffit toutefois à entraîner une condamnation.

Le tribunal a tenu compte d'une réputation de quasi-abstinence du prévenu, «victime» d'un moment détente, et a admis «l'accident de parcours». Il a prononcé une peine réduite à 500 francs d'amende, laquelle pourra être radiée du casier judiciaire après un délai d'épreuve de deux ans, et 378 fr 50 de frais. Voilà une «détente» payée au prix fort... (zn)

● Le tribunal était placé sous la présidence de M. Pierre Bauer, suppléant, assisté de M. Patrice Phillot, substitut au greffe.

Mob: cérémonie à La Tourne

Les amicales des différentes compagnies du bataillon 226 ont décidé de commémorer la mobilisation de guerre du 29 août 1939 par une courte cérémonie à La Tourne.

Cette cérémonie fixée au 29 août à 10 heures, à La Tourne-Dessous, sera suivie d'un repas où les anciens pourront se retrouver par compagnie pour fraterniser. (sp)

Délivrance du brevet d'avocat et autorisation de pratiquer

La chancellerie d'Etat communiqué:

Lors d'une récente séance, le Conseil d'Etat a délivré le brevet d'avocat à Mmes Corinne Gros-

senbacher, à Neuchâtel, et Josiane de Luca, à Berne Lors de la même séance, il a autorisé M. Thierry Duvanel, au Grand-Lancy (GE), à pratiquer dans le canton en qualité de médecin.

Fête champêtre au Fornel

Connaissez-vous la buvette du Fornel? Située sur le flanc nord des pentes de Chasseral à 1227 mètres d'altitude, on y accède par un chemin, depuis la route cantonale, au sud des Bugnens. La buvette, ouverte du 1er novembre au 1er mai pour les skieurs, est exploitée par Heidi et Raymond Chautems.

Une fois l'an, en été, ils organisent une fête champêtre. On pouvait se restaurer de jambon

chaud et de côtelettes, en écoutant l'orchestre Les 4 Bornes qui avait pris place dans l'étable pour faire danser tout le monde. Cette dernière a, du reste, été toute transformée, bien décorée et munie d'un bar aménagé pouvant recevoir 120 personnes.

Sur le coup de 24 heures, le jodler-club L'Echo du Val-de-Ruz a donné une note gaie et folklorique à cette fête champêtre. (ha)

Dombresson: la police déménage

La police cantonale informe la population que le poste de gendarmerie de Dombresson est

transféré de la rue Champey 5 au Faubourg 7, à partir du 10 juillet.

MONTMOLLIN

Fête villageoise

La fête villageoise s'est déroulée samedi dernier, organisée par la commission scolaire. Après un lâcher de ballons, la fanfare de l'Harmonie conduisit le cortège de la jeunesse à travers le village jusqu'à la tente de fête. Comme chaque année, celle-ci est mise gracieusement à disposition par Mme Jeanneret.

Les enfants purent participer encore à des jeux, les aînés se désaltèrent en cette journée orangeuse, alors que la fanfare donnait un concert dans la tente. (jlg)

Usego

vo. tre agréable voisin

Offre de produits frais valable jusqu'au 15.7.89

Melons de Cavailon Pièce	1.60
Pêches succulentes d'Italie	1.80 kg
Œufs suisses Classe A, 52/64 g	2.- 6 pièces
Yogourt tessy partiellement écrémé Fruits + Arômes	.60 180 g
Séré maigre Hirz	.80 250 g
Jambon modèle en tranches	1.80 100 g
Salametti	3.60 210 g 3 pièces
Jus d'orange Bonny	4.80 4x1 litre
Cidre de pomme spécial Clever Gold	1.30 1 litre (+ dépôt)
Pasta Doro • Spaghetti • Cornettes moyennes • Penne rigate	1.35 500 g
Huile comestible Usego	3.70 1 litre
Potage extra Maggi	.95 sachet
Pampers Emballage économique	37.90 Boy + Girl
Multi Matic Lessive complète	10.50 5 kg
Mouchoirs en papier Softis	2.70 15x10
Vin rosé d'Espagne Utiel rosé «Don Marcos» D.O.	2.10 1 litre (+ dépôt)
Vin rouge du Valais Dôle 1987/88 «Corne-Vent»	6.50 70 cl
Chocolat suisse Rigi	.90 100 g
Sauces Hero • Bolognese • Sugo	2.50 420 g (100 g -60)
Piazza Cornichons	1.95 250 g (100 g -78)
Feuille de conservation Weitafresh	1.70 30 x 30 cm
Palmolive Pour la vaisselle	2.90 750 g

Actions Usego du 13.7. au 19.7.89

Accordéons

LEMANIA et autres marques, tous modèles. Midi, amplifications, réparations.
Rodolphe Schori
Industrie 34
1030 Bussigny
☎ 021/701 17 17.
Fermé le lundi! 002942

depuis 1989 vite résolus
dettés
ARRANG. FINANCIERS S.A.R.L.
1017 NEUCHÂTEL
038 33.69.70 615

touring

GARAGE - CARROSSERIE
FIORUCCI & CIE - SAINT-IMIER - Tél. 039/41 41 71

Orage de grêle du 7 juillet 1989

Votre voiture a-t-elle subi des dégâts?
Nous la vérifions volontiers et, cas échéant, entreprenons les démarches de dédommagement auprès de votre assurance.
N'hésitez donc pas à nous consulter. 12062

offres d'emploi

IMAGE INFO

Informatique et Méthodes Appliquées à la Gestion d'Entreprise

remplit des mandats de conseil en informatique mais ne vend ni matériels ni logiciels.

Afin de suivre l'évolution croissante de notre entreprise et pour développer de nouveaux logiciels, nous recherchons:

CONCEPTEUR

capable d'assumer d'importantes responsabilités.
Nous vous demandons de parler l'allemand couramment et de posséder une bonne expérience sur de gros systèmes IBM.
Si vous le désirez, il vous sera possible, à terme, de transférer votre poste en Suisse allemande.

CHEF DE PROJET

avec connaissance indispensable de la langue allemande.

Pour ces deux postes, nous vous demandons:

- formation informatique menée à terme;
- capacité d'engagement personnel;
- expérience réussie dans le cadre d'un grand développement.

Vous participerez à des projets d'envergure nationale pour le compte d'un client. Employés par IMAGE INFO, vous devrez assurer le suivi complet de ces projets ainsi que les tractations avec le client et le marché.

Nous vous offrons:

- évolution au sein d'une équipe dynamique employant des méthodes modernes;
- responsabilité de votre travail;
- formation complémentaire;
- bonnes conditions de travail.

Nous attendons avec plaisir vos offres écrites.
Pour tout renseignement complémentaire, adressez-vous à A. Leuba ou V. Schönenberger.
IMAGE INFO est une société du groupe PRASA, le leader suisse en matière de conseil en prévoyance professionnelle. 000315

IMAGE INFO SA Δ 7, rue des Tunnels Δ 2006 Neuchâtel Δ ☎ 038/318262

offres d'emploi

VILLE DE NEUCHÂTEL

Afin de repourvoir un poste devenant vacant, les Hôpitaux de la Ville de Neuchâtel CADOLLES - POURTALES engagent

un aide de cuisine

pour la cuisine de l'Hôpital Pourtalès.

Nous offrons:

- un poste stable;
- une activité variée;
- une rétribution selon barème communal.

Nous demandons:

- un candidat de nationalité suisse ou titulaire du permis B ou C.

Entrée en fonctions: 1er octobre 1989.

Pour tous renseignements, M. A. Peter, sous-chef de cuisine, est à votre disposition au 038/24 75 75.

Les offres écrites doivent être adressées à l'office du personnel de l'Hôpital des Cadolles, case postale 1780, 2002 Neuchâtel, jusqu'au 31 juillet 1989.

Les postes mis au concours dans l'administration communale sont ouverts indifféremment aux femmes et aux hommes. 854

is méca

Automatisation Helvétie 83
2300 La Chaux-de-Fonds

Notre maison produit et distribue dans le monde entier des machines d'assemblage pour l'industrie électronique.

L'avenir de cette activité, qui se développe avec succès, doit être assuré par une recherche constante de technologies d'avant-garde. Pour renforcer notre équipe, nous cherchons:

un constructeur en mécanique ou micromécanique

pour notre département de machines de mise en bande.

Profil souhaité: - formation ETS ou ET;
- expérience dans l'automatisation souhaitée;
- capable de travailler d'une manière indépendante dans le cadre d'une équipe de spécialistes;

un mécanicien de précision micromécanicien

pour le montage et la mise au point de nos machines automatiques.

Profil souhaité: - CFC ou formation pratique;
- expérience industrielle souhaitée;

un monteur en appareils électroniques (MAET)

pour le montage et le câblage de nos machines et coffrets de commande.

Profil souhaité: - de formation CFC ou équivalente.

Nous offrons: - un travail intéressant en relation avec des techniques d'assemblage liées à l'industrie électronique;
- une ambiance de travail dynamique dans de petites équipes.

Les personnes intéressées par l'un ou l'autre de ces postes, sont priées d'adresser leurs offres manuscrites avec curriculum vitae, ou de prendre contact directement par téléphone avec notre service du personnel ☎ 039/25 21 25 012238

LE RAIL VOUS ENGAGE

Devenez pilotes de locomotive

Etre commandant(e) de bord. Se sentir responsable. Découvrir chaque jour de nouveaux horizons! Les CFF désirent former des

pilotes de locomotive

Vous avez terminé avec succès un apprentissage de 4 ans dans une branche technique ou vous êtes en possession d'un diplôme de maturité. Vous désirez entreprendre une formation de 20 mois en qualité de pilote de locomotive, tout en recevant un salaire complet. Début de la formation à convenir.
Vous vous sentez concerné(e)? Appelez-nous au 021/42 20 00.

La profession de pilote de locomotive m'intéresse, envoyez-moi la documentation et une invitation pour une visite-démonstration.

Nom/Prénom: _____ H 138

Rue/No: _____

NPA/Localité: _____

Téléphone: _____ Né(e) le: _____

Certificat/diplôme: _____

Information professionnelle CFF
Case postale 345
1001 Lausanne
132610

CFF

Publicité intensive, publicité par annonces

Un acte politique?

Appartement mis à sac à Malleray

Dans la nuit de samedi à dimanche, l'appartement habité par une famille de Malleray, alors vide de ses occupants, a été mis à sac par un ou des inconnus. Diverses déprédations y ont été commises, tandis qu'était volée une somme d'argent indéterminée. Cet acte de vandalisme pourrait trouver sa source dans la question jurassienne, puisque le domicile ainsi «visité» est celui de Maurice Breton, l'auteur du coup de feu qui avait mortellement blessé, par ricochet, le jeune militant séparatiste Maurice Wicht.

Parmi les déprédations commises dans l'appartement - meubles vidés de leur contenu, nourriture répandue sur le sol et les tapis, meubles déchirés, etc. -, des inscriptions au spray maculeraient les murs, faisant allusion justement au drame d'il y a maintenant quinze ans. Cette mise à sac survient de surcroît quelques temps après l'annonce, par le Béliet, de la création d'une fondation Maurice Wicht. On ne tirera pourtant aucune conclusion formelle actuellement, l'enquête suivant son

contenu exact des inscriptions sus-mentionnées n'ayant pas été divulgué et cet acte n'ayant fait l'objet, à notre connaissance, d'aucune revendication. Dans un communiqué transmis à nos confrères, le Conseil municipal de Malleray fait part de sa colère et de son indignation face à «la sauvagerie avec laquelle se sont comportés le ou les cambrioleurs», en condamnant unanimement «ces actes imbéciles et barbares». Par ailleurs, l'Exécutif local «interpel-

lera les autorités de la police cantonale, les engageant à s'expliquer sur les nombreux actes de vandalisme commis à Malleray ces dernières années, tels que candélabres sciés, stand incendié et plastiqué, resté impunis à ce jour». Les autorités municipales locales ont enfin décidé de «débloquent un crédit en faveur de cette famille sinistrée», qui appelle la population, dans les colonnes du «Journal du Jura», à témoigner elle aussi un soutien financier.

(de)

Avant des mondiaux

33 demoiselles en camp d'entraînement à Corgémont



Camp d'entraînement sous le signe de la grâce et de la persévérance. (Photo ec)

Dirigées par Christina Rosa, filles et fillettes appartenant aux Starlights de Brügg-Aegerten ont occupé récemment et durant une semaine la halle de gymnastique de Corgémont, où elles passaient 7 heures par jour à leur entraînement.

Quatrième du genre, ce camp d'entraînement est destiné à la préparation du spectacle que la troupe présentera au public les 27 et 28 octobre prochain, à Brügg. Et pour la réussite de ces deux seules soirées, les demoiselles en question ont visiblement travaillé d'arrache-pied.

CHAMPIONNE SUISSE DE SONCEBOZ

Parmi les participantes à ce camp, Laure Farine, de Sonceboz, récemment sacrée championne suisse de twirling, prépare fébrilement le programme

qu'elle présentera dans un petit mois au championnat du monde de sport-twirling, qui se déroulera à Lausanne.

Rappelons pour les néophytes qu'il s'agit d'une discipline mêlant gracieusement danse, gymnastique et maniement d'un bâton pas toujours obéissant. Des exercices mille fois répétés, des attitudes mille fois ressassées conduisent, en musique, à une dextérité, une grâce et une souplesse qui constitue un véritable enchantement pour le spectateur.

Concluons en forme de vœux pour Laure Farine qui, au début août, lorsqu'elle affrontera l'élite mondiale de la spécialité, représentera non seulement les couleurs helvétiques, mais encore, quelque part, l'honneur du Jura bernois.

(ec)

TRAMELAN

Sortir des sentiers battus

Semaine hors cadre pour les élèves de primaire

Pour sortir des sentiers battus, les élèves des écoles primaires ont bénéficié d'une semaine hors cadre qui coïncidait avec la fin d'année scolaire. Cette semaine est hautement appréciée des bénéficiaires qui terminent ainsi en douceur une année d'étude remplie de satisfactions pour les uns alors que d'autres profitent de cette période afin de prendre de bonnes résolutions. Ainsi, redoublant d'imagination les membres du corps enseignant proposaient diverses activités à leurs élèves, activités s'étendant entre 1 jour et 4 suivant les cas. Il est à relever l'intérêt suscité par les élèves pour de nombreuses activités alors que

d'autres ont été simplement annulées par manque de participants. Dans les activités d'un jour mentionnons par exemple la recherche de fossiles, la visite des étangs de la Marnière, de la Gruère et autres, la visite de la fromagerie et celle de la gare de Bienne. Excursion à la Montagne du Droit, au chemin des Romains, dans les Sentiers du Doubs. Dans le domaine des travaux manuels mentionnons la fabrication de montgolfières, d'un boomerang, de figurines en métal, la fabrication d'un hygromètre à branche d'épicéa, du tissage végétal sur un cadre en

bois, fabrication de toupies avec fouet et lanceur (tournage et découpage), construction et montage électroniques de différents appareils, peinture sur soie et confection de cartes de vœux et finalement apprentissage de l'animation d'une soirée, d'une surboub etc. Les activités de deux jours étaient aussi variées à souhait puisqu'on y proposait un sujet intéressant ayant pour thème «A pied, à cheval, en train et en bricolant»; confection d'instruments à musique, fabrication d'un «sténopé» (appareil de photo en carton), tour de la commune de Tramelan, course d'orientation, promenade au-

tour de Tramelan en vélo de montagne; entretien du «sentier nature» et pratique du tennis de table. Dans les activités de quatre jours il est à relever l'aménagement d'un étang à proximité du collège, l'approche du théâtre avec des exercices d'expression corporelle, improvisation, élocution, maquillage et déguisement. La cuisine débutant avec le pliage des serviettes, la confection de cartes, la décoration de table, la préparation d'un repas, les friandises et finalement le partage d'un repas et le rangement. Contes, danses, chants-musiques et costumes de Chine avec jeux, repas histoire et bricolage. (vu)

ÉTAT CIVIL

SAINT-IMIERS

Décès
Brin née Pellissier Marie Joséphine Diomode, 1901, veuve de Joseph, à Saint-Imier. - Rytz

Hans, 1901, veuf de Marie née Herren, à Cormoret. - Bourquin née Berger Marguerite Suzanne, 1895, veuve de François Eugène, à Villeret.

Sorvilier: cycle contre auto

Hier peu après 16 heures, une jeune cyclomotoriste qui circulant en direction du haut du village a pris un virage à gauche à la corde, est entrée en collision

avec une voiture qui venait correctement en sens inverse. Il n'y a pas eu de blessé mais les dégâts s'élevaient à 2500 francs.

L'Impartial Au présent, les signes du futur.

offres d'emploi

La Channe Valaisanne
cherche
un cuisinier
avec CFC
pour fin juillet ou date à convenir.
☎ 039/23 10 64 012024

L'annonce, reflet vivant du marché

Nous cherchons pour le 15 août

jeune fille au pair

dans famille avec 1 enfant et aide au ménage. Possibilité d'apprendre l'allemand.
Ecrire ou téléphoner s.v.p. à Louis de Pablo-Kaelin, Alleestrasse 7, 8590 Romanshorn, ☎ 071/63 22 18 308546

MILVAL Saint-Imier

cherche pour le 1er août ou pour date à convenir

ouvriers

intéressés à travailler dans les secteurs:
- Fromagerie
- Soins des fromages en cave.
Les offres accompagnées des documents usuels sont à adresser à la:
Fromagerie Milval Saint-Imier
Rue de l'Envers 16
2610 Saint-Imier
☎ 039/41 30 30 1229

divers

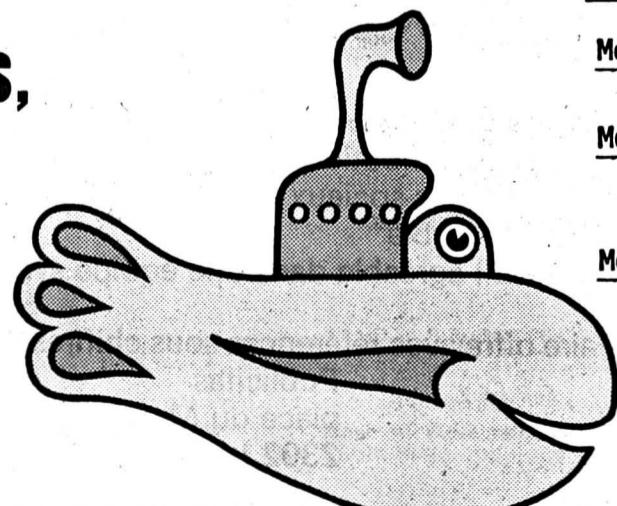
GOGNIAT
La vie est entre vos pneus. Roulez en sécurité.
La Chaux-de-Fonds
Rue de la Charrière 15
☎ 039/28 29 76 012638

Tea-Room
La Viennoiserie
vous souhaite de bonnes vacances.
Fermeture annuelle du 15 juillet à midi au 1er Août.
Avenue Léopold-Robert 73
2300 La Chaux-de-Fonds 012467

NOUVELLE BAISSÉ SUR LES PRIX PROFITEZ DE LA PLONGÉE

1200
ARTICLES POUR DAMES, MESSIEURS, ENFANTS

1/2
PRIX



(vente au rabais autorisée du 1 au 21 juillet 1989)

20% jusqu'à samedi, 15 juillet
SUR LES ARTICLES SUIVANTS NON DÉMARQUÉS

- Mode pour dames** robes, deux-pièces, blazers, pantalons, t-shirts, sweat-shirts, accessoires.
- Mode pour messieurs** complets, vestons, blazers, vestes loisirs, manteaux, pantalons, jeans, tricot, chemises, cravates, t-shirts.
- Mode pour enfants** vestes, pantalons, jeans, chemises, tricot, t-shirts, blouses, jupes, robes, overalls.

SCHILD
C'EST CHIC. C'EST SCHILD.

Quel visage pour notre exécutif?

Les problèmes relatifs au renouvellement gouvernemental

Dans un premier article, nous avons posé les divers problèmes relatifs au renouvellement du Gouvernement jurassien en 1990 et 1994. Nous abordons aujourd'hui quelques-unes des multiples questions qui se posent à ce sujet. S'agissant d'une nouvelle candidature de Jean-Pierre Beuret et de François Mertenat, en octobre 1990, rien ne permet de répondre par la négative pour le premier. Concernant François Mertenat, les choses sont moins claires. Selon les statuts du psj adoptés en 1980, un élu ne peut occuper un mandat durant plus de douze ans.

Le changement invoquent cette disposition en faveur d'une démission de Mertenat. D'aucuns lui prêtent l'intention de reprendre la direction des Chemins de fer du Jura occupée par Arnold Merlet qui, né en 1928, pourrait prendre sa retraite à bref délai. François Mertenat n'écartera pas cette hypothèse...qui n'en est qu'une parmi d'autres quant à son avenir.

VALIDITÉ DES STATUTS
Adoptés en 1980, les statuts précités exercent-ils un effet rétroactif à partir de 1979? Jacques Stadelmann, maire de Delémont, en qui on voit un successeur possible (probable?) de

François Mertenat, affirme qu'il ne briguera pas un siège ministériel si Mertenat entend s'y maintenir.

On peut provisoirement en déduire que François Mertenat pourrait conserver son siège, afin de mener certains dossiers importants à chef: CJ, N 16, gaz naturel - quitte à changer de casquette en cours de législature.

ET LE TANDEM DU PDC?
Sur la question de son avenir politique, François Lachat reste muet. Pierre Boillat, lui, admet que des changements se produiront sans doute durant la quatrième

législature. Quand? Peut-être bien dès 1991, à l'occasion des élections fédérales. Cette éventualité se fonde sur les intentions prêtées aux deux élus du pdc aux Chambres, Gabriel Theubet et Jean-François Roth, de siéger à leur tour à Morépoint. Tous deux demeurent toutefois très discrets à ce propos.

La permutation entre ces élus et les deux ministres en place apparaît comme une solution idéale: croisement de deux juristes et deux «financiers». Mais, diront d'autres élus du pdc qui ont un œil sur Morépoint, ce serait faire bon marché de nos propres ambitions. A ce sujet, dans les rangs du

grand parti, c'est plus le trop-plein que le vide...

LE POIDS DES AMBITIONS
On ne peut pas exclure non plus qu'un nouveau ministre démocrate-chrétien prenne place dès l'élection de 1990, surtout que la succession aux Chambres ne poserait pas de problème dans un cas au moins: le suppléant de Jean-François Roth, Roger Schaffter, pourrait renoncer à siéger à Berne, vu son âge, le parti lui désignant un remplaçant. La permutation ne semble pas aussi aisée au Conseil national, où Mathilde Jolidon pourrait être propulsée

après la présidence du Parlement en 1990. La solution des questions ouvertes dépend des deux ministres en place. Pierre Boillat est-il tenté par une carrière fédérale, ou brigue-t-il plutôt un siège de juge fédéral que la récente publication d'un ouvrage lui permet d'envisager? François Lachat nourrit-il encore des ambitions fédérales ou serait-il tenté par une carrière dans les arcanes de la Communauté européenne à Bruxelles? Voilà qui nous ramène au début de notre article. S'il n'est pas prématuré de poser certaines questions, tous les éléments permettant d'y répondre ne sont pas encore à disposition... V. G.

Baisse proportionnelle

Commandes fédérales aux entreprises jurassiennes

Les commandes de la Confédération à des entreprises jurassiennes, entre 1982 et 1987, ont marqué une nette progression. En valeur absolue, elles ont passé de 16 millions en 1982 à plus de 25,1 millions en 1987, soit une augmentation de 56,8%. Les statistiques montrent toutefois que l'augmentation résulte seulement des années 1986 et 1987, le total passant de 16 millions en 1985 à 20,7 millions en 1986 et plus de 25 millions en 1987.

Si cette progression pourrait être qualifiée de réjouissante, elle l'est beaucoup moins en regard du vif accroissement des achats fédéraux auprès de l'ensemble des entreprises suisses. Entre 1982 et 1987, ces commandes ont en effet passé de 2,38 milliards à plus de 5,48 milliards.

De la sorte, la proportion de commandes passées à des entreprises jurassiennes n'est pas en progression, mais au contraire en net recul. La dernière ligne du tableau indique que les commandes aux entreprises jurassiennes représentaient 0,67% des commandes fédérales en 1982.

Ce pourcentage est tombé à 0,46% en 1987, soit une diminu-

tion de plus de 30%. En appliquant en 1987 le taux de 1982, les entreprises jurassiennes auraient reçu des commandes pour 36,75 millions au lieu des 25,1 millions enregistrés, soit une différence de plus de 11 millions.

La Chambre de commerce qui, ces dernières années, s'est occupée d'intensifier les relations entre nos industries et les régies fédérales n'a donc pas lieu d'être satisfaite. Les industries doivent elles en tirer un enseignement: la nécessité d'adapter leur appareil de production et leur aptitude à respecter les normes de qualité, afin de recevoir des commandes fédérales.

Par secteur économique, elle montre que les domaines jurassiens de pointe sont le bois, l'habillement et les métaux, avec l'émergence récente de la chimie, de l'électronique et des textiles. L'électronique et les machines sont en tête au plan fédéral.

Globalement, la statistique montre que l'industrie jurassienne pourrait s'attendre à davantage de commandes fédérales, ce qui devrait constituer un excellent cheval de bataille pour les élus fédéraux aux Chambres fédérales.

V. G.

VIE POLITIQUE

Un tour d'illusionniste

Le groupe Bélier et les jeux francophones

Actuellement, les judokas jurassiens défendent nos couleurs aux jeux de la Francophonie à Casablanca. La participation jurassienne à de telles joutes sportives ne s'est pas faite aussi simplement qu'il pouvait y paraître. Récidivant dans les tours d'illusionniste auxquels il nous a habitués, le Conseil Fédéral, après un préavis positif, s'était prononcé contre la participation romande aux jeux de Casablanca.

A chaque fois que les intérêts de la Romandie ou d'une partie de celle-ci sont en jeu, les autorités helvétiques se montrent fidèles à l'image d'immobilisme sur laquelle est assise leur réputation. Il n'en est pas allé autrement s'agissant des différents sommets francophones: absente dans un premier temps, la Romandie n'a eu droit à un strapontin que grâce à la pression populaire. Finalement, on apprendait que les Suisses français y seraient représentés à part entière... par un «parfait pilinque» biennois.

Ainsi donc, les sportifs jurassiens n'avaient pas plus à attendre de Berne que le peuple jurassien lui-même n'en a jamais reçu de la ville fédérale. Cette fois, le Gouvernement jurassien n'a pas

failli à sa mission d'Etat de combat. Se substituant au Conseil fédéral, il a autorisé la participation des judokas jurassiens aux jeux de Casablanca.

C'est de Gouvernement-là que les Jurassiens ont élu, non celui qui se propose de créer des groupes de réflexion et qui nous endort de beaux discours. Le peuple jurassien n'a pas non plus voulu d'un Gouvernement qui appuie un divorce entre Pro-Jura et l'Office jurassien du Tourisme, alors qu'il avait tous les dés en mains pour empêcher la séparation d'une des rares associations qui déployait son activité sur l'ensemble du Jura. Deux semaines à peine après les belles promesses de Jean-Pierre Beuret lors de la Fête de l'Unité, l'Exécutif Jurassien semble ignorer les trois districts du sud.

Par contre, la décision gouvernementale sur les jeux de la Francophonie a le soutien de la jeunesse jurassienne. Cette dernière approuve sans réserve le courage politique dont la réunification a bien besoin. Le Groupe Bélier souhaite ardemment que de telles dispositions perdurent au-delà des vacances estivales. (comm.)

FRANCHES-MONTAGNES

Bon vent à tous

Saignelégier: le choix des jeunes



Avec la fin de l'année scolaire, il est intéressant de se pencher quelques instants sur les choix professionnels effectués par les adolescents arrivés au terme de leur scolarité. Les jeunes gens de l'école primaire ont choisi les options suivantes: trois apprendront des apprentissages d'employé de commerce, deux de coiffeuse, un de mécanicien sur automobiles, une de maîtresse de maison. Enfin trois élèves effectueront une dixième année préparatoire à l'école technique de Porrentruy et à celle d'aide-physiothérapeute de La Chaux-de-Fonds.

Les adolescents de l'école secondaire ont choisi les appren-

tissages suivants: hortultrice, compositeur-typographe, dessinateur en bâtiments, mécanicien sur automobiles, maçon, électricien en audio-visuel, employée de commerce (trois). Les autres fréquenteront les établissements suivants: école d'ingénieurs du Locle, école de commerce de Delémont et Porrentruy, école de culture générale de Delémont (2), lycée cantonal de Porrentruy (3); gymnase cantonal de La Chaux-de-Fonds (3); école paramédicale de La Chaux-de-Fonds, école d'administration de Bienne, école de couture de La Chaux-de-Fonds. Bon vent à tous!

(Texte et photo y)

offres d'emploi



EM MICROELECTRONIC - MARIN SA

Vous êtes au bénéfice d'un CFC ou de quelques années d'expérience professionnelle, et aimeriez entreprendre une nouvelle carrière intéressante.

Nous vous offrons la possibilité d'acquérir une formation interne d'

OPERATEUR DE NUIT

dans notre département de fabrication des circuits intégrés.

Les personnes intéressées sont invitées à nous faire parvenir leurs offres de services par écrit, ou à prendre contact avec M. P.-A. Calame, de notre Service du personnel, qui se tient volontiers à leur disposition pour de plus amples renseignements.

EM MICROELECTRONIC-MARIN S.A.
CH-2074 Marin, Tel. 038/35 21 41

EM, une société de SMH

12126

Commerce de détail à La Chaux-de-Fonds cherche pour tout de suite ou date à convenir

vendeuse expérimentée

Nous offrons:

- bonne rétribution
- avantages sociaux d'une grande entreprise
- place stable
- travail agréable dans une équipe sympathique

Faire offre avec références sous chiffres 28-950147 à Publicitas place du Marché 2302 La Chaux-de-Fonds

Occasion **OR** GARANTIE RENAULT CONTRÔLE 24 POINTS

Renault 5 TS	1983	3800.-
Renault 9 GTS	1982	4900.-
Alfa 2000	1983	5500.-
Peugeot 305 break	1982	5600.-
Renault 18 GTX	1984	5700.-
Peugeot 205	1984	6900.-
Renault 11 GTX	1985	7000.-
Renault 11 GTL	1986	8200.-
Renault 11 Turbo	1984	8600.-
Fiat Uno 70	1987	8700.-
VW Passat	1985	8900.-
Renault 18 4x4		9200.-
Renault 11 TX	1987	10300.-
Opel Senator aut.	1984	11500.-
Audi 80	1985	11700.-
Renault 11 TXE	1987	12200.-
Seat Ibiza kit	1988	12900.-
Renault 21		14500.-
Espace TSE	1987	20700.-

Crédit dès Fr. 104.- par mois

Offre de la semaine Opel Ascona expertisée 1900.-

50 ANS A VOTRE SERVICE 1939 - 1989

GARAGE-CARROSSERIE ERARD SA

039/51 11 41 2726 Saignelégier Vente - Echange - Crédit 008545

CANTON DE NEUCHÂTEL

VIE POLITIQUE

Pour une Suisse crédible en Europe
Constitution d'un Comité neuchâtelois

Dans la perspective de la votation fédérale du 26 novembre prochain portant sur l'initiative demandant la suppression pure et simple de l'armée, un Comité neuchâtelois contre l'abolition de l'armée s'est constitué dernièrement. Il est co-présidé par MM. Thierry Béguin, Député au Conseil des Etats, et François Jeanneret, Président du Groupe libéral des Chambres fédérales et regroupe diverses personnalités issues de très larges milieux.

Le Comité neuchâtelois contre l'abolition de l'armée estime que la proposition des promoteurs de l'initiative visant à supprimer définitivement l'armée est parfaitement irréaliste et qu'elle ne tient absolument pas compte des données institutionnelles, historiques et politiques de notre pays.

Le but de l'initiative est clair:

il ne s'agit pas de diminuer les effectifs de la troupe, d'alléger le budget militaire ou encore de restructurer notre défense mais bel et bien de supprimer totalement et définitivement l'armée. Le 26 novembre prochain, les Neuchâtelois ne se prononceront donc pas sur une modalité mais sur un principe, celui de la neutralité armée et de l'indépendance et, en fin de compte, sur la crédibilité de la Suisse en Europe.

Le Comité neuchâtelois contre l'abolition de l'armée fera campagne contre cette initiative dès la rentrée de septembre. Il s'efforcera de sensibiliser de très larges publics à ses thèses. Son action globale sera présentée publiquement au mois d'août lors d'une conférence de presse. (comm.)

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

La drogue et ses ravages

A propos de ces drogués qui sont les seuls à ne pas connaître les effets dévastateurs de leurs consommations...

La drogue, ses ravages et les problèmes qu'elle pose reviennent périodiquement à la «une» et émeut toujours autant. On trouve toujours des personnalités plus ou moins connues pour prendre leur défense et dénoncer cette société qui les rejette et ne s'occupe pas d'eux.

Pardon! Ce sont plutôt ces individus qui ont laissé la société de côté et qui ne se gênent pas (pour certains) de se «foutre», dans les meilleurs jours, d'elle et de son abondance. Cependant lorsque les temps deviennent plus durs (mauvaise saison), ils ne renoncent pas à l'aide de certains membres de cette même société.

Comment remercient-ils leurs anges gardiens d'une saison? Cessent-ils ou essaient-ils pour le moins de freiner leur consommation? Bien sûr que non, ils reprennent de plus belle au printemps revenu. Au revoir et à l'automne prochain, pourraient dire les locataires de la Platzspitz, entre autres.

Après cela, il faudrait se mobiliser pour les aider et surtout aller les pêcher dans LEUR fange, les nettoyer et les redonner à la société dans l'espoir qu'ils ne replongeront plus jamais.

Que l'on encourage et que l'on fasse tout notre possible

pour aider ceux qui VEULENT s'en sortir, je dis oui; car un accident est vite arrivé et on ne sait pas ce qui nous attend. Mais laissons les autres là où ils sont. Pour ceux-là, seuls leur famille ou leurs amis s'ils en ont encore sont à même de les aider peut-être à s'en sortir s'ils le veulent, car ils connaissent mieux les problèmes qui ont pu les mener là. Mais selon moi ces personnes ont déjà perdu une bonne partie de leur volonté, la drogue étant une solution bien facile pour régler les problèmes. Car bien entendu ces malheureux sont bien évidemment les seuls au monde à ne pas connaître les méfaits de la drogue avant de s'y adonner.

Sont-ils venus demander assistance ou ont-ils cherché une autre solution avant de se jeter à corps perdu dans cette drogue? S'ils sont faibles pour renoncer à se «shoot», ils ont assez de force de caractère pour voler et commettre d'autres actes dus à leur faiblesse. Ils le font pour survivre puisque leur vie est la drogue. Est-il vrai que c'est bien plus intéressant que la vie quotidienne de chacun? Alors laissons-les faire et aidons-les lorsque leur situation devient critique; mais ne comptez pas sur moi pour leur prêter une petite laine lorsqu'ils auront froid.

Jean-Jacques Ouevray
ch. de Tête-de-Ran 4
Les Hauts-Geneveys.

AVIS MORTUAIRES

LE GROUPE D'ACHATS DES PATRONS BOULANGERS-PÂTISSIERS

La Chaux-de-Fonds, Le Locle et environs

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

Victor BOILLAT

ancien membre et père de M. Pierre-André Boillat, membre de la société.

Ils garderont de lui le meilleur souvenir.

CORTÉBERT

J'ai attendu l'Eternel
Il a répondu à ma prière et il m'a délivré de toutes mes douleurs.

Ps. 34,5

Monsieur et Madame Martial et Elisabeth Diacon-Charmillot et leur fils Michael à Cortébert,

ainsi que les familles parentes et alliées ont la tristesse de faire part du décès de

Madame

Liliane

GROUX - MATTHEY-DORET

leur chère et regrettée maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie qui s'en est allée dans sa 84e année après une longue maladie.

2607 CORTÉBERT, le 12 juillet 1989.
Grand-Rue 38.

La cérémonie funèbre avant l'incinération aura lieu le vendredi, 14 juillet 1989 à 13 h 30. Rendez-vous devant l'église de Cortébert.

Le corps repose à la chambre mortuaire de Corgémont.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

FONTAINEMELON

Heureux les pauvres en esprit car le Royaume des cieux est à eux.
Matt. 3.3

Madame Marie-Lise Mühlethaler, ses enfants et petits-enfants, à Bâle:

Madame et Monsieur Paul Sorg, leurs enfants David et Joël, à Schönenbuch,

Monsieur Bernard Mühlethaler et son amie Karine Sieber, à Binningen,

Monsieur Philipp Mühlethaler, à Bâle;

Monsieur Claude Luthi:

Madame et Monsieur Charles-Henri Schenk, à Coffrane,

Madame et Monsieur Laurent Develey et leurs enfants Baptiste et Anne-Laure, à La Chaux-de-Fonds;

Madame Hélène Luthi,

ainsi que les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

Willy CALMELET

leur très cher et regretté papa, grand-papa, arrière-grand-papa, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami que Dieu a rappelé paisiblement à Lui dans sa 86e année.

2052 FONTAINEMELON, le 12 juillet 1989

Dieu est amour.
I Jean 4.8

L'incinération aura lieu vendredi 14 juillet à 10 heures.

Culte au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds où le corps repose.

Adresse de famille: M. et Mme Laurent Develey
Combettes 15
2300 La Chaux-de-Fonds

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

REMERCIEMENT

Très sensible à votre témoignage d'affection et de sympathie, la famille de

MADAME DIOMODE BRIN-PELLISSIER

vous remercie de tout cœur de la part que vous avez prise à sa douloureuse épreuve et vous exprime sa reconnaissance sincère pour l'hommage que vous avez rendu à sa chère disparue.

Votre présence bienfaisante, votre message, votre envoi de fleurs, votre don, lui ont apporté un précieux réconfort durant ces jours de cruelle séparation.

SAINT-IMIÉ, juillet 1989.

LE LOCLE

Je lève mes yeux vers les montagnes...
D'où me viendra le secours?
Ps. 121:1

Madame Anny Spack-Niklès, au Locle;

Madame et Monsieur Bruno Utelli-Spack et leur fils Christophe, à Bernex, GE;

Mademoiselle Thérèse Spack, à Lausanne;

Monsieur et Madame André Spack-Schühle, à Villarvolard-FR;

Madame et Monsieur Willy Hildbrand-Spack, leurs enfants et petits-enfants, à La Chaux-de-Fonds et Saint-Imier,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Henri SPACK

leur très cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 78e année.

LE LOCLE, le 11 juillet 1989.

La cérémonie aura lieu le vendredi 14 juillet à 14 heures en l'Eglise Néo-Apostolique, rue Girardet 2a au Locle, suivie de l'incinération.

Le corps repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Domicile de la famille: G.-Perrenoud 36,
2400 Le Locle

Prière de ne pas faire de visite.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

HAUTERIVE

Dieu est amour

Madame Jacques Uhler-Walter, à Hauterive;

Monsieur Pierre Uhler, ses enfants et sa petite-fille, à Auvernier;

Madame Henri Perriard-Walter, ses enfants et petits-enfants, à Neuchâtel;

Le docteur Guy Lanini, ses enfants et petits-enfants, à Nyon et Lausanne;

Monsieur et Madame André Sandoz, à Neuchâtel;

Monsieur et Madame Carlo Born, à Auvernier;

Madame Verena Nydegger, à Neuchâtel,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, à Neuchâtel, Zürich et Saint-Gall, ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur

Jacques UHLER

leur très cher époux, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, dans sa 78e année.

2068 HAUTERIVE, le 9 juillet 1989.
(Château 8)

Selon le désir du défunt, l'incinération a eu lieu dans l'intimité de la famille.

En lieu et place de fleurs, vous pouvez penser à l'Hôpital de Landeyeux, ccp 20-334-0 ou à l'Association neuchâteloise du diabète, La Chaux-de-Fonds, ccp 23-5111-1.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

RENAN

Veillez donc, car vous ne savez ni le jour, ni l'heure. Mat. 25.13

Madame Edith Willen-Rufener, à Renan:

Suzanne et Willy Mast, leurs enfants Sandy et Laurent, à Sonvilier;

Marlyse et Pierre-André Luginbühl, leurs enfants Fabien et Aline, à Renan;

Rose-Marie Willen et Pierre-André Theubet, à Renan;

Les descendants de feu Christian Willen-Allenbach;

Les descendants de feu Louis Rufener-Von Gunten,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Jean WILLEN

leur très cher époux, papa, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami que Dieu a repris à Lui dans sa 67e année après une pénible maladie.

RENAN, le 11 juillet 1989.

L'ensevelissement aura lieu le vendredi 14 juillet 1989, à 14 h 30 au cimetière de Renan, suivi d'un culte à l'Eglise.

Le corps repose à la chapelle mortuaire rue Dr Schwab 20 à Saint-Imier.

Les personnes qui désirent honorer la mémoire du défunt peuvent penser à l'Hôpital de Saint-Imier, ccp 23-1105-1.

Domicile de la famille: Convers 178, 2616 Renan.

Prière de ne pas faire de visite.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

LE LOCLE - LUGANO, 11 luglio 1989

Elmo, Elsa, Norberto, Mauro e Idina sono vicini nel dolore a Remy e a Marceline per la perdita della cara

Thérèse BERNASCONI

EN MÉMOIRE
Monsieur Félix LEUBA
1987 - 13 juillet - 1989
Deux ans que tu m'as quittée. Chaque instant je pense à toi.
Ton épouse

IN MEMORIAM
Amédée SCHALLER
1988 - 13 juillet - 1989
Déjà une année que tu nous as quittés, mais ton souvenir reste gravé dans nos cœurs.
Ton épouse
Tes enfants,
petits-enfants,
parents et amis.

Réception des avis mortuaires: jusqu'à 22 heures

La famille de
MONSIEUR ERIC LÜTHI
remercie de tout cœur toutes les personnes qui lui ont témoigné de l'amitié et de la sympathie lors de son grand deuil.
Sentir la présence de tant d'amis, recevoir tant d'émouvants messages, de dons et de fleurs, l'ont aidée à supporter sa douloureuse épreuve.
Elle en est profondément reconnaissante.

Très sensible à votre témoignage d'affection et de sympathie, la famille de
MADAME DIOMODE BRIN-PELLISSIER
vous remercie de tout cœur de la part que vous avez prise à sa douloureuse épreuve et vous exprime sa reconnaissance sincère pour l'hommage que vous avez rendu à sa chère disparue.
Votre présence bienfaisante, votre message, votre envoi de fleurs, votre don, lui ont apporté un précieux réconfort durant ces jours de cruelle séparation.
SAINT-IMIÉ, juillet 1989.

LE LOCLE - LUGANO, 11 luglio 1989
Elmo, Elsa, Norberto, Mauro e Idina sono vicini nel dolore a Remy e a Marceline per la perdita della cara
Thérèse BERNASCONI

IMPAR-SERVICE

Service du feu ☎ 118

Police secours ☎ 117

La Chaux-de-Fonds

Salle de Musique: 20 h 30, concert American Music Abroad Silver Tour.
Bibliothèque Ville: prêt, discothèque, salle de lecture, lu, 14-20 h, ma-ve, 10-20 h, sa, 10-16 h. Département audiovisuel, lu, 14-18 h, ma-ve 10-12 h, 14-18 h, ou sur rendez-vous.
Bibliothèque des Jeunes: Prés.-Wilson 32, Ronde 9, lu-ve, 13 h 30-18 h, sa 10-12 h, 13 h 30-16 h.
Piscine: ouv. tous les jours de 9-20 h.
Pharmacie d'office: Bertallo, L.-Robert 39, jusqu'à 20 h. Ensuite, Police locale, ☎ 23 10 17, renseignera. Urgences médicale et dentaire: ☎ 23 10 17 renseignera.
Hôpital: 21 11 91.

Cinéma

Corso: fermeture annuelle et transformations techniques.
Eden: 21 h, Le Blob (16 ans); 18 h 30, Les heures chaudes de Mr. Goodsex (20 ans).
Plaza: 18 h 45, 21 h, Qui veut la peau de Roger Rabbit? (pour tous); 16 h 30, Taram et le chaudron magique (pour tous).
Scala: 21 h, Police Academy 6 (12 ans); 18 h 45, Une autre femme (16 ans).

Le Locle

Bibliothèque des jeunes: fermée jusqu'au 6.8.
Bibliothèque de la ville: lu à ve, 14 h 30-18 h 30, sa 10-12 h.
Piscine: ouv. tous les jours de 9-19 h 30.
Pharmacie d'office: Mariotti, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures ☎ 31 10 17 renseignera. Permanence médicale: ☎ 31 10 17 ou service d'urgence de l'Hôpital, ☎ 34 11 44. Permanence dentaire: ☎ 31 10 17.

Neuchâtel

La bibliothèque de la ville sera fermée jusqu'au 14 juillet.
Plateau libre: 22 h, Jives Aces (swing-rock-jazz).
Pharmacie d'office: Trésor, rue du Trésor. Ensuite ☎ 25 10 17.
Cinéma
Apollo 1: 15 h, 17 h 45, 20 h 30, Papa est parti... Maman aussi (12 ans); 2: 15 h, 20 h 30, Pour quelques dollars de plus (16 ans); 17 h 45, Bagdad Café (12 ans); 3: festival Jacques Tati: 15 h, 17 h 30, 20 h 15, Jour de fête (pour tous).

Arcades: 15 h, 20 h 30, Le grand bleu (12 ans).
Bio: 20 h 45, 18 h 45 V.O., s/tr., Une autre femme (16 ans).
Palace: 15 h, 18 h 30, 20 h 45, Police Academy 6 (12 ans).
Rex: 15 h, Taram et le chaudron magique (enfants admis); 18 h 30, 20 h 45, Qui veut la peau de Roger Rabbit? (enfants admis).
Studio: 18 h 30, 20 h 45, Invasion Los Angeles (16 ans).

Val-de-Ruz

Service de garde pharmacie et médecin, en cas d'urgence, ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24 24 24. Hôpital et maternité, Landeyeux: ☎ 53 34 44. Ambulance: ☎ 117.

Val-de-Travers

Couvét, cinéma Colisée: relâche.
Hôpital de Fleurier, ☎ 61 10 81. Hôpital de Couvet, maternité et urgences: ☎ 63 25 25. Ambulance: ☎ 117.

Jura bernois

Médecin de service (St-Imier et Haut-Vallon): ☎ 111, jour et nuit.
Pharmacie de service: Liechti, ☎ 41 21 94. Ensuite, ☎ 111. Hôpital et ambulance: ☎ 42 11 22.
Médecins: (Bas-Vallon) Dr Chopov, ☎ 039/44 11 42, Dr Ruchonnet, ☎ 44 10 10, à Courtelary — Dr Ennio Salomoni, ☎ 032/97 17 66 à Corgémont — Dr Ivano Salomoni, ☎ 032/97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watteville, ☎ 032/97 11 67 à Corgémont.
Tramelan, Cinématographe: relâche.
Médecins: Dr Graden ☎ 032/97 51 51. Dr Meyer ☎ 032/97 40 28. Dr Geering ☎ 032/97 45 97. Pharmacies: H. Schneeberger ☎ 97 42 48; J. von der Weid, ☎ 032/97 40 30.
Bévilard, cinéma Palace: relâche.

Canton du Jura

Le Noirmont, cinéma: relâche.
Les Breuleux, cinéma Lux: relâche.
Saignelégier: Hôpital, maternité: ☎ 51 13 01. Service ambulance: ☎ 51 22 44. Médecins: Dr Boegli, ☎ 51 22 28; Dr Bloudanis, ☎ 51 12 84; Dr Meyrat, ☎ 51 22 33 à Saignelégier; Dr Baumeler, ☎ 53 11 65; Dr Bosson, ☎ 53 15 15, Le Noirmont; Dr Tettamanti, Les Breuleux. ☎ 54 17 54. Pharmacie des Franches-Montagnes: ☎ 039/51 12 03.

PROGRAMMES DE JEUDI

RTN-2001

Radio neuchâteloise

Littoral: FM 98.2; La Chaux-de-Fonds, Le Locle: FM 97.5; Val-de-Ruz: FM 93.9; Vidéo 2000: 103.0; Coditel: 100.6; Basse-Areuse: 91.7; Le Landeron: 105.9; Saint-Imier: 103.7

5.59 Bye Bye Morphée
6.00 Informations
6.10 Musique et jeux
7.00 Informations
7.10 Musique et jeux
8.00 Informations
8.10 Revue de presse
8.15 Jeux et musique
9.15 Sélection TV
10.00 Informations
10.03 La tête à l'ombre
10.04 Musique et jeux
11.15 Archibald Quartier
11.45 Tribolo
12.15 Informations régionales
12.30 Informations
13.00 Dédicaces
14.00 Les glaces à l'eau
15.00 Informations
16.30 Hit parade
17.00 Informations
17.59 Le Bar de l'Escadrille
18.00 Informations
18.30 Journal régional
19.00 Musique et jeux
20.00 Les invités, les sports et la musique
22.00 Relais Couleur 3 jusqu'à 6.00



La Première

9.05 Petit déjeuner avec René Langel. 10.05 Course à travers l'Europe. 12.05 Couleur d'un jour. 12.30 Midi première. 13.00 Europarade. 14.05 Juillet de la chanson française. 16.05 Ils sont passés par là. 17.05 Première édition avec Gisèle Halimi. 17.30 Soir première. 18.30 Bleu marine. 20.05 Les jardins du casino, en direct de Montreux. 22.30 Journal de nuit. 0.05 Couleur 3.



Espace 2

9.30 La ronde des Festivals. 10.30 L'Europe des grands concerts. 12.05 Entrée public; billet de faveur. 12.30 Memento. 12.35 La criée des arts et spectacles en Suisse romande. 13.00 Musimag. 14.05 Cadenza. 16.05 A suivre...

16.30 Démarge. 18.05 Magazine. 18.35 JazzZ. 19.30 La mémoire des ondes. 20.05 L'été des Festivals. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Démarge. 0.05 Notturmo.



Suisse alémanique

Informations toutes les heures. Club de nuit. 6.00 Bonjour. 7.00 Journal du matin. 7.15 Revue de presse. 9.00 Palette. 11.30 Le club des enfants. 12.00 Magazine. 12.15 Journal régional. 12.30 Journal de midi. 14.00 Mosaïque. 17.00 Welle eins. 17.45 Actualités sportives. 18.00 Journal régional. 18.30 Journal du soir. 19.15 Sport-télégramme et musique. 20.00 «Z.B.».



France musique

7.07 Musique matin, en direct d'Aix-en-Provence. 8.07 Gravures. 9.08 Le matin des musiciens. 12.07 Jazz d'aujourd'hui. 12.30 Concert. 14.00 Côté jardin. 15.00 Portraits en concert: Robert Shaw. 17.30 Le temps du jazz. 18.00 Aide-mémoire. 20.30 Concert. 22.30 Musique légère. 23.07 Club de la musique contemporaine. 0.30 Une certaine idée de la musique.



Fréquence Jura

6.30, 7.00 et 7.30 FJ-infos. 7.45 et 9.30 Feuilleton. 8.00 FJ-infos. 8.10 D'une heure à l'autre. 8.30 Revue de presse. 9.00 L'info en bref. 9.10 D'une heure à l'autre. 9.15 Sélection TV. 11.00 Info en bref. 11.05 L'apéro. 12.15 Info JU. 12.30 RSR 1. 17.05 Mister DJ. 18.00 Info RSR 1. 18.30 Info JU. 19.00 Au fil du temps. 19.15 Accordéon. 19.30 Au fil du temps. 20.00 Couleur 3.



Radio Jura bernois

9.00 Musique aux 4 vents. 10.00 Les vieux tubes et les chansons de Moineau. 10.30 Mini-récital. 11.00 Cocktail vacances. 11.30 Les dédicaces. 12.00 Activités villageoises. 12.15 Actualités et revue de presse régionales. 12.30 Midi première. 12.45 La bonne occasion. 13.15 RSR 1. 16.00 Cocktail vacances, animation, musique. 17.45 Activités villageoises. 18.00 RSR 1.

L'Impartial vous emmène au spectacle

en collaboration avec les autocars Giger

Veyry'x Show Production S.A. Genève

Vendredi 13 octobre 1989, à Lausanne

(Halle des Fêtes, Beaulieu)

Récital

MILÈNE FARMER

Fr. 59.-

Comprenant l'entrée au spectacle et le transport en autocar

Départs: Le Locle, place du Marché, 17 h 15
La Chaux-de-Fonds, Gare, 17 h 30

Inscriptions: jusqu'au 21 juillet 1989 (nombre de places limité)

Bureaux de l'Impartial: La Chaux-de-Fonds, rue Neuve 14
Le Locle, rue du Pont 8

L'Impartial

Les points sur les i.

Cherchons pour nouvel établissement

dame d'office aide de cuisine
tout de suite.
☎ 039/28 50 41 de 10 heures à 12 heures. 012494



Afin de renforcer le service du traitement de l'information de l'Administration cantonale neuchâteloise, nous cherchons un(e)

analyste-programmeur(euse)

à qui nous confierons la réalisation de projets informatiques dans un environnement BULL sous 14G (PACBASE). Dans ce cadre-là, notre nouveau collaborateur sera chargé de la conception, du développement et du suivi d'applications en informatique d'entreprise. Une formation importante à la méthode de conception MERISE et à l'outil de développement PACBASE est garantie.

Exigences: Pour ce poste, nous souhaitons engager une personne titulaire d'un diplôme d'informatique (ETS, université) ou ayant au moins 2 ans d'expérience en analyse-programmation.

Obligations et traitement: légaux.

Entrée en fonctions: date à convenir.

Les places mises au concours dans l'administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres de service manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées au Service du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, case postale 563, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 21 juillet 1989. 000119

offres d'emploi

Sommelière
est demandée pour le 7 août.
Téléphoner au 039/23 80 29 121859

Salon, centre ville, cherche **coiffeur(euse)**
Entrée immédiate ou à convenir. Salaire selon capacités.
☎ 022/28 21 30 044938

On cherche

peintre d'enseignes ou peintre en lettres

NICKLEX

2336 Les Bois - ☎ 039/61 16 16

- Enseignes lumineuses
- Panneaux de chantier
- Lettres métalliques
- Signalisation routière
- Panneaux publicitaires
- Bâches publicitaires

Publicité intensive publicité par annonces

L'art du possible

La possibilité et son interprétation philosophique

Depuis bientôt trente ans, les publications philosophiques spécialisées incluent beaucoup de travaux sur la notion de possibilité et son interprétation logique et philosophique. L'intérêt pour cette notion et d'autres notions apparentées, comme celle de nécessité, a été toujours présent dans l'histoire de la philosophie. Ces notions sont analysées avec subtilité chez Aristote et d'autres philosophes anciens et médiévaux. Dans la période moderne, on trouve sur ce sujet des vues nouvelles chez Descartes et Leibniz (voir notes de lecture), et d'autres philosophes. Les termes de la discussion ont cependant été renouvelés par un courant d'idées développé depuis 1960 environ, notamment à la suite des travaux de Jaakko Hintikka (voir notes de lecture) et Saul Kripke (voir notes de lecture). Nous exposons ici quelques aspects de ce courant d'idées caractéristique de la philosophie contemporaine.

VÉRITÉ ET FAUSSETÉ D'UN ÉNONCÉ DÉCLARATIF SIMPLE

Nous aborderons notre question à partir des conditions de vérité d'énoncés dont nous déterminons facilement, dans nos activités de «chercheurs de vérité», s'ils sont vrais ou faux. Prenons un énoncé déclaratif simple comme: «Jacques S. est un espion».

Quand un tel énoncé est-il vrai ou faux? Quand est-il vrai? Quand est-il faux? On peut fixer une condition qui permet de répondre à la première question, et une autre condition qui, permet de répondre aux questions suivantes. Ces conditions, pour être sujettes à controverses, couvrent un bon nombre de cas.

(I) La première condition est celle-ci: il faut qu'il y ait dans le monde une entité à laquelle renvoie la partie de l'énoncé qui joue le rôle de sujet grammatical – dans notre exemple, qu'il y ait une entité à laquelle renvoie «Jacques S.». Cette condition doit être satisfaite pour que l'énoncé soit ou bien vrai ou bien faux. Si le nom reste fictif, on peut au moins douter que l'énoncé puisse être vrai ou faux.

(II) L'énoncé en question est vrai si ce qu'il dit de cette entité s'y applique en effet – soit, dans notre exemple, si Jacques S. a effectivement des activités d'espionnage. L'énoncé est faux si ce que l'énoncé dit de l'entité en question ne s'y applique pas.

Ces conditions – dont la «sémantique formelle» (voir notes de lecture) propose une formalisation – nous permettent de nous prononcer sur la vérité ou la fausseté des énoncés déclaratifs simples. (Nous laissons de côté ici la considération du temps).

VÉRITÉ ET FAUSSETÉ D'UN ÉNONCÉ MODAL

Mais les énoncés déclaratifs simples ne sont pas les seuls que nous disons vrais ou faux. Nous évaluons aussi, du point de vue de leur vérité ou fausseté, des énoncés complexes commençant par «il est possible que...», «il est nécessaire que...», «il est impossible que...», ou encore des énoncés comprenant ces mots en leur propre sein, comme «Jacques est peut-être à Moscou», «Jacques a nécessairement passé par Varsovie», «Jacques ne peut pas avoir trahi».

Ces mots placés dans l'une ou l'autre position expriment ce que l'on appelle abstraitement des «opérateurs de modalité», car ils jouent une manière sous laquelle un état de choses ou la possession d'une caractéristique par une entité se présentent.

Venons-en donc à la question de l'évaluation comme vrais ou faux des énoncés comprenant un opérateur de modalité. Considérons l'énoncé (E): «Il est possible que Jacques S. trahisse son pays».

par Daniel SCHULTHESS, Professeur d'histoire de la philosophie à l'Université de Neuchâtel

Pour décrire la notion de possibilité qui nous intéresse ici, nous devons écarter le sens assez fréquent que prend la locution «il est possible que...» lorsqu'elle indique l'ignorance dans laquelle nous sommes quant à la réalité de l'état de choses exprimé. Ce sens prédomine clairement si on ajoute le préfixe «pour autant que je le sache...». Mais nous ne voudrions pas en rester à ce sens-là, car nous songeons à un sens de «il est possible que...» qui concerne les choses ou les états de choses eux-mêmes.

Il peut parfaitement arriver que nous accordions une valeur de vérité (vrai ou faux) à (E) – «il est possible que Jacques S. trahisse son pays» – en écartant toutes les considérations d'ignorance, comme nous le ferions en examinant directement la possibilité que Jacques S. trahisse son pays. (E) est faux si par exemple Jacques n'a aucun contact direct ou indirect avec un agent d'une puissance étrangère, et vrai si Jacques S. exerce dans une am-

bassade étrangère son métier de chauffeur.

Comment se fait-il que des énoncés exprimant l'existence d'une possibilité non réalisée puissent être dits vrais ou faux?

Cette question ne manquera pas d'intéresser ceux qui reconnaissent l'existence de possibilités non réalisées, par exemple dans des faits donnant lieu à une procédure judiciaire, à un jugement moral ou à un jugement historique. En appliquant à l'action d'une personnalité historique l'épithète «désastreuse», par exemple, nous supposons en général que cette personnalité aurait pu agir autrement et aurait donc laissé des possibilités non réalisées. La question intervient également dans la théorie de la probabilité, dont la notion de base est celle d'un rapport des cas favorables aux cas possibles – possibles mais non tous réalisés.

INTERPRÉTATIONS

Mais comment formuler les conditions de vérité ou de fausseté des énoncés portant sur des possibilités? Sur cette question – que le philosophe pose sur le plan des principes, indépendamment de notre capacité de reconnaître effectivement, dans les cas particuliers, la vérité ou la fausseté d'un énoncé incluant un opérateur modal –, les positions divergent. Nous évoquons brièvement une première interprétation, subjectiviste (a), puis une autre, objectiviste (b), et nous présenterons enfin l'approche de la «sémantique des mondes possibles» (c).

(a) Certains philosophes ont donné une interprétation exclusivement subjective des opérateurs de modalité et ont maintenu qu'on ne peut aller au-delà. Dans une telle interprétation, l'opérateur de modalité indique un degré de la croyance avec laquelle on serait porté à considérer un état de choses. On a proposé de mesurer ce degré de croyance en termes de pari. Un parieur miserait tout sur le nécessaire, quelque chose sur le possible et rien du tout sur l'impossible. Selon cette interprétation, l'énoncé modal est vrai («pour un parieur») lorsqu'il exprime correctement l'état dans lequel un parieur se trouve, et faux lorsqu'il l'exprime incorrectement.

(b) D'autres philosophes ont adopté une théorie postulant l'existence de dispositions se trouvant objectivement dans les choses. Les entités possèderaient donc des dispositions qui s'actualisent dans certains cas (il se-



Gottfried Wilhelm Leibniz: le choix divin se fonde sur une comparaison dans laquelle un seul des mondes possibles se distingue comme le meilleur.

rait alors vrai de dire «il est possible que...»), dans tous les cas (il serait vrai de dire «il est nécessaire que...») ou dans aucun cas (il serait alors vrai de dire «il est impossible que...»). La difficulté tient à la possession de telles dispositions. Quand est-il correct d'assigner de telles dispositions qui peuvent être possédées sans s'actualiser?

SÉMANTIQUE DES MONDES POSSIBLES

(c) Dans la sémantique des mondes possibles (1), on reprend les idées de la «sémantique formelle» (voir notes de lecture). Mais alors que dans celle-ci, on interprète les énoncés dans un «monde» unique, on introduit ici une pluralité de mondes – dits mondes possibles. On relativise alors la vérité ou la fausseté des énoncés à chacun de ces mondes possibles. D'un énoncé, on ne dira pas qu'il est vrai ou faux tout court, mais qu'il est vrai ou faux dans un monde possible. On relativise ensuite la vérité et la fausseté des énoncés comprenant un opérateur de modalité par rapport aux mondes possibles de la manière suivante:

Un énoncé comprenant l'opérateur de possibilité est vrai dans un premier monde possible (par exemple le monde réel) s'il existe un autre monde possible, accessible depuis le premier, et dans lequel l'énoncé débarrassé de l'opérateur de modalité est vrai. L'idée d'accessibilité peut être illustrée par l'exemple suivant:

Considérons deux mondes, l'un – M1 – dans lequel il est vrai que Jacques n'a aucun contact direct ou indirect avec un agent d'une puissance étrangère et l'autre – M2 – dans lequel il est vrai que Jacques est un espion. Eh bien, le monde M2 dans lequel il est vrai que Jacques S. est un espion n'est pas accessible depuis le monde M1 dans lequel il est vrai que Jacques S. n'a aucun contact avec un agent d'une puissance étrangère. Par suite, il n'est pas vrai, dans M1, qu'il est possible que Jacques S. soit un espion.

La sémantique des mondes possibles permet donc de préciser le sens des opérateurs modaux en recourant à un domaine de mondes possibles pour l'indication de leurs conditions de vérité. On remédie donc au défaut de la théorie objectiviste classique (b) en «exportant» les «dispositions internes» auxquelles elle recourt en y substituant la vérité dans un ou plusieurs mondes possibles accessibles depuis le monde considéré. L'énoncé «il est possible que p» est vrai dans M1 s'il existe au moins un monde possible M2, accessible depuis M1, dans lequel l'énoncé «p» est vrai. L'énoncé «il est possible que p» est vrai dans M1 s'il n'existe pas de monde possible accessible depuis M1 dans lequel l'énoncé «p» est vrai. La notion de nécessité s'explique de la manière suivante – qui correspond bien aux idées de Leibniz sur cette question: Un énoncé est nécessairement vrai lorsqu'il est vrai dans tous les mondes possibles. Un énoncé est nécessairement faux lorsqu'il est faux dans tous les mondes possibles.

CONCLUSION

Si le succès des théories des mondes possibles est considérable dans l'analyse de divers problèmes logiques et philosophiques, faisant de cette théorie un instrument puissant et sophistiqué (2), il ne paraît pourtant pas que la compréhension que cette théorie donne de la notion de possibilité soit tout à fait satisfaisante au regard de nos intuitions. Elle implique que soit «réalisé» dans un autre monde possible ce que nous concevons comme seulement possible et non réalisé du tout. On est donc confronté à l'énigme de ce qu'est la réalisation dans un monde possible.

Parmi les philosophes occupés par ces questions, le philosophe américain David Lewis (3) se distingue comme celui qui prend avec un sérieux absolu les implications réalistes de cette notion. Elle reste néanmoins paradoxale et sujette à controverse. (D.S.)

Notes et Bibliographie

(1) Cette théorie découle de la «logique modale», c'est-à-dire l'étude de la forme logique des inférences incluant des opérateurs de modalité.

(2) Pour une synthèse, voir R. Barcan Marcus, «Modal Logic, Modal Semantics and their Applications» dans G. Floistad (éd), *Contemporary Philosophy: A New Survey*, Vol. 1, Nijhoff, La Haye, 1981, p. 279-298 (avec une riche bibliographie).

(3) Voir son récent livre, *On the Plurality of Worlds*, Oxford: Basil Blackwell, 1986.

Notes de lecture

LEIBNIZ

G. W. Leibniz (1646-1716). La théorie des mondes possibles a une source théologique dans la doctrine de création du monde et on la trouve chez les auteurs antérieurs à Leibniz. La doctrine de la création fait intervenir la notion de choix, et donc de variantes dont une seule est réalisée, les autres restant uniquement possibles. Leibniz a donné une forme classique à ces vues dans sa *Théodicée* (1710), en y joignant des idées originales sur les maxima et les minima d'une fonction mathématique. Aux yeux de Leibniz, le choix divin se fonde sur une comparaison dans laquelle un seul des mondes possibles se distingue comme le meilleur, à la manière du sommet d'une pyramide. C'est ce monde-là qui passe de la possibilité à la réalité.

J. HINTIKKA.

J. Hintikka, né en 1929, issu de l'école finlandaise de philosophie, a beaucoup étendu les applications de la logique à la philosophie. Il s'est servi des instruments de la logique modale et de la théorie des modèles pour étudier les concepts de croyance, de connaissance et de perception, les problèmes de philosophie du langage, les notions modales et, plus récemment, la structure logique des questions et de la recherche d'information. Dans plusieurs travaux influents, il a étudié l'histoire des notions modales. Pour une présentation de cet auteur, voir le volume Jaakko Hintikka, éd. R. J. Bogdan, Dordrecht: Reidel, 1987.

S. KRIPKE

S. Kripke, logicien et philosophe américain né en 1941, a introduit des innovations décisives en logique des modalités. Il est l'un des philosophes du langage les plus influents de la période récente, et on lui doit notamment des vues originales sur les noms propres, exposées dans son seul ouvrage traduit en français: *La logique des noms propres*, Paris: Editions de Minuit, 1982.

LA SÉMANTIQUE FORMELLE OU THÉORIE DES MODÈLES.

La théorie générale et abstraite des conditions de vérité pour des langages eux aussi abstraits (ou formels) est appelée «sémantique formelle» ou «théorie des modèles». Dans cette théorie qui permet aux logiciens de formaliser le concept de vérité, on stipule que les noms comme «Jacques S.» se rapportent à des éléments de la classe des individus dans le modèle, et que les prédicats comme «... est un espion» se rapportent à leurs extensions (c'est-à-dire à l'ensemble des individus auxquels ils s'appliquent dans le modèle). Un énoncé est vrai si l'élément auquel se rapporte le nom appartient à l'extension du prédicat et faux s'il n'y appartient pas.



La prudence (allégorie, Cathédrale de Sienne, fin XIVe siècle) implique la considération des possibles.